

Le Lingot

10 CENTS l'exemplaire

journal
d'informations
régionales

VOL. XXII — NO 32

ARVIDA, JEUDI, 14 JANVIER 1965

Arvida accroît ses dépenses sans augmenter sa taxe foncière

ARVIDA — Le Conseil municipal d'Arvida a adopté, lors de sa première assemblée publique de l'année, un budget qui prévoit des dépenses de \$1,574,200. Ce montant total des dépenses prévues constitue une augmentation de plus de \$100,000 sur celles réalisées en 1964. Pour faire face à cet accroissement des dépenses, il n'a cependant pas été nécessaire d'augmenter le taux de la taxe qui demeure à \$1.50 du cent dollars d'évaluation municipale.

Prenant la parole, le maire d'Arvida, a souligné qu'il fallait remonter à 1959 pour trouver l'exemple d'un budget adopté si tôt, au début de l'année, à Arvida. "Cette pratique est de saine administration, a ajouté M. Hébert, et je formule le voeu qu'elle se répète de façon scrupuleuse dans les années à venir".

La taxe de vente

Commentant, à titre de pré-

sident du comité municipal des finances, les prévisions budgétaires, le conseiller Philippe Brais a déclaré que l'augmentation des revenus provenant de la taxe a dispensé la municipalité de recourir, cette année, à une majoration du taux de la taxe.

Surplus

Les revenus anticipés pour l'année 1965 laissent prévoir un léger surplus sur les dépenses.

Outre l'accroissement de \$16,000 prévu dans les revenus de la taxe de vente, il faut tenir compte d'un surplus de quelque \$41,000 réalisé en 1964 et reporté en 1965. Une autre portion du surplus 1964, soit \$24,000, est déjà appropriée pour défrayer les améliorations apportées au Foyer des Loisirs et le pavage du chemin conduisant au Saguenay Country Club.

La municipalité anticipe également de profiter davantage des subventions gouvernementales. A ce poste, les revenus prévus sont de \$40,000 environ et constituent une augmentation de quelque \$17,000 par rapport aux subventions perçues au cours de 1964.

Service de la dette

Au chapitre des dépenses, on remarque, encore une fois cet-

te année, une augmentation du Service de la dette qui représente maintenant le quart des dépenses budgétaires. Ceci n'a cependant rien d'alarmant, a souligné le conseiller Potvin, si on se rappelle que ce chiffre représente à peine 3 à 4 p.c. de l'évaluation totale de la ville.

Le poste "Améliorations et acquisition de machinerie" con-

nait une augmentation fantastique alors qu'il passe de \$22,522, sommes dépensées l'an dernier, à \$74,570 que l'on prévoit pour l'année en cours. Il faut cependant noter que l'augmentation de \$44,000 correspond aux montants spécialement appropriés pour les travaux au Foyer des Loisirs et sur le chemin du club de golf.

(suite à la page 26)

Réfection beaucoup moins considérable que prévue

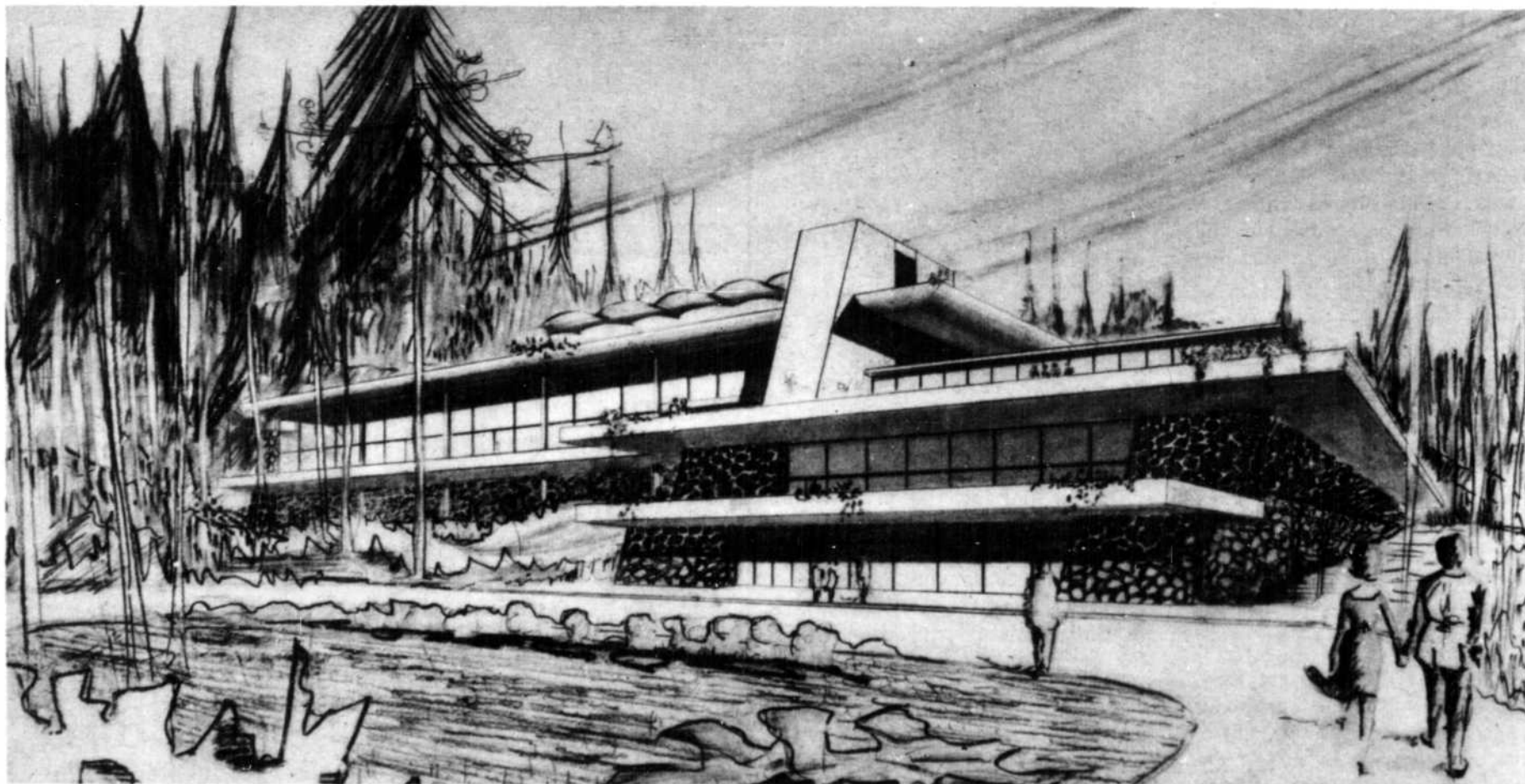
Chicoutimi — Les architectes Desgagné et Côté soumettront très probablement leurs plans pour la réfection de la salle du

conseil de l'hôtel de ville de Chicoutimi, lundi. Originellement, il avait été question d'aménager la salle dans les locaux actuellement occupés par la bibliothèque et le musée. Il n'en sera rien, pas plus qu'on réaménagera les bureaux qui logent les fonctionnaires. Il semble que ces derniers devront endurer leur mal pour au moins une année encore.

Les plans qui seront soumis lundi concernent uniquement la salle actuelle du conseil. Celle-ci sera légèrement agrandie et munie d'un plafond suspendu de façon à améliorer l'acoustique. Un mobilier neuf serait acheté, mobilier qui pourrait être déménagé plus tard dans une autre salle, parce qu'il semble que cette solution ne soit que temporaire.

Pourquoi

On se souviendra qu'il avait été question de déménager le bureau du maire dans le salon de la mairie, de transférer le bureau du trésorier dans l'actuel bureau du maire, de faire la salle du Conseil dans les locaux actuellement occupés par la bibliothèque et le musée, de réaménager les bureaux des fonctionnaires, de les déplacer (suite à la page 26)



Tel sera l'aspect du centre culturel confédératif qui sera, vraisemblablement, construit sur le mont Jacob, à Jonquière. Fort de l'appui des contribuables, le projet entre maintenant dans

la phase de la réalisation. L'architecte du projet est M. Bertrand Dallaire. Pour de plus amples détails, voir page 20.

sommaire

ACTUALITES économiques, page 18
ARTS, page 8
CINEMA, pages 24-25

EDITORIAL, page 4
ENGLISH Section, pages 21-22-23
HORIZONS féminins, pages 10-11-12

SPORTS, pages 29-30-31
PETITES annonces, page 27
LES LECTEURS écrivent, page 7

EN TRAVERSANT LES PONTS



L'amateur de chiffres pourra dire qu'Alma compte présentement huit ponts et demi: cinq ponts de routes ou de rues, deux ponts de chemin de fer, un pont mixte route et chemin de fer et un demi-pont pour piétons seulement, ce dernier étant la passerelle qui permet de se rendre au milieu de la Petite-Décharge, à partir de la rive Nord.

o - o

L'assemblée régulière de janvier du conseil municipal d'Alma qui avait lieu lundi le 4 se poursuivra, en ajournement, lundi le 18.

o - o

Pour leur alder à placer le futur centre de la Confédération, les membres du Conseil d'Alma ont formé un comité consultatif qui comprendra deux conseillers: MM. Jules Collard, maire suppléant, et Raymond Grenon et des délégués des deux Chambres de commerce.

d'Alma...

de la Ligue des propriétaires, du Comité du Centenaire, des Syndicats et de la Commission d'urbanisme.

o - o

L'honorable Guy Favreau, ministre de la justice du Canada vient d'annoncer la formation d'un comité chargé de combattre la propagande systématique de la haine au pays.

o - o

La Commission municipale a autorisé l'emprunt demandé par la ville d'Alma, au montant de \$625,450, pour les travaux d'hiver prévus au règlement 297. Cet emprunt sera remboursé lors de la réception des subventions fédérale et provinciale et par la vente d'obligations.

o - o

Le 30 décembre, le poste de météorologie d'Isle-Maligne avait inscrit une précipitation de 3.30 pouces contre une moyenne mensuelle de 2.73 pouces.

M. Oswald Fleury, d'Alma, président de l'Association de chasse et pêche Lac-St-Jean sera présent au dîner annuel du Club de pêche Molson, samedi soir, à Montréal. Il y recevra le trophée "Or" du championnat provincial que s'est mérité cette régionale l'été dernier.

o - o

Mardi matin, en Cour de Magistrat, à Alma, reprenait l'étude des plaintes inscrites contre le rôle d'évaluation d'Alma, devant le juge M. Jean-Charles Simard. Les auditions débutaient le 9 décembre et étaient ajournées après deux jours de séance.

o - o

Le conseil d'Alma a convenu de verser la subvention de \$200 à la conférence St-Vincent-de-Paul de St-Sacrement.

o - o

Le même conseil d'Alma a aussi voté une subvention de \$100, pour le dîner annuel des Gouverneurs de la Jeune Chambre régionale du Lac, qui aura lieu à Alma.

Magasins de
Kénogami
ouverts
le jeudi soir

Kénogami — Le conseil municipal de Kénogami a modifié le règlement concernant les heures d'ouverture des magasins de la ville. Dorénavant, les magasins, autres que les marchés d'alimentation, pourront rester ouverts jusqu'à 9h. le jeudi soir.

Le règlement a été amendé afin de satisfaire les marchands de Kénogami qui en avaient fait la demande. Mentionnons que les magasins d'Arvida sont ouverts le jeudi soir depuis quelques années déjà et que ceux de Jonquière le sont également depuis quelques semaines.

complétait 25 années de services pour la Compagnie.

M. Brisson a commencé à travailler pour l'Alcan au début de la guerre. Il a passé toutes ses années de services au bureau de la paye. Il a vécu les années de grande expansion alors que la Compagnie comptait un nombre considérable d'employés qui étaient affectés à la construction des usines. Le bureau de la paye requérait à l'époque un personnel beaucoup plus considérable.

M. Brisson a un frère, le chanoine Ludger Brisson, curé de Mistassini. Il demeure à Arvida, et son passe-temps préféré est la musique.

M. Lucien Girard remporte
le trophée JC de Kénogami

Kénogami — M. Lucien Girard, de la rue King George à Kénogami, a remporté le premier prix, section résidentielle, au concours "illuminations des fêtes", organisé par la Jeune Chambre de Kénogami. Le trophée lui a été remis par le maire Gravel, lors d'une réunion du conseil municipal.

MM. Augustin Landry, de la rue Melançon et Jean-Léon Desbiens, de la rue Ste-Thérèse ont également obtenu un trophée. Les mentions ont été accordées à MM. Hormidas Poirier, Frank Lapointe, de la rue Bourassa et Roland Brassard, de la rue Lapointe.

Participation des
marchands

M. Gilles Lemieux organisateur du concours a mentionné

qu'aucun prix n'avait été attribué cette année pour la section commerciale. Cependant, il a tenu à préciser que la Jeune Chambre n'entend pas se désintéresser de cette activité. Au contraire, il semble qu'on soit bien décidé à "ranimer l'ambition pour ce concours" et un comité est déjà au travail pour mousser celui de l'an prochain.

M. Lemieux a profité de l'occasion pour lancer un appel à tous les marchands de la ville afin que ces derniers pensent déjà à réaliser des décorations qui leur permettront de participer au concours de 1965.

Les juges qui ont attribué les trophées étaient MM. Louis Hébert, marchand, Gilles Lemieux, de la Jeune chambre, Gérard Munger, conseiller municipal et Me Jean-J. Turcotte, tous de Kénogami.

M. Léo Frère
en deuil de
sa mère

Alma — M. Léo Frère, d'Alma, paie-maitre à l'usine Alcan d'Isle-Maligne, a eu la douleur de perdre sa mère, Madame veuve Omer Frère, décédée, dimanche matin, à l'âge de 84 ans, à Rouen, dans le Nord du Québec, à la suite d'une longue maladie.

Outre son fils, Léo, la défunte laisse dans le deuil deux autres fils et sept filles, dont deux religieuses: Sr St-François-Xavier, (née Noëlla) de Rivière-du-Loup, provinciale des Soeurs de l'Enfant-Jésus de Chauffail, et Sr Marie-Omer (née Hélène) des Soeurs Maristes, à Boston, qui a déjà passé vingt-cinq ans de vie en missions.

Le service religieux avait lieu aujourd'hui, à Rouen, et l'inhumation se fera à Rivière-du-Loup. Au nom du personnel de l'usine d'Isle-Maligne, Le Lingot présente ses plus sincères condoléances à M. Frère et à sa famille.

ce voyage qui ne laissait pas de susciter certaines inquiétudes quant au comportement du passager quadrupède.

Ce dernier fit la première partie du voyage au fond d'une demi-poubelle posée sur le siège arrière de la voiture, entre les deux femmes. Il fit preuve de tant d'ardeur pour rejoindre les hommes sur le siège avant qu'on décida, après qu'il eut failli entraîner la voiture hors de la route à quelques reprises, de l'enfermer dans le coffre arrière.

Et c'est ainsi que notre rat musqué fit son entrée au zoo de St-Félicien où il fut immédiatement confié aux soins du directeur. Son escorte reprit le chemin du retour, soulagée et quelque peu incrédule au sujet de l'aventure qui venait de se terminer.

L'aventure d'un rat musqué
et de ses compagnons de voyage

ARVIDA — M. Louis Ferraris, courtier en assurances d'Arvida, vient d'enrichir le zoo de St-Félicien d'un autre spécimen, en l'occurrence un rat musqué. La découverte de la bête, de la grosseur d'un chat, a causé une surprise égale, de part et d'autre.

Un morceau de fourrure

C'est en voulant remiser les fils électriques qui avaient servi à l'éclairage du sapin à l'extérieur de sa demeure que M. Ferraris fit, samedi dernier, l'étrange rencontre. Prenant les fils amoncelés contre la fenêtre de la cave, il vit ce qui lui parut d'abord être une partie de manteau de fourrure. Il constata bientôt que la fourrure était bien en vie.

Le Dr Jean Thibault, naturaliste à ses heures, identifia la

Une escorte choisie

Le notaire Claude Leblanc et son épouse Marcelle, avocate, tous deux maintenant de Montréal, consentirent à accompagner M. et Mme Ferraris dans

M. L. Brisson,
le dernier 25 ans
de l'année 64

Le 31 décembre, M. Lorenzo Brisson, commis aux déductions au bureau de la paye des usines de l'Alcan d'Arvida,

CHAUFFAGE
À
L'HUILE

des experts...
notre spécialité!
Travail soigné par

Laissez nos experts prendre un soin spécial de votre brûleur à l'huile et lui faire donner son plein rendement. Appelez:

Chauffage Moderne
d'Arvida Inc.

201 Lasalle — ARVIDA
548-8275

VOITURES
USAGÉESGARANTIE
"DEPENDABLE"

"...SPECIAUX..."

FORD '63	\$1,995
CHRYSLER '61 Saratoga	\$2,150
COMET '61	\$1,095
VOLKSWAGEN '62	\$950
SIMCA '63	\$850



CHRYSLER
CANADA LTD.

N'ATTENDEZ PAS
VENEZ NOUS VISITER

GARAGE MUNGER LTEE

370, St-Dominique 542-4505 Jonquière

Distributeur de
CHRYSLER — VALIANT — DODGE — IMPERIAL — SIMCA

L'Alcan d'Arvida fermera deux salles de cuves

M. Gaston Dufour, directeur des usines de l'Alcan d'Arvida, annonçait le 8 janvier la fermeture prochaine de deux des quatre salles de cuves remises en activité depuis avril 1963.

La fermeture des salles de cuves 41 et 44 est prévue pour lundi, le 18 janvier. Elle affectera quelque 250 employés.

"L'augmentation croissante des inventaires de lingots a nécessité cette réduction des opérations. La production des usines d'Arvida, qui est présentement de 88% de la capacité nominale, sera réduite à 80% environ", nous confiait M. Dufour.

Seize salles de cuves resteront en activité à Arvida.

La salle de cuves 52 s'est classée au premier rang

La salle de cuves 52 s'est classée au premier rang dans le domaine de la propreté à l'usine de réduction No 4 de l'Alcan d'Arvida, au cours du mois de décembre, remportant ainsi le trophée. Ce sont les employés de la salle 57 qui s'étaient mérités cet honneur en novembre.

Les employés de la salle 52 ont conservé en décembre un total de 93 points sur cent. En novembre ils avaient accumulé 89 points et s'étaient clas-

sés au troisième rang. Pour décembre, la salle 53 est au deuxième rang avec 92 points et la salle 54 au troisième rang avec 91 points.

Le comité de propreté fait remarquer aux employés qu'en 1965, le gagnant du concours de propreté sera le département ou la salle qui aura conservé la plus haute moyenne de points pendant la durée du concours.



M. Madoza Bouchard



M. JEAN-JACQUES GAGNON, vice-président et directeur des Services du personnel à l'Alcan, vient d'être nommé membre du Conseil d'orientation économique du Québec, en remplacement de M. Frank Spé-nard.

Nouvelles

Les employés, contremaîtres et surintendants des usines de l'Alcan d'Arvida qui ont des nouvelles à communiquer sont priés de s'adresser à :

Pierre Hogue
ou
Pierre Boivin
au
LOCAL 2800 - 2792



M. Alonzo Lavoie

MM. A. Lavoie et M. Bouchard, surintendants adjoints des opérations de l'arrimage

Depuis le 1er janvier, MM. Alonzo Lavoie et Mandoza Bouchard occupent les postes de surintendants adjoints des opérations de l'arrimage à la Compagnie Saguenay Terminals de Port-Alfred.

M. Alonzo Lavoie

Au service de l'Alcan à Arvida de 1942 à 1946, M. Alonzo Lavoie joignit Sagterms en 1946 en qualité de commis de l'expédition. Il occupa par la suite les fonctions de chef-arri-meur et de surveillant au département des cargaisons générales.

Natif de Bagotville, il fréquenta l'Académie St-Alphonse de Bagotville, le Collège St-Edouard de Port-Alfred et gradua au Collège St-Laurent de Montréal. Marié à Mlle Jean-nette Brisson en 1944, le couple compte six enfants dont trois garçons, Roger, Guy, Marc-René et trois filles, Régine, Céline et Danielle. M. Lavoie est directeur du Club de la direction de Saguenay Terminals.

M. Mandoza Bouchard

A l'emploi de la Compagnie Saguenay Terminals depuis 1947, M. Bouchard a débuté au département de l'expédition à titre de commis, pour occuper successivement les postes de chef-arri-meur et de surveillant au département des cargaisons générales.

Natif de Bagotville où il a complété ses études commerciales, il fit également un stage au Collège d'Arthabaska. Marié à Mlle Marguerite-Marie Bouchard, le couple compte 5 enfants dont deux garçons, Michel, Pierre et trois filles, Diane, Danielle et Andrée. Fervent sportif, il est président de la Commission des sports de la ville de Bagotville.

Réal Tremblay fait \$95.71 avec sa première suggestion

Alma — Chaque suggestion a une histoire différente. Souvent, il s'agit d'une idée qui se rapporte au travail de son auteur; mais il arrive aussi que le rapprochement se fasse de façon différente encore. C'est le cas de la première suggestion qui vient de rapporter une prime intéressante à son auteur, M. Réal Tremblay, du personnel de la salle 405, à l'usine Alcan d'Isle-Maligne.

A l'usine depuis une douzaine d'années, M. Tremblay a été opérateur de ponts-roulants jusqu'en novembre '64; cette tâche n'a rien à voir avec l'entretien des vitres de fenêtres, et pourtant, sa suggestion propose l'emploi d'un nouveau produit pour ce faire, et cela lui a valu la prime mentionnée plus haut.



EN OUTRE DE SON SALAIRE: \$96. — Comme les suggestions ne font pas partie du travail des employés de l'Alcan, à l'usine d'Isle-Maligne, comme ailleurs, elles donnent lieu à des chèques de prime qui s'ajoutent au salaire. M. Réal Tremblay, vient de recevoir son premier: \$95.71.

Décès du père de M. Michel Curti

Arvida — M. Frédéric Curti-Feigel, père de M. Michel Curti, employé au service des relations extérieures de l'Alcan, dans la région du Saguenay, est décédé le 7 dernier à Lausanne, Suisse, à l'âge de 77 ans.

Outre son fils Michel, M. Curti-Feigel laisse une fille, Mme René Sage (Roseline Curti) de Lausanne, Suisse. Les funérailles ont eu lieu le 11 dernier à Lausanne. A la famille, Le Lingot offre ses condoléances.

Décès de M. François Harvey

M. François Harvey, époux de dame Clémence Perron, est décédé le 31 décembre dernier, à l'âge de 49 ans. Il était opérateur à l'usine de minerai no 2, section du broyage de la bauxite.

Outre son épouse, le défunt laisse une fille, Mme Raynald Lapierre (Marie-Thérèse) et un fils, Serge Harvey, ainsi que six frères, Henri-Joseph, René, Maurice, Agésilas, Jean-Berchmans et Romuald Harvey, quatre soeurs, Mmes Alcide Demers (Marguerite), Alphonse Bourques (Maria), Marcel Deslongchamps (Janita) et Gérald Robidas (Marielle).

Les funérailles ont eu lieu le 4 dernier à l'église St-Laurent de Jonquières. A la famille éprouvée, Le Lingot offre ses condoléances.

Pourcentages des réserves d'eau

RESERVOIR	Semaine finissant le	Co'c
LAC ST-JEAN	4 décembre	80%
	11 décembre	81%
	18 décembre	82%
	24 décembre	81%
	31 décembre	84%
	8 janvier	83%
	Année normale : 73%	
PASSES DANGEREUSES	4 décembre	78%
	11 décembre	76%
	18 décembre	77%
	24 décembre	77%
	31 décembre	77%
	8 janvier	78%
	Année normale moyenne des deux : 73%	
et LAC MANOUAN	4 décembre	99%
	11 décembre	96%
	18 décembre	88%
	24 décembre	82%
	31 décembre	77%
	8 janvier	70%
	Cette année moyenne des deux : 76%	
TOTAL DES TROIS RESERVOIRS	4 décembre	83%
	11 décembre	82%
	18 décembre	81%
	24 décembre	79%
	31 décembre	80%
	8 janvier	78%
	Année normale : 73	
	Cette année: 78%	

L'Alcan vend beaucoup, mais pas assez pour écouler sa production

Ainsi que l'annonçait la semaine dernière la direction locale, deux salles de cuves seront fermées le 18 janvier aux usines Alcan d'Arvida, ce qui amènera une diminution de main-d'oeuvre.

Dans une lettre qu'il adressait aux employés, le directeur des usines, M. Gaston Dufour, expliquait les raisons de cette pénible décision.

Entre avril 1963 et juin 1964, disait-il en substance, quatre salles de cuves furent remises en activité. Les ventes augmentaient. Nous espérions que cette amélioration se maintiendrait. Malheureusement, le rythme de la production a continué de dépasser celui des commandes pour atteindre un point où il est impossible

d'aller plus loin dans l'accumulation des réserves.

Il est vrai que la consommation mondiale d'aluminium augmente, mais pas aussi vite que la capacité de production. Et les vendeurs de l'Alcan, poursuivait M. Dufour, doivent sans cesse relever le défi de la concurrence dans les prix, la qualité, les services. Notre tâche est donc de continuer à leur fournir mieux et à meilleur coût que ne peuvent le faire les concurrents.

Cet objectif, c'est celui de toute entreprise désireuse de survivre et de progresser. Dans la mesure où les employés à tous les niveaux l'atteindront, s'accroîtront également les chances de retour au travail des gens qu'on devra bientôt mettre à pied.



Pour demeurer en affaires aujourd'hui, dans l'industrie de l'aluminium, il faut consacrer chaque année des sommes considérables aux recherches. Autrement, les concurrents les plus dynamiques passeraient en tête dans des domaines aussi divers que les méthodes de production, les alliages, la qualité et la variété des produits. Les gens qui travaillent dans les laboratoires Alcan sont fiers de jouer ce rôle de premier plan au sein d'une industrie en marche avec le progrès.

La Justice sans vous est moins efficace

Le **Manuel de l'automobiliste** publié par le ministère des transports et communications de la province de Québec devrait être le livre de chevet de ceux qui commencent à conduire un véhicule-moteur et même de ceux, plus âgés, qui ne l'ont jamais parcouru.

Le permis de conduire, les examens d'aptitude, l'enregistrement, l'arrestation sans mandat à la suite de certaines infractions, les règlements de la circulation, la procédure en cas d'accident, l'assurance-responsabilité et mille conseils pratiques se retrouvent dans cette brochure que trop de gens ignorent.

Même si la neige les camoufle le plus souvent, il est tout aussi défendu en hiver qu'en été, par exemple, de jeter des déchets sur la voie publique. Bouteilles vides, fils métalliques, clous, boîtes d'étain, tout cela est dangereux et risque de blesser les individus, de causer des dommages aux véhicules.

Que d'accidents ont pour cause la crevaisson apparemment inexplicable d'un pneu! Si on poussait plus loin l'enquête, on trouverait peut-être des débris de bouteille vide à l'origine de certaines tragédies.

Lancer de tels objets sur les routes ou le long du chemin est passible d'amendes qui varient entre \$100 et \$500, plus les frais, selon qu'il s'agit de la première offense ou des autres subséquentes. A la troisième infraction, c'est la prison en plus de l'amende.

Une Loi qu'on n'applique pas ne vaut rien pour la protection de la société. D'autre part, la Justice seule n'a pas le bras assez long pour mettre la main au collet de tous les coupables. Il faut la collaboration du public. Si chaque individu qui enfreint les règlements de la circulation était dénoncé, aurions-nous encore cette année à déplorer une nouvelle hausse des primes d'assurance-automobile?

Du travail pour 1,500,000 jeunes

L'honorable Allan MacEachen estime que dans la décennie 1961-1971, le marché du travail devra absorber 1,500,000 jeunes gens au lieu des 500,000 de la décennie précédente. Ils jouiront d'une meilleure instruction que notre main-d'œuvre actuelle dont le tiers ne possède qu'une huitième année ou moins. Ce niveau général d'instruction, dit-il, exigera que les employés actuels entreprennent une ascension rapide dans les mathématiques, les sciences et la technique des communications.

(Extrait du Bulletin du Surveillant, août 1964)

le lingot

Journal hebdomadaire publié par le Service des relations extérieures de l'Aluminum Company of Canada Limited, à Arvida, imprimé par le Progrès du Saguenay Ltée, 316 ave Labrecque, Chicoutimi, pour les employés de l'industrie de l'aluminium dans les comtés de Chicoutimi, Lapointe, Lac-St-Jean et Roberval. Abonnement: \$2.50 par an. Membre de l'Ass. des hebdomadaires de langue française du Canada. Dix-huit fois gagnant de prix nationaux et internationaux.

BUREAUX SITUÉS A ARVIDA, 347 rue Davis, C.P. 310

Gérant: Claude Nadeau 548-6876
Rédacteur: Ludovic-D. Simard 548-6876
Secrétaire à la rédaction: C.-A. Carrier 548-6834
Chef de la publicité commerciale: Claude Nadeau 548-8875
Chef des nouvelles: Gaston Ouellet 548-6834
Rédactrice des pages fém.: Mme Jeanne St-Gelais 548-6538
Rédactrice des pages anglaises: Mrs. Ber. Duffy 548-4856

ALMA, 67 rue Sacré-Coeur, tél.: 662-3080
CHICOUTIMI, tél.: 548-6834

Le ministère des postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire, et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Lorenzo Lessard et Robert Harvey comptent 25 ans à l'Alma-Jonquières

ALMA — A quelques jours d'intervalle, deux voisins de pupitre, au bureau de l'Alma et Jonquières, complétaient un quart de siècle avec cette entreprise. Le 2 janvier, M. Robert Harvey, préposé aux taux marquait ses vingt-cinq ans, et deux semaines plus tôt, le 21 décembre, son adjoint, M. Lorenzo Lessard complétait la même étape.

Robert Harvey

M. Robert Harvey est natif d'Alma, mais ses études le conduisaient à Québec, où il fréquentait l'Académie commerciale. Avant d'entrer à l'Alma et Jonquières pour de bon, il avait travaillé au bureau d'Alma du ministère du travail et au magasin de son père, M. Elzéar Harvey; ce commerce se trouvait où se trouve présentement le magasin La Paroissiale, rue Sacré-Coeur, tandis que la maison de la famille a depuis fait place l'édifice du Centre d'affaires du Lac-St-Jean, juste à côté.

A l'Alma et Jonquières, M. Harvey a fait un temps à la

gare Alma-Naudville-Riverbend, puis a été agent à la gare d'Isle-Maligne, puis est entré au bureau où il a aujourd'hui la responsabilité de l'application des tarifs de transport. M. Harvey a épousé Dame Emilie Coudé, d'Alma; ils ont quatre enfants, deux garçons et deux filles, dont trois sont encore aux études.

Lorenzo Lessard

Quand il est venu au Lac, M. Lorenzo Lessard, répondait à l'invitation de son frère, M. Emile Lessard, qui travaillait déjà à l'Alma et Jonquières. Natif de Ste-Anne de Beaupré, M. Lessard faisait ses études à Québec et au collège St-Henri, à Montréal. Dès 1928, il venait travailler à l'A. & J., mais son emploi ne durait alors qu'un mois.

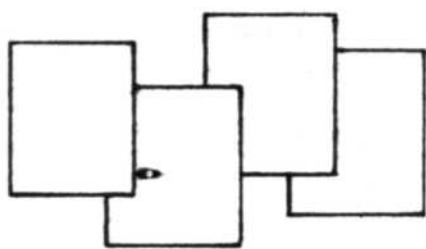
Après avoir travaillé comme agent de quai pour la Canada Steamship, à Québec, puis s'être fait vendeur de porte-entreperte, pendant la crise, M. Lessard revenait à l'Alma et Jonquières; pendant une dizaine de jours il travaillait à la gare d'Alma, puis devenait serre-freins.

En 1944, une affection malheureuse lui causait la perte du bras droit. Pendant une absence de six mois, M. Lessard se

refaisait des habitudes de façon à faire une main droite de sa main gauche et il a si bien réussi, "que jamais, dit-il, il n'a été dans les jambes de qui que ce soit"; il peut même lacer ses souliers lui-même et se tailler les ongles d'une seule main. De retour au travail, il passe à la gare d'Alma, puis devient agent à la gare d'Isle-Maligne; c'est de son temps que se poursuivent les travaux des centrales de l'Alcan à Chute-du-Diable et à Chute-à-la-Savane, ainsi que la construction de la salle de cuves 405, à l'usine Alcan. Un mois, entre autres, M. Lessard se souvient avoir passé 1,092 wagons de matériaux pour ces trois chantiers, et cela, sans compter les arrivées en partie de wagons.



RAS FIRE, HEIN, BERNARD. — Et M. Maurice Lavoie, finisseur dans les salles de cuves à l'usine Alcan d'Isle-Maligne, est fier de montrer à son fils, ce chèque de \$30 qu'il vient de recevoir, comme prime d'une suggestion qui proposait une amélioration aux chariots utilisés par les leveurs de tiges pour transporter leur outillage.



échos de la place DAVIS

"Les employés municipaux sont-ils malades?" C'est la question posée par le conseiller Potvin après la lecture du rapport mensuel du gérant de la ville. Dans ce rapport, en effet, on apprend que les 95 employés municipaux d'Arvida ont totalisé environ 70 jours d'absence pour cause de maladie durant le mois de décembre.

Depuis septembre, a, de son côté, noté le maire Hébert, on constate une augmentation assez considérable dans le nombre des jours d'absence pour cause de maladie. A cela, le gérant a répondu que partant du fait que les employés municipaux ne retirent aucun avantage à s'absenter pour cause de maladie, il en concluait qu'ils devaient le faire pour de bonnes raisons.

Le nombre d'employés aux travaux d'hiver était, au 31 décembre de 23. A cette même date, les travaux exécutés totalisent la somme de \$63,225.55. De ce montant, \$36,976.03 sont récupérables des gouvernements fédéral et provincial.

Le programme des travaux d'hiver a permis à la ville de faire travailler 42 hommes pen-

dant 50 jours. Ceci, au premier jour de l'année courante.

Un système de chauffage à la vapeur est en partie complété sous les gradins de l'aréna du Foyer des Loisirs. Des améliorations ont également été apportées au réservoir d'eau chaude, pour la plus grande satisfaction des équipes de hockey qui utilisent les douches du Foyer.

La température la plus froide, au cours du mois de décembre, a été enregistrée le 21, avec un minimum de 17 sous zéro alors que le 26 décembre, le thermomètre marquait 51°.

Le maire d'Arvida, M. Georges Hébert, rencontrait, mardi après-midi, à Québec, le premier ministre Jean Lesage ainsi que le ministre des Affaires municipales, Pierre Laporte. M. Hébert faisait partie de la délégation de l'Union des municipalités qui remettait un mémoire au gouvernement.

Tous les conseillers se sont prononcés en faveur d'une autonomie complète des municipalités pour la réglementation des heures de fermetures des établissements commerciaux.

Une opinion en ce sens sera donnée à l'Association des détaillants en alimentation qui songe à demander au gouvernement à uniformiser cette réglementation, à la grandeur de la province.

Le Conseil municipal a fait savoir au sous-ministre des Travaux Publics qu'il appuie le projet de réfection ou de construction à neuf du pont sur la Rivière Saguenay. Le sous-ministre a déjà accusé réception de la lettre.

Le coordonnateur du Centre d'Accueil Domrémy a fait savoir au Conseil d'Arvida que 26 individus ont eu recours aux services du Centre d'accueil. Le coordonnateur a effectué, lui-

(suite à la 26e page)



CINQUANTE ANNEES DE LOYAUX SERVICES. — Mais il faut diviser cette période en deux, car il s'agit de MM. Robert Harvey et Lorenzo Lessard, préposés aux taux, qui viennent de compléter chacun un quart de siècle à l'A. & J. Dans l'ordre habituel, M. Armand Plouffe, vérificateur adjoint, qui remet le bracelet-montre à M. Harvey, en l'absence de M. J.-D. Audet, et M. B.A. Walker, vice-président et directeur de ce chemin de fer qui remet une montre à boîtier d'aluminium, à M. Lorenzo Lessard.

DU NOUVEAU A ST-JEAN-EUDES



OUL BUREAU PRATIQUE LTEE a doté St-Jean-Eudes d'une BUANDERETTE AUTOMATIQUE MODERNE maintenant ouverte au 12 rue Notre-Dame.

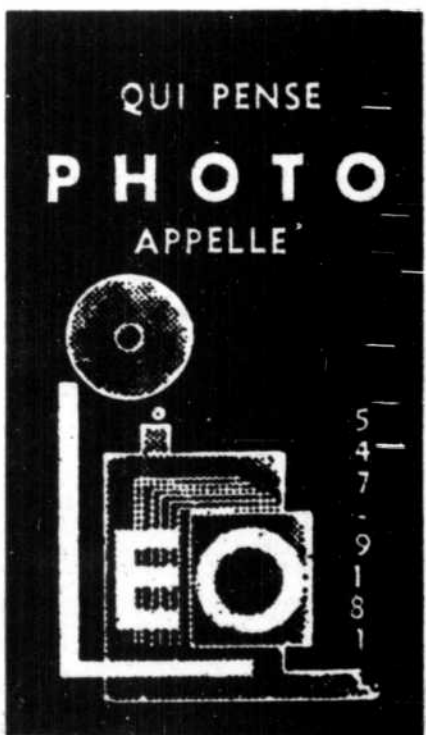
Tous les usagers de BUANDERETTE de St-Jean-Eudes et des environs auront l'avantage tout comme ceux d'Arvida, d'utiliser la fameuse lessiveuse automatique "SPEED QUEEN" dont la réputation n'est plus à faire, pour la protection de votre linge et pour la facilité avec laquelle on peut s'en servir.

Profitez des avantages des temps modernes, mesdames et laissez SPEED QUEEN faire votre lessive.

BUANDERETTE AUTOMATIQUE MODERNE

12, RUE NOTRE-DAME

ST-JEAN-EUDES



La propreté à l'usine d'Isle-Maligne



MEME LE REVÊTEMENT. — Personne n'osera dire que le travail de l'équipe du revêtement des cuves ne fait pas de saleté et de désordre. Il suffit de passer près d'une cuve en cours de réparation pour en voir la preuve. Mais aussitôt le travail terminé, il faut tout remettre en ordre, tant dans les salles de cuves que dans les espaces réservés pour le rangement de l'outillage. Après avoir reçu le trophée, les hommes reçoivent ce souvenir individuel. Photo du bas, dans l'ordre habituel, MM. Roland Charette, surintendant-général de la production, Russel Crough, Edgar Guérin, Méridée Lavoie, maire de Larouche, Raymond Harvey, Marcel Roussel, contremaître général et Raymond Lancôt, directeur de l'usine.

Un trophée d'équipe Un souvenir à chacun

Alma — Le concours de propreté industrielle se poursuit à l'usine Alcan d'Isle-Maligne. Au début de décembre, il y eut la septième inspection des deux groupes de départements. On a en effet divisé l'usine en huit unités, pour la section "A" et six unités, pour la section "B". Encore une fois, l'équipe du revêtement des cuves, du contremaître-général, M. Marcel Roussel, et celle du magasin, de M. Azarias Boivin, conservaient la meilleure moyenne, soit 100% dans les deux cas et une moyenne générale de 99.7% pour les sept inspections.

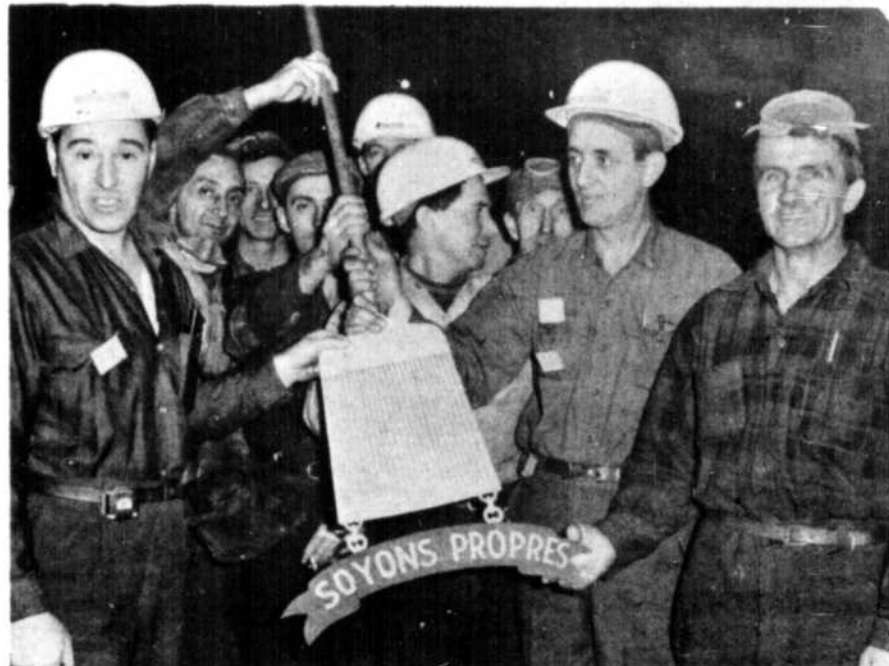
Le tableau d'honneur se lit donc aujourd'hui comme suit :

Section "A"

revêtement des cuves	99.7%
salle de cuves 404	99.3
service des s. de c.	99.2
salle 405 A-B	98.9
salle de cuves 403	98.0
salle 405 C-D	98.0
coulage No 1	97.9
mécanique No 1	97.5

Section "B"

magasin	99.7%
mécanique No 3	99.3
mécanique N o 2	98.6
électrique	98.1
coulage No 2	96.3
concierges : pas d'inspection.	



EUX AUSSI. — Les jeunes du magasin ne sont pas du groupe de la production, mais ils peuvent aussi concourir, car la propreté n'est pas une chose automatique dans leurs locaux; pour eux, la propreté devient une question de bon ordre et ils s'y connaissent. Photo du bas, dans l'ordre habituel, M. Raymond Lancôt, directeur de l'usine s'est rendu à la présentation des souvenirs à tous les membres de l'équipe de même que M. Edouard Bonenfant, surintendant des achats et des magasins. M. Azarias Boivin, magasinier, a confié à M. Louis-Marie Boily, contremaître, la tâche de remettre ces souvenirs, à chacun.

Nouvelles minutes

Fête réussie

ARVIDA — Quelque 760 enfants ont pris part à la fête organisée annuellement par l'Ordre loyal des Moose d'Arvida, au début de la présente année. Des cadeaux et des friandises ont été remis à chacun des enfants. Le président du comité chargé d'organiser cette fête en l'honneur des enfants était M. Roland Leroux.

Versement

JONQUIERE — La cité de Jonquière a émis un chèque au montant de \$4,093.47 en remboursement pour l'expropriation du terrain nécessaire à la construction du viaduc, rue St-Hubert. Ceci fait suite au jugement rendu par la Régie des Services Publics. Le terrain appartenant à MM. Issie et Sam Frank.

Déjà 25 associations

ST-FELICIEN — Quelque 25 associations ont déjà fait part de leur intention de tenir leurs assises annuelles dans la ville de St-Félicien, à l'occasion du centenaire de cette municipalité. Un comité spécial a été chargé par les organisateurs de ce congrès de voir à ce que tous les congressistes aient à leur disposition les services requis en de telles occasions.

Nouveau rôle : \$23,923,910

PORT-ALFRED (DNC) — Le nouveau rôle d'évaluation de la ville de Port-Alfred, pour l'année 1965, tel que homologué lors de la dernière séance par les membres du conseil, indique des valeurs globales pour une somme de \$23,923,910, soit \$18,365,570 pour les propriétés non-imposables. L'augmentation sur le rôle s'élève à environ \$307,000. Le conseil n'a reçu aucune plainte des contribuables. Comme par les années passées, la confection du nouveau rôle d'évaluation a été faite sous la direction de M. Oscar Lamarre, spécialiste en évaluation municipale de Jonquière.

Cours de bridge

ARVIDA — Les cours de bridge — théorie et pratique — ont repris mardi, le 12 dernier, au Foyer des loisirs d'Arvida. La direction du Foyer invite les personnes intéressées à apprendre ce jeu ou à améliorer leur technique à se rendre les mardis au Foyer des loisirs. L'inscription est de \$1 pour cette seconde série.

Etude du chômage à Alma

ALMA — Le Comité d'étude sur le chômage saisonnier du Conseil d'orientation économique du Québec tiendra une réunion régionale, demain, le 15, à Alma. Cet organisme, dont le président est M. André Déom, vice-président de la compagnie Québec-Téléphone, se réunira à partir de 9h. à l'hôtel de ville. Il recevra les mémoires du Conseil de comté de Lac-St-Jean-Ouest et de la Société de la Basse-Pérignonka.

Un film

ST-FELICIEN — La Commission du Centenaire de St-Félicien fera la projection d'un film sur les pionniers de cette ville du Lac St-Jean, au cours de la grande soirée du 17 courant qui aura lieu à l'Ecole secondaire Pie XII. La population de St-Félicien aura donc l'occasion de mieux connaître les fondateurs de leur ville.

M. Jules Chayer est décédé

M. Jules Chayer demeurant au 123 de la rue St-Charles à Jonquière, est décédé le 4 dernier à l'âge de 53 ans et un mois. Il était l'époux de dame Marguerite Hudon. Outre son épouse, le défunt laisse deux enfants, Louis-Marie et Rémi Chayer.

Les funérailles ont eu lieu le 8 dernier à 10 heures de la matinée, à l'église St-Dominique de Jonquière. M. Chayer était à l'emploi de l'Alcan comme préposé au revêtement des cuves.

A la famille éprouvée, Le Lingot offre ses condoléances.

Service anniversaire

Le service anniversaire de M. Antonio Roy, ancien propriétaire du garage Central d'Arvida, aura lieu en l'église de St-Philippe, le 16 courant, à 9 h. 30.

Arthur Lebel devenait mécanicien de locomotive à vapeur à 21 ans



Aujourd'hui surveillant des trains à la Compagnie Alma et Jonquières, M. Arthur Lebel, qui compte 25 ans de services, aura été l'un des plus jeunes mécaniciens de locomotives au pays. D'abord aux services auxiliaires, il fut chauffeur sur une locomotive à vapeur avant d'être nommé surveillant des trains, il y a deux ans et demi.

Marié à Mlle Rita Gagnon de St-Félicien, M. Lebel a une fille, Linda qui fréquente l'école DeQuen. Son frère, Philippe, qui compte 22 ans de service à la Compagnie Alma et Jonquières est mécanicien de locomotives.



NOUVELLE CONVENTION. — Les représentants de l'Alcan et du Syndicat des employés de Chute-des-Passes ont signé une nouvelle convention collective de travail, vendredi le huit janvier. On reconnaît assis, MM. Lucien Gaudreault, président du syndicat des employés de la centrale, F.W.

Loucks surintendant de la centrale. Debout, de g. à d. MM. Jean-Guy Roy, secrétaire du syndicat, René Pouliot, Rémi Jean, négociateurs pour le syndicat et M. Claude Aubin représentant patronal.

M. R. Lemieux, président du Richelieu - Arvida

Arvida — M. Raymond Lemieux, ingénieur à l'emploi de l'Alcan, a été élu à la présidence du club Richelieu d'Arvida. Il succède à M. Wilfrid Barthe qui agira désormais comme trésorier du club.

Les autres membres du nouveau conseil d'administration sont M. Georges Simard, vice-président, M. Maurice Parent,



M. ADRIEN PLOURDE, vice-président de la CSN, vient d'être nommé au Conseil supérieur du travail de la province, en remplacement de M. Jean Marchand.



M. R. Lemieux

secrétaire, M. Paul Gaudreault, vérificateur, MM. René Coriveau, Paul-S. Desautels, Romuald Roy, Albert Voyer et Maurice Gauthier, directeurs, M. Maurice Dinelle en charge du bulletin du Club et M. William Roussy, maître de cérémonies.

Le nouveau président est membre de la Corporation des ingénieurs, de l'Institut des ingénieurs du Canada, directeur du Club de golf d'Arvida et directeur du Comité de la bibliothèque de cette même ville.

**Le Lingot
au téléphone**
347, rue Davis — Arvida
Service des nouvelles
Signaux: 548-6834
Publicité commerciale
Signaux: 548-8875

Prime hebdomadaire de \$9 pour les employés de l'Alcan à Chute-des-Passes

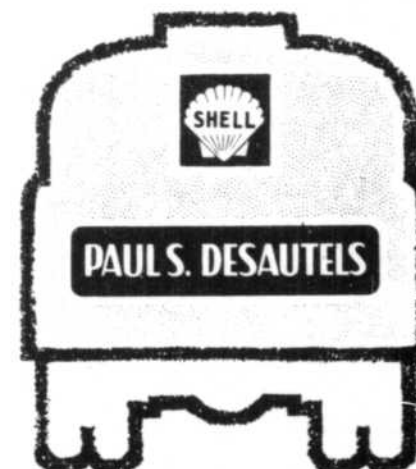
Chute-des-Passes — Les représentants de la compagnie Alcan et du Syndicat des employés de Chute-des-Passes ont signé une nouvelle convention collective de travail. Les intéressés en sont venus à une entente sur les clauses locales: on sait que les clauses générales avaient été acceptées par

les employés de cette centrale lors d'un vote, le quatre novembre 1964.

Cette nouvelle convention, d'une durée de trois ans, touche une cinquantaine d'employés. Elle comporte, outre les avantages particuliers dans certains domaines et une augmentation générale de salaire, une "prime d'isolement" de \$9 par semaine.

MM. Claude Aubin, J.-A.-L. Laspérance et F.W. Loucks négociaient pour la compagnie Alcan; les représentants du

Syndicat étaient MM. Lucien Gaudreault, Rémi Jean, René Pouliot et Jean-Guy Roy.



DEUX NOUVEAUX SPECIALISTES POUR ENFANTS A CHICOUTIMI



Dr Gervais Aubin

Bachelier ès arts et docteur en médecine de l'Université Laval, .60 le Dr Gervais Aubin, après un stage d'étude d'un an à l'Hôtel-Dieu St-Vallier de Chicoutimi et de trois ans à l'Hôpital Ste-Justine pour enfants de Montréal a reçu récemment ses diplômes de spécialiste en Pédiatrie du Collège des Médecins de la Province de Québec et du Collège Royal du Canada.

Ils sont attachés au service de Pédiatrie de l'Hôtel-Dieu St-Vallier de Chicoutimi.

Leur cabinet de consultation est ouvert à la clinique de Pédiatrie de Chicoutimi, Institut Médical, coin Boul. Talbot et Cartier. Tél.: 549-1034.



Dr Jean Larochelle

Bachelier ès arts de l'Université de Montréal (médaillon du Lieutenant Gouverneur), Dr en médecine de l'Université Laval, .60 le Dr Jean Larochelle a fait des stages à l'Hôtel-Dieu St-Vallier de Chicoutimi (un an) et à l'Hôpital Ste-Justine pour enfants de Montréal (3 ans). A la suite de son entraînement le Dr Larochelle est spécialiste en Pédiatrie du Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec, et certifié du Collège Royal du Canada.

ATELIER AMBULANT



Pour vos problèmes de

- Chauffage
- Plomberie
- Brûleurs à l'huile

Consultez

LUDGER HARVEY & FILS LTEE

108 St-Thomas

542-4516
548-6709

Jonquière
Arvida



TOBY SAKS, violoncelliste donnera un concert aux JMC

Originaire de New-York, Toby Saks remporta le premier prix de sa classe en 1958, à la remise des diplômes du "School of performing arts". Depuis elle a continué ses études de violoncelle avec Léonard Rose au "Juilliard School of Music" et elle a reçu son baccalauréat en sciences au printemps de 1964. Ses attributions du "Juilliard School" comprennent la bourse Félix Salmond, le prix Mu Phi Epsilon et le prix Léopold Stokowski.

Elle est membre de l'orchestre Juilliard et elle s'est produite avec ce groupe en qualité de soliste. Toby Saks remporta également un prix au concours national pour cordes du "Friday Morning Music Club" à Washington, D.C. en 1959, au concours "Hour of music" à New-York en 1960, au concours Artist Advisory Council, à Chicago en 1961 et enfin au concours international de Pablo Casals en Israël, en octobre 1961. En mai 1963, elle reçut un grand prix lors du deuxième concours international de Tchaikovsky, à Moscou.

En décembre 1960, elle avait débuté à New-York et depuis elle a joué aux Etats-Unis aussi bien qu'à l'étranger, dans de nombreux pays comme l'Israël, l'Union Soviétique, la France, l'Allemagne, l'Italie et Porto-

Rico. Elle joua au "Festival des Deux Mondes" à Spolète en juillet 1962 et au "Festival des arts" de Berlin, en mai 1963. En 1963, Toby Saks poursuivit ses études à Paris en tant que "Fulbright Scholarship", tout en donnant des récitals en Europe. La publication juillet 1963 de la revue "Musical America" a élu Toby Saks comme une jeune artiste américaine parmi les plus prometteuses de l'année.

Les personnes intéressées à assister à ce concert pourront se procurer des cartes à l'entrée.

CONCERTS DANS LA REGION

A Arvida : le 12 janvier, à 8 h. 30, en l'auditorium de l'école secondaire Guillaume-Tremblay.

A Chicoutimi : le 24 janvier, à 8 h. 30, en l'auditorium Beauchamp.

A Jonquière : le 26 janvier, à 8 h. 30, en la salle de l'Hôtel de ville de Kénogami, concert pour les adultes.

Le 28 janvier, à 3 h. au cinéma Bellevue, concert pour les jeunes membres.

A Alma : le 2 février, à 8 h. 30, en l'auditorium de l'Hôtel-Dieu Christ-Roi, d'Alma, concert pour les adultes.

Le 3 février, à 8 h. au même endroit, concert pour les jeunes membres.

CHAMP LIBRE a interrogé les indiens du Québec



• Depuis des millénaires, la forêt canadienne est habitée par des hommes heureux, calmes et fiers de leur liberté et de leur subsistance. Toutefois, depuis plusieurs décennies, la forêt est envahie par les Blancs, et la "civilisation industrielle" semble devoir changer notablement le mode d'existence de ces premiers habitants du Canada que sont les Indiens. En 1965, le drame de l'Indien qui veut rester fidèle à lui-même, à ses traditions et à sa nature, c'est de sentir que le fossé s'élargit chaque jour davantage entre son milieu familial et le reste du monde. Au temps des premiers explorateurs, la différence n'était pas aussi surprenante : c'était "celle qui sépare l'arbalète de la flèche". De nos jours, qu'ont de commun le chasseur qui reconnaît le passage de l'original à quelques brindilles cassées et le physicien nucléaire qui reconstitue dans son laboratoire la force et l'énergie du soleil ?

Au cours de son émission hebdomadaire, CHAMP LIBRE présentera, le samedi 16 janvier à 7 heures du soir, un reportage sur les Indiens du Québec. Cette petite heure passée avec des reporters et des cameramen de Radio-

Canada nous permettra de mieux connaître les premiers habitants de notre pays; nous prendrons conscience de ce qu'ils sont devenus après quatre siècles de présence de l'homme blanc sur leurs territoires.

Ce reportage, réalisé par Marcel Blouin avec la collaboration de Judith Jasmin, se limite aux Indiens du Québec à ceux qui subsistent en nomades dans la forêt et le long des lacs et à ceux qui vivent dans les réserves à proximité des agglomérations des Blancs. Cette émission nous apporte de belles images de leur vie quotidienne, au travail, à l'école, ou pendant leurs moments de loisirs.

Des Indiens seront interrogés sur leurs goûts et leurs habitudes. Des missionnaires nous diront leurs problèmes. Des agents sociaux du gouvernement central nous parleront de leurs espoirs. Les Blancs du Canada aideront-ils les Indiens à s'adapter au monde moderne comme les Sauvages du XVI^e siècle ont aidé les colons à s'installer sur leurs territoires ?

CHAMP LIBRE, le samedi soir à 7 heures, à la télévision.

Le PREMIER long métrage à Chicoutimi sera signé : GUY BOUCHARD

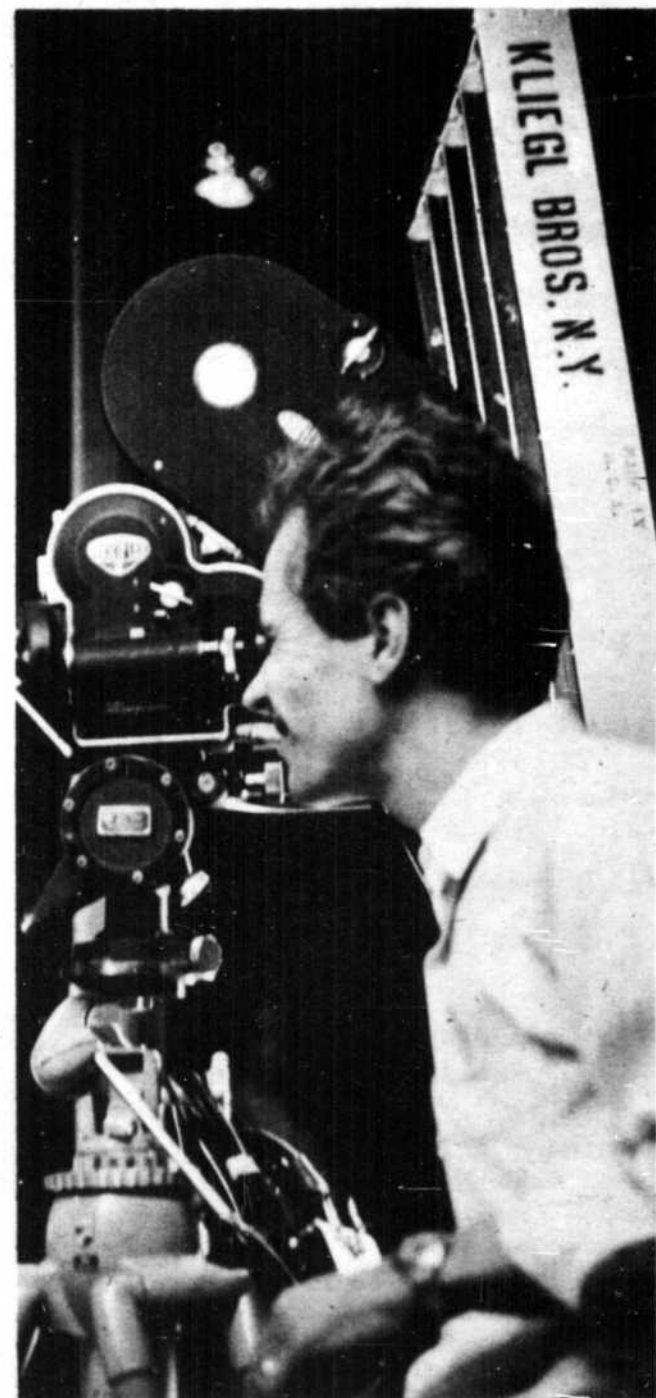
CHICOUTIMI — Guy Bouchard est bien connu dans le monde artistique Saguenéen pour avoir fait un peu de tout. Il commença par la radio et passa par la télévision, le journalisme et le théâtre, sans oublier le cabaret. M. Bouchard vient d'ajouter une plume à son chapeau en se lançant dans la réalisation d'un long métrage. "Carnaval en chute libre" sera projeté à l'écran en juin.

Guy Bouchard est l'auteur du scénario de ce film dont les premières scènes ont été tournées dimanche dernier dans la maison de M. Maurice Gauthier de Chicoutimi-Nord. Il s'agit en fait d'une histoire d'amour ayant comme fond de scène les festivités du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi. Les rôles de premier plan seront tenus par Nicole Blackburn, Norman Truchon, Danièle Bouchard et Fernand Desmeules. Seront également de la distribution, Margot Rogers, Christiane Bouchard, Nicole Duperré, Jacques Lafrance et Jacques Cayer.

Quelques détails

Les scènes extérieures de ce film en noir et blanc seront tournées à Chicoutimi dans le cadre du carnaval. Les scènes intérieures seront tournées dans la maison de M. Maurice Gauthier de Chicoutimi-Nord, du Dr Gaston Lapointe et de M. Jean-Hugues Tremblay de Chicoutimi. Pour les scènes à déploiement plus considérable, on utilisera la grande salle du Montagnais et le restaurant Alouette.

Trente personnes travailleront autour de Guy Bouchard. La durée prévue pour le tournage de cette pellicule de 90 minutes est de quatre mois. Jean Saulnier assumera le poste de directeur de la photographie. Le film sera tourné et post-synchronisé à la maison Delta Film de Montréal.



Côté financier

Une compagnie, "Ciné-Sag Inc." a été formée pour financer le projet. Les dirigeants de cette entreprise sont MM. Gilles Lalonde, Henri Hubert et Gérard Claveau, tous de Chicoutimi. A ces derniers, viennent s'ajouter une dizaine d'autres hommes d'affaires de la région.

Ciné-Sag n'entend pas en rester là. Plusieurs autres projets sont envisagés, pour le tournage d'autres films. L'entreprise a déjà fait l'acquisition de l'équipement technique nécessaire pour la production de films d'envergure.

Premier prix du concours de décorations extérieures à M. A. Yanosko d'Arvida

Arvida — Pour la quatrième année consécutive, M. Andy Yanosko, du 241 de la rue Guy-Lussac à Arvida, a remporté le premier prix du concours annuel de décorations extérieures organisé par la Jeune Chambre d'Arvida, à l'occasion des Fêtes. La mention, pour la catégorie de "la plus belle et la meilleure décoration extérieure" est allée à M. Odias Octo du 235 de la rue Bergeron.

Le prix pour la "décoration à caractère religieux" a été remporté cette année par M. Edouard Brassard du 284 de la rue Labrecque, tandis que les religieuses de Notre-Dame-de-l'Assomption, dont la résidence est située sur la rue Hudson, et M. Charles Reed du 586 de la rue Hunt obtenaient une mention dans cette même catégorie.

Le prix "d'originalité" a été de nouveau décerné cette an-

née à M. Laurent Simard du 182 de la rue Burma, tandis que M. Owen Ness du 203 de la rue Guy-Lussac se méritait la mention honorable. Notons que c'est la seconde fois que M. Simard remporte le premier prix de cette catégorie.

Les juges du concours, M. Roland Lemieux, gérant de la ville d'Arvida, M. Aimé Trudel, directeur des relations extérieures de l'Alcan au Saguenay et M. Robert Larouche, sénateur international JC, ont tenu à rendre hommage aux gagnants des trois catégories qui ont dû consacrer plusieurs heures de travail à la préparation des décorations extérieures de leurs résidences.

Rappelons que le directeur du comité de la Jeune Chambre chargé de préparer ce concours était M. Jean-Marie Dufour.

Léo Tremblé d'Alma ira dans le Grand Nord

C'est un rêve de plusieurs années, que Léo Tremblé, artiste peintre d'Alma verra se réaliser d'ici quelques jours, lorsqu'il partira pour un voyage d'une couple de mois, vers les espaces blancs au-delà des régions boisées.

Jusqu'ici, Léo Tremblé a peint et créé à partir de ce qu'il avait vu dans la région et en Gaspésie. Mais toujours, Léo cherchait un coin de pays où les yeux porteraient à leur limite sans rencontrer d'obstruction; car jusque là la vision était limitée à cause des bâtisses, des arbres, des forêts ou des montagnes. C'est facile à comprendre, qu'après quelques séjours à Montréal et à Québec pour tenter d'y trouver des sujets d'inspiration, Léo soit revenu à sec, complètement ennuagé de la grande ville.

D'ici une semaine, Léo Tremblé aura rejoint Winnipeg, et de là se sera envolé en compagnie d'Oblats des missions du Nord canadien, avec lesquels il doit vivre son expérience nouvelle. L'aventure sera le résultat du travail de préparation et de l'appui financier de M. et Mme Paul-Emile Lafontaine, propriétaires de la Galerie Continentale de Montréal.

Pour Léo Tremblé, le Nord est une marque de mystère dans lequel il place beaucoup d'espoir; il s'attend d'y trouver l'infini de la toundra enneigée, où l'oeil porte à volonté sans rencontrer d'obstacles; il s'attend d'y trouver le blanc à satiété mêlé du bleu soie boréale. Son programme de travail est encore un peu vague, mais il le dressera rapidement une fois sur les lieux: Beaucoup de croquis au crayon, au fusain ou à la craie de cire pour ramener chez lui à son retour "le plus de Nord possible" et aussi de la peinture car Léo Tremblé aura dans sa mallette chevalet tout ce dont il aura besoin pour des travaux complets quand il en sentira l'inspiration.

Le Léo Tremblé d'après le Nord sera-t-il différent du Léo Tremblé d'avant? — Peut-être répond-t-il car présentement je cherche à simplifier ma peinture à la dénuder tant dans ses lignes que tant dans la couleur, peut-être le réussirai-je là-bas.



APRES L'HORIZON LIMITE, LES GRANDS ESPACES. — Jusqu'ici, Léo Tremblé, artiste peintre d'Alma, a travaillé tantôt chez lui, tantôt à son atelier dans le parc des Laurentides, tantôt dans l'atelier que la ville met à la disposition, mais toujours, il s'est inspiré du Lac, du Saguenay, des Laurentides ou de la Gaspésie. Sa nouvelle aventure le mènera vers des horizons sans limites du Grand Nord où, en plus, il trouvera comme dominante, le blanc et le bleu boréal.

Calendrier artistique

14 janvier: Le spectacle mettant en vedette la populaire chanteuse anglaise Pétula Clark aura lieu au cinéma Bellevue, à 9 h. 30.

o — o — o

14 janvier: Au réseau français de Radio-Canada, l'hôtesse de l'émission Pleins Feux, Monique Leyrac, accueillera le célèbre interprète de musique de jazz, Duke Ellington. Les mélomanes seront sans doute très heureux d'entendre le populaire pianiste, ce soir à 9 h.

o — o — o

17 janvier: Le Téléthéâtre de Radio-Canada présentera dimanche à 9 h. "Tuez le veau gras" de Claude Jasmin. Cette pièce sera jouée par des comédiens bien connus tel que Benoit Girard, Janine Sutto, Georges Groulx, Jacques Godin et plusieurs autres.

o — o — o

21 janvier: Concert en l'auditorium de l'école secondaire Guillaume-Tremblay de la violoncelliste Toby Saks. Ce concert débutera à 8 h. 30 et s'adresse aux membres des JMC d'Arvida.

o — o — o

24 janvier: Concert des JMC de Chicoutimi à 8 h. 30 en l'auditorium Beauchamp, mettant en vedette Toby Saks.

o — o — o

25 janvier: Comédie musicale "All about us" jouée par les Canadian Players à Arvida le 25 janvier à 8 h. 30 dans la salle de l'école élémentaire de Saguenay Valley. Cette pièce rappelle des moments intéressants de l'histoire du Canada.

o — o — o

26 janvier: Les JMC de Jonquière présentent aux membres adultes le concert de Toby Saks. Ce concert aura lieu en la salle de l'Hôtel de ville de Kénogami, à 8 h. 30.

o — o — o

28 janvier: Concert de Toby Saks pour les jeunes membres JMC de Jonquière, au cinéma Bellevue, à 3 h.

o — o — o

31 janvier: Mlle Marie-Jeanne Tchernoff, organiste et professeur de musique donne un concert d'orgue à l'église de St-Philippe, à 8 h. 30.

Dr Louis-H. Boivin, o.d.

Dr Maurice Royer, o.d.

BOIVIN & ROYER
OPTOMETRISTES

à ARVIDA
Edifice des Postes
Tél.: 548-4022

à JONQUIERE
360, rue St-Dominique
Tél.: 542-6186

SECURITE GARANTIE
AVEC NOS

VOITURE USAGEE

"GOODWILL"

Des experts sont à votre disposition pour vous conseiller.

SPECIAUX DE LA SEMAINE

Voitures portant la garantie
"GOODWILL"

PONTIAC '64
Sedan, 4 portes, auto., radio

\$2,550

VOLKSWAGEN '62

\$945

OLDSMOBILE '61
Auto., radio (tel quel)

\$495

SUNBEAM '61
Convertible

\$945

Boivin & Fils
— AUTO LTEE —
CHICOUTIMI

31 est, Jacques-Cartier Tél.: 543-4427 - 28

Le Lingot
au téléphone
347, rue Davis — Arvida
Service des nouvelles
Signalez: 548-6834
Publicité commerciale
Signalez: 548-8875

Mlle Lane vante les plaisirs de la route

Savoir voyager et surtout voyager avec le moins de bagages possible tout en apportant le nécessaire sont des atouts dont dispose Mlle Carol Lane, bien connue du public féminin pour ses nombreuses brochures se rapportant aux plaisirs de la route.

Depuis plus de deux ans, Mlle Lane se promène à travers le Canada afin de se renseigner sur les lieux les plus importants et aussi se documenter sur les multiples activités qui se dérouleront durant l'année. Ces informations lui permettront de répondre aux centaines de lettres que le courrier lui apporte chaque jour, car Mlle Lane accueille régulièrement ces demandes avec plaisir. "Pour moi, le meilleur moyen de connaître mon pays a été de le visiter, de l'Atlantique au Pacifique, et de garder tout au long de ces randonnées des yeux grands ouverts afin de ne rien perdre de vue et de trouver à chaque endroit un point d'intérêt".

Conférences

Très souvent, Mlle Lane donne des conférences sur les diverses manières de préparer un voyage, de placer les vêtements dans une valise. Elle conseille aussi les gens sur les choses nécessaires, c'est-à-dire, objets et vêtements et parfois des certains jouets qu'il faut apporter et aussi sur les façons de les placer afin qu'ils occupent le moins d'espace possible.

A la suite de ces conférences, Mlle Lane distribue à ses auditeurs des pamphlets agrémentés d'illustrations et remplis de conseils. Mlle Lane fait parvenir aux personnes qui lui en font la

demande une brochure expliquant des jeux que les enfants pourront exécuter tout au long de la randonnée.

Les enfants

Afin de pouvoir répondre aux personnes qui demandaient des conseils sur la façon de voyager avec des enfants, Mlle Lane a voulu vivre elle-même l'expérience. Chaque été, elle se promène durant une dizaine de jours en compagnie de trois bambins. Ainsi elle sera au courant de ce que les jeunes touristes ont besoin pour ensuite renseigner les mamans.

De Montréal

Native de Montréal, Mlle Lane demeure maintenant à Toronto. "Mais, je viens très souvent dans la région métropolitaine afin de rencontrer mes parents qui habitent St-Jovite".

Avant de travailler pour la compagnie Shell, Mlle Lane fut tour à tour conseillère de modes et directrice du service des achats dans un grand magasin. Ses occupations précédentes l'avaient amenées à voyager et pour elle, voir des endroits nouveaux et différentes gens suscite toujours sa curiosité. Ces expériences antérieures facilitent aujourd'hui son travail et lui permettent de communiquer ses impressions aux personnes intéressées.

Mlle Lane a donné une conférence lundi soir, aux membres de l'association des dames de l'Eglise Unie d'Arvida. Plus de soixante-dix personnes ont assisté à cette conférence et Mlle Lane a dû répondre à plusieurs questions qui lui furent demandées.



Mlle CAROL LANE cause avec une jeune touriste.

Fusion de l'élégant et du fonctionnel dans les vêtements de sport

Il fut un temps où il y avait une différence marquée entre les vêtements produits en quantité limitée par les maisons de grand style et les vêtements fonctionnels demandés par les skieurs endurcis. Mais l'écart entre les vêtements élégants et les vêtements pratiques a soudainement disparu. Le temps n'est plus où on pouvait, d'un seul coup d'oeil à leur mise, distinguer les amateurs des professionnels.

Le nouvel anorak en matorassé de nylon extensible, qui épouse la silhouette sans gêner les mouvements, illustre bien le cas d'un vêtement qui, tout en ayant du style, est conçu en fonction de son usage. Anciennement, l'indice d'un skieur, il n'était exécuté que dans des tons conservateurs. Maintenant en noir et blanc ou à impressions abstraites, aussi bien qu'en couleurs vives ou en tons pastel, il est résistant, chaud et dégagé, et sa ligne affinée permet au skieur de retrancher cette seconde de trop sur sa descente.

En fait de lignes simples et classiques, appropriée et pratiques, les skieurs peuvent également trouver des tuniques extensibles à col-cagoule convertible et pantalon assorti.

Pour les skieuses, le pantalon combiné est offert dans une variété de couleurs. Les costumes

deux-pièces, avec jaquette à fermeture sur le devant ou sur le côté, sont à la fois pratiques et élégants. Les anoraks, en nylon "Antron" ou en tissu peluché de fibre acrylique "Orlon", sont souvent richement brodés et présentent parfois des cols en fourrure ou similifourrure.

Ces photographies montrent quelques-uns des vêtements confectionnés par les maisons canadiennes de vêtements de sport.



LES POCHES à fermeture à glissière et la patte qui retient le billet du remonte-pentes sont des caractéristiques du long parka bleu de monsieur et de l'anorak imprimé bleu et blanc de sa campagne. Les manches du parka ont un poignet froncé alors que l'anorak arbore des poignets-tempête et une cagoule amovible.

Le nouveau col arrondi de cet anorak réversible jaune et brun cache l'indispensable cagoule.

Un panneau brodé distingue cet anorak ceinturé, avec cagoule amovible, fermeture à glissière sur le devant et aux poches, et poignets froncés.

Les pantalons en nylon et laine

Les pantalons combinaisons en nylon extensible et laine sont parmi les vêtements les plus pratiques de la saison. Celui



de monsieur présente la ligne amincissante alors que celui de madame, qui subit l'influence du style Tom Jones, est agrémenté d'une blouse à volants.



Votre tapis peut paraître propre, pourtant...

Tout comme vous ne pouvez deviner le contenu d'un livre par sa couverture, vous ne pouvez pas toujours dire si un tapis est propre par sa couleur.

En fait, un tapis d'une couleur neutre peut paraître raisonnablement propre tout en ayant presque son poids en saleté, cachée dans les poils.

L'un des meilleurs moyens de déterminer si un tapis est sale ou non est de regarder à l'intérieur. Des épreuves ont révélé que 30 pour-cent de la saleté, du type sablonneux, est enfouie profondément dans les poils et ne peut être vue facilement. Quelque 60 pour-cent est composé de poussière et le 10 pour-cent qui reste, de détritus.

Il y a en réalité quatre genres principaux de saleté qui doivent être enlevés des tapis.

Cheveux, fil . . .

Les détritus de surface tels que des cheveux, du fil, des effilochures, des déchets de couture, des bouts de papiers et des miettes sont plutôt faciles à enlever sauf pour quelques substances collantes tels que les cheveux et les effilochures.

Les petites particules de poussière et de charpie des textiles posent un problème plus difficile car elles se déposent entre les poils. Elles peuvent changer ou ternir les couleurs des tapis.

Sable, gravier . . .

La saleté du sable, du gravier, de la boue, de la glaise et de la neige qui est entraînée par les souliers ou les animaux domestiques, se dépose toujours à la base des poils du tapis. Les bouts pointus de ces particules, pressés contre les fibres des poils et par les pieds ou les meubles, sont la cause de l'usure rapide des ta-

pis. Une fois enfoui, ce genre de saleté est très difficile à enlever.

Graisse

La dernière classification est une substance collante appelée "graisse de tapis" qui constitue jusqu'à vingt-cinq pour-cent de la saleté totale du tapis. C'est un composé de particules de caoutchouc et d'asphalte avec des particules graisseuses des fumées de cuisson, du tabac, et des échappements industriels. La graisse de tapis agit comme agent agglutinant qui accélère le procédé de ternissement des couleurs en serrant les particules de saleté ensemble.

La connaissance des problèmes de nettoyage est la base des bons soins d'un tapis, disent les experts en tapis, qui soulignent que les bons soins exigent l'emploi dans la maison d'un balai mécanique, d'un aspirateur et d'une savonneuse à tapis.

Rôle distincts

Le rôle du balai mécanique évidemment est d'effectuer un brossage rapide quotidien sur les surfaces où l'on circule beaucoup, pour enlever les cendres, les miettes, et les détritus. Le balai mécanique remonte également les poils du tapis par son action de peignage et enlève la saleté en surface avant qu'elle ne puisse pénétrer dans les poils du tapis. L'aspirateur devrait être utilisé chaque semaine. Le savonnage domestique en général devrait être fait une fois tous les six mois ou plus souvent selon les exigences de conditions spéciales.

Mariages

Le neuf janvier a eu lieu en l'église de St-Mathias, d'Arvida, le mariage de M. Jacques Brière, fils de M. et madame Paul-Emile Brière, de Jonquière, avec mademoiselle Lina Bastien, fille de M. et madame Antoine Bastien.

NAISSANCES

ST-PHILIPPE

Joseph-Leslie-Stéphane, né le 29 décembre, enfant de M. et madame Adrien Dugal (Angéline Stibre); parrain et marraine, M. et madame Leslie Jones.

Joseph-Luc-Daniel, né le 30 décembre, enfant de M. et madame Fernand Tremblay (Rosalie Landry); parrain et marraine, M. et madame Camille Côté.

Joseph-Yvan-Lionel-Paul, né le 26 décembre, enfant de M. et madame Lionel Gaudreault (Claire Gagnon); parrain et marraine, M. et madame Yvan Savage.

ST-JACQUES

Joseph-Reynald-René, né le trois janvier, enfant de M. et madame Eric Arseneault (Yolande Chrétien); parrain et marraine, M. et madame Reynald Arseneault.

Joseph-Paul-Sylvain, né le cinq janvier, enfant de M. et madame Guy Girard (Marie-Andrée Flammant); parrain, M. Jean-Paul Girard, marraine, mademoiselle Diane Girard.

ST-MATHIAS

Marie-Josée-Jacinthe, née le 31 décembre, enfant de M. et madame Hermann Bouchard (Rachel Perron); parrain, M. Claude Philippe, marraine, mademoiselle Marcelle Philippe.

STE-FAMILLE, KENOAGAMI

Joseph-Robert-Benoit, né le 27 décembre, enfant de M. et madame Ghislain St-Amand (Aline Boily); parrain et marraine, M. et madame Robert Boily, de Montréal.

DANIEL GAUVIN

(Barbier-coiffeur)
(coupe au rasoir)

Rés.: 548-8889, Salon 548-8062
Coin Hunt & Taschereau
ARVIDA

DES FLEURS



pour toutes occasions

- PLANTES FLEURIES
- FLEURS NATURELLES
- VENEZ VOIR

Réservez à bonne heure
Livraison gratuite à Arvida,
Jonquière, Kénogami,
Chicoutimi.

FLEURISTE ARVIDA
FLORIST INC.

548-4706

299 Davis

Arvida



M. ET MME JEAN-PIERRE BEDARD dont le mariage a eu lieu en l'église de St-Mathias d'Arvida. Le marié est le fils de M. et madame Isidore Bédard, décédés à Laterrière; la mariée, née Lisette Gauthier, est la fille de M. et madame Roland Gauthier, d'Arvida. Le père de la mariée est employé aux usines Alcan à Arvida.

Fiançailles

Le soir de Noël ont eu lieu les fiançailles de mademoiselle Nicole Leduc, fille de M. et madame Arthur Leduc, de Jonquière, à M. Gilles Pinard, fils de M. et madame Josaphat Pinard, de Jonquière.

La nuit de Noël ont eu lieu les fiançailles de mademoiselle Gaétane Lemay, fille de M. et madame Irénée Lemay, d'Arvida, à M. Paul-Emile Harvey, fils de M. et madame Alcide Harvey, également d'Arvida.

A Noël ont eu lieu les fiançailles de mademoiselle Lisette Morissette, fille de M. et madame P.-L. Morissette, de Chicoutimi-Nord, à M. Conrad Bergeron, fils de M. et madame Pitre Bergeron, de Chicoutimi.

La nuit du Jour de l'An ont eu lieu les fiançailles de mademoiselle Rolande Dufour, fille de M. et madame Jean-Charles Dufour, d'Arvida, à M. André Madore, fils de madame Rodolphe Madore, de Chicoutimi.

CARNET MONDAIN

M. et madame Gaston Bourgault et leur fille Diane, de Québec, ont passé le Jour de l'An à Arvida, les invités de madame Emile Arseneault.

M. et madame Emile Arseneault, de Québec, ont passé le congé du jour de l'An chez leurs parents, M. et madame Marius Gravel, de Jonquière et madame Emile Arseneault, d'Arvida.

M. et madame Georges Fortin, Mme Larry Tremblay et son fils Michel, de Sherbrooke, étaient les invités de M. et madame Lorenzo Tremblay, à l'occasion du jour de l'An.

Le Dr et madame Don Joyce, de Charlotte, Caroline du Nord, ont passé le jour de Noël à Arvida, les invités de M. et madame Lucien Perreault.

M. André Gobeil, de Winnipeg (A.R.C.) était à Arvida, dernièrement, l'invité de ses parents, M. et madame Emile Gobeil, de la rue Alexander.

AVOCAT-LAWYER

406, rue Mellon Street — Arvida

ROMUALD ROY, B.A., L. LL

Tél.: Bur. 548-8284 ou 548-8285
Rés. 548-8164



MARIAGE CLOUTIER-LABRECQUE. — M. et madame Alexis Cloutier dont le mariage a eu lieu dernièrement en l'église de St-Gérard-Majella, de Larouche. Le marié est le fils de M. et madame J.-Alex Cloutier, de Kénogami; la mariée, née Réjeanne Labrecque, est la fille de M. et madame Philias Labrecque, de Larouche. Le père du marié est à l'emploi des usines à Arvida.

GÂTEAUX RAYON SOLEIL

FRANCIS BOUCHARD

LTÉE

JONQUIÈRE



MM. J. H. BOLDUC ET AURELIEN TREMBLAY viennent de se voir confier d'importants postes au sein de la brigade ambulancière St-Jean. M. Bolduc, à gauche, devient surintendant régional de la brigade, en remplacement de M. Aurélien Tremblay tandis que ce dernier (à droite) est promu au poste de Commissaire régional.

Ecole de gardes-malades auxiliaires fondée à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi

Chicoutimi — Les autorités de l'Hôtel-Dieu St-Vallier de Chicoutimi ont annoncé récemment la fondation d'une école de gardes-malades auxiliaires. Les cours débiteront dans un avenir rapproché.

Pour préciser les objectifs de l'école, rappelons qu'une garde-malade auxiliaire est un membre de l'équipe du nursing qui se tient constamment au chevet du malade pour lui prodiguer les soins nécessaires et élémentaires.

L'école est ouverte à tous les garçons et filles qui ont complété une dixième année scientifique ou une onzième année générale. L'âge minimum requis est de 17 ans et demi et la durée des cours est de deux ans.

Les personnes qui désirent de plus amples informations doivent communiquer avec Soeur Ste-Julienne, directrice désignée de la future école, au numéro suivant : 549-2195, local 226, 227 ou 228.

Cours de préparation au mariage

Le Service de préparation au mariage de la paroisse de Ste-Thérèse, d'Arvida, organise pour la première fois cette année une série de cours à l'intention des fiancés actuels et futurs de la ville d'Arvida.

Ces cours s'adressent aux jeunes gens et jeunes filles qui désirent préparer ensemble le succès de leur vie à deux et leur bonheur.

L'inscription à ces cours se fera le 19 janvier, à 8 h. à la salle de l'école St-Joseph, située rue de l'école à Arvida.

Concert d'orgue

Un concert d'orgue sera donné en l'église de St-Philippe d'Arvida, le dimanche 31 janvier, à 8h.30. Ce concert soulignera l'inauguration des nouvelles orgues de cette paroisse et pour l'occasion Mlle Marie-Jeanne Tchernoff, organiste et professeur de musique, sera l'artiste invitée. L'entrée sera gratuite et tous les amateurs de belle musique seront sûrement heureux d'assister à cette séance musicale.

Il était temps...

Maman, papa, grand frère, grande soeur, mademoiselle, M. le professeur, le jour, le soir, pendant les vacances, tout le monde retourne à l'école... Il n'y avait guère que les commissaires d'écoles qui ne bougeaient pas.

Mais voilà qu'ils pourraient bien être, prochainement, enrôlés dans le mouvement. En effet, la Fédération provinciale des commissions scolaires organise en collaboration avec les Fédérations diocésaines, des cours préparés spécialement pour les commissaires d'écoles. Ils seraient présentés sous forme de conférences par trois membres des diocésaines auparavant préparés à cette intention par un cours d'une semaine à Québec.

L'éducation permanente préconisée par le rapport Parent vaut aussi pour les commissaires d'écoles...

Jean GAUDREAU D.C.
Membre du Collège des
Chiropraticiens
Le jour : Lundi au vendredi
Le soir : Lundi et vendredi
Bur.: 31 ouest, Racine
(Edifice Perron - Chicoutimi)
Tél.: 543-4394
Rés.: tél.: 549-1231

(Poils superflus)
MADAME
CLEMENT TREPANIER
diplômée
SALON ELECTROLYSE
261, Racine Arvida
Tél.: 548-4351

Homologation du rôle d'évaluation municipale

Arvida — Le rôle d'évaluation des propriétés de la ville d'Arvida a été homologué, hier soir, lors de la reprise de l'assemblée publique de lundi soir qui avait été ajournée pour permettre au Conseil de révision de prendre une décision concernant une dernière plainte d'un propriétaire sur laquelle le Conseil ne s'était pas encore prononcé.

L'évaluation municipale a été homologuée au montant total de \$72,940,000 qui comprend \$6,250,000 représentant la valeur des immeubles non-imposables et \$66,690,000, valeur des immeubles imposables.

Bien que le Conseil n'a pu accepter le rôle d'évaluation, lundi soir dernier, ceci ne l'a pas empêché d'accepter les prévisions budgétaires. Comme l'a expliqué le secrétaire-trésorier, M. Georges-E. Carrier, "quel que soit la décision rendue par le Conseil de révision, le changement apporté à l'évaluation municipale totale sera si minime qu'à toutes fins pratiques, les prévisions budgétaires demeurent les mêmes.

VENTE JANVIER

Tous les manteaux $\frac{1}{2}$ de drap garnis ou non de fourrure **PRIX**

MANTEAUX 25% de dain, suède ou cuir de rabais

LAINAGES

- Costumes
- Robes

$\frac{1}{2}$ PRIX

ROBES

d'après-midi ou du soir

$\frac{1}{2}$ PRIX

25%

de rabais

Vêtements sport

manteaux d'auto, pantalons de ski, etc.

TOUS LES CHAPEAUX

$\frac{1}{2}$ PRIX



CONFECTIONS DE HAUTE NOUVEAUTÉ POUR DAMES

Chicoutimi P.Q.

(En haut de la côte)

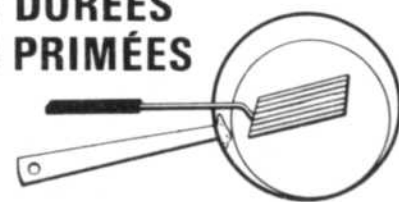
363 est, rue Racine

Robin Hood

EN COLLABORATION AVEC LE "SALON NATIONAL DE L'AGRICULTURE" PRÉSENTE UN

Grand Concours Culinaire

CRÊPES DORÉES
CRÊPES PRIMÉES



PREMIER GRAND PRIX

VALIANT 1965



de marque Chrysler, modèle V-100, 4 portes, transmission automatique, radio, etc.

CHÂTELET V



cuisinière automatique de marque Bélanger, 30", fenêtre perma-vue, etc.

BONI DE \$500.



offert au Cercle, Association ou École dont fait partie la gagnante.

10 PRIX DE CONSOLATION



malaxeurs électriques de marque Samson-Dominion, modèle no 1926.

Trois finalistes, choisis par un jury compétent, seront invitées, toutes dépenses payées, à exécuter leur recette de crêpes au Salon National de l'Agriculture, le mardi 16 février 1965. Les 2e et 3e prix comprendront une cuisinière Châtelet V de Bélanger, un malaxeur électrique Samson-Dominion et un Boni de \$100.00 offert au Cercle, Association ou École. Le concours se termine le samedi 30 janvier 1965.

Formule de Participation

CONCOURS • CRÊPES DORÉES • CRÊPES PRIMÉES •
CASE POSTALE 1005 • MONTRÉAL 16, QUÉ.

Ci-joint ma recette de crêpes, ainsi qu'un certificat de garantie de Farine Robin Hood Pré-tamisée ou Instantanée.

NOM

ADRESSE

VILLE

PROV.

(Vous trouverez le règlement officiel, des informations détaillées et des formules de participation chez votre épicer.)

Chicoutimi fera observer les règlements

CHICOUTIMI — "Aux grands maux les grands remèdes". Voilà en résumé la position du service de la police de Chicoutimi. Depuis plus de dix ans, les campagnes de sécurité routière se sont multipliées dans les limites de la ville. Le Conseil et le corps de polices ont eu l'occasion plus d'une fois de mettre leur patience à l'épreuve. On juge maintenant que cet état de choses a assez duré et, de souligner le sous-chef de police St-Hilaire, nous prendrons tous les moyens légaux dont nous disposons pour protéger la vie des citoyens.

Nombreux sont ceux qui s'étonnent de la rigueur avec laquelle sont appliqués les règlements de la circulation dans les limites de Chicoutimi. Comment en est-on venu à adopter une attitude aussi intransigeante? Deux raisons majeures motivent cette attitude. La première c'est que Chicoutimi enregistre depuis quelques années un nombre d'accidents nettement supérieur à ceux enregistrés dans les autres loca-

lités de la province, compte tenu des populations. La seconde, qui en fait explique la première, c'est le peu d'empressement qu'ont mis jusqu'ici les automobilistes à observer les règlements de la circulation.

La situation est-elle si grave?

En 1964, il s'est produit un peu plus de 1,100 accidents dans les limites de Chicoutimi, dont 1,050 collisions entre véhicules,

30 piétons heurtés par des automobiles, une collision d'automobile avec un convoi ferroviaire, etc. Ces accidents ont fait 10 morts et 114 blessés. Des dix mortalités, huit ont été enregistrées sur le boulevard St-Ignace. Parmi les accidents survenus, environ 375 ont occasionné des dommages supérieurs à \$125. Nous arrêtons là cette énumération, les chiffres parlent par eux-mêmes.

Effort considérable

Le corps policier de son propre chef et aussi sur les instances du Conseil a redoublé d'efforts, pour essayer d'endiguer cette avalanche d'accidents. Les automobilistes ont d'abord été prévenus, sans grand résultat. Finalement, la ville a fait l'acquisition d'un radar afin d'être en mesure d'exercer un contrôle plus strict, particulièrement sur le boulevard St-Ignace. Au cours

de l'année, 4,674 patrouilles ont été effectuées, ce qui constitue une augmentation importante par rapport à l'année précédente. Un second véhicule a également été mis à la disposition de la police, afin de donner plus de mobilité au corps policier. De nouvelles affiches ont été placées (6) sur le boulevard St-Ignace, indiquant la limite de vitesse, etc.

Le maire Tremblay à la séance du conseil du quatre janvier, a déclaré qu'il considérerait la situation comme grave et qu'en conséquence son administration prendrait tous les moyens légaux à sa disposition pour faire observer les règlements, même s'il s'agit de mesures qui ne sont pas populaires.

Et les amendes...

Plusieurs s'inquiètent du sort

de l'argent perçu en amende par la ville, soutenant qu'il doit s'agir de sommes considérables. Chicoutimi a perçu en 1964 en amendes \$20,000 de plus qu'au cours de la même période en 1963. Le sous-chef St-Hilaire n'est pas impressionné par le montant comme par le nombre d'infractions enregistrées. Il considère que malgré le travail soutenu du corps policiers, ce nombre ne représente qu'une bien faible partie des infractions commises. Seule, poursuit-il, une collaboration intensive des automobilistes pourra apporter une solution définitive au problème.

Pour ce qui est de l'argent, puisqu'il faut en parler, soulignons que le Conseil a décidé par résolution, de le verser dans un fonds spécial qui servira uniquement à apporter des améliorations au système routier de la ville.

Nouvelles du Conseil régional des syndicats nationaux

Lors de l'assemblée du Conseil régional des syndicats nationaux tenue à Alma, dimanche dernier, le président du conseil, M. Henri Vachon, a appuyé la déclaration du syndicat des employés de l'Alcan d'Arvida au sujet de la mise à pied de 250 métallos.

Pour sa part, Me J.-P. Lalancette, directeur régional de la C.S.N., s'est élevé contre l'exode des capitaux de la grande industrie à l'extérieur de la Province. Il faisait allusion à l'investissement de \$200 million qui seront dirigés vers l'Ouest

par les compagnies Price et Domtar.

La C.S.N., dans ses réformes de structures, songe à organiser des nouveaux services tels: service juridique, service assurance-sociale, service crédit-famille, service relations ouvrières, service assurance-chômage.

D'après Me Lalancette, ces services pourraient s'insérer dans les nouvelles structures régionales. A cause des mauvaises expériences passées, les travailleurs doivent se donner

les services qu'ils ne peuvent recevoir de l'extérieur.

Les dirigeants syndicaux de la région se rendront à l'évêché, le 31 janvier, visiter S. E. Mgr Paré.

La C.S.N. commencera prochainement, dans le haut du Lac-St-Jean, sa campagne de dépannage. MM. André Laurin, de la C.S.N. et Roch Bergeron, du comité régional d'éducation, seront de passage à Dolbeau la semaine prochaine pour aider

ceux qui ont des problèmes financiers.

De sérieuses critiques ont été adressées au CER par les délégués des 84 syndicats du conseil régional réunis à Alma, dimanche.

Le Conseil régional des syndicats demanderait au Procureur général de la Province de faire enquête dans les greffes de la région. La suggestion en a été faite lors de l'assemblée du dimanche.

M. Edmund Eccles devient surintendant des opérations de l'arrimage à Sagterms

M. Edmund Eccles occupe, depuis le 1er janvier, le poste de surintendant des opérations de l'arrimage aux installations portuaires de la Compagnie Saguenay Terminals de Port-Alfred.



M. Edmund Eccles

Au service de cette entreprise depuis 1948, M. Eccles a occupé successivement les postes de chef-arrimeur, de surveillant et de surintendant adjoint, avant d'être nommé, au début de l'année en cours, au poste de surintendant des opérations de l'arrimage.

Natif de Manchester, Angleterre, M. Eccles a fait ses études au St Bede's College de cette même ville. Avant d'accepter un poste à la compagnie Saguenay Terminals, il a servi comme apprenti officier et officier dans la marine marchande britannique.

Marié à Mlle Marguerite Harvey depuis 1952, il réside au 35 de la Baie à Bagotville. Il est officier commandant du corps des Cadets de la marine Royale canadienne "Saguenay" et président de la branche de la Baie des Hahas de la Croix-Rouge canadienne.

CITE



D'ARVIDA, P. Q.

CITE D'ARVIDA
DISTRICT DE CHICOUTIMI
PROVINCE DE QUEBEC

CITY OF ARVIDA
DISTRICT OF CHICOUTIMI
PROVINCE OF QUEBEC

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné par le soussigné, Secrétaire-trésorier de la cité d'Arvida, dûment autorisé par le Conseil Municipal de ladite Cité, lors d'une assemblée régulière tenue le 11 janvier 1965 et adjournée au 13 du même mois, que le règlement numéro deux cent quatre-vingt-trois, ayant pour objet d'ordonner la construction de certaines améliorations locales dans le territoire annexé sous l'autorité du règlement numéro deux cent quarante-trois et décrétant un emprunt à long terme de \$14,000 pour les fins susdites, sera soumis pour approbation ou désapprobation aux électeurs municipaux propriétaires d'immeubles imposables ayant qualité de voter sur ledit règlement, mercredi le 20 janvier 1965 à 7 h. 30 de l'après-midi, heure normale de l'est, dans la salle civique de l'Hôtel de ville, Place Davis, Arvida, P. Q. DONNE A ARVIDA, P. Q., ce 14ème jour de l'année 1965.

PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given by the undersigned, Secretary-Treasurer of the City of Arvida, duly authorized by the Municipal Council of the said City, at a regular sitting held on 11th January 1965 and adjourned to the 13th of the said month, that by-law number two hundred and eighty-three having for object the construction of certain local improvements within the territory annexed in virtue of by-law number two hundred and forty-three and providing for a long term loan of \$14,000, will be submitted to the municipal electors who are owners of taxable immovables and qualified to vote on the said by-law, on Wednesday, 20th January 1965, at 7:30 o'clock in the afternoon, Eastern Standard Time, in the meeting hall of the Council located in the City Hall, Davis Square, Arvida, Quebec.

GIVEN AT ARVIDA, Quebec, this 14th day of January 1965.

Georges-E. Carrier
Secrétaire-Trésorier
Secretary-Treasurer.

Mise en candidature

Chicoutimi-Nord — La mise en candidature en vue des élections municipales qui auront lieu à Chicoutimi-Nord le premier février, se fera le 25 janvier entre 10h. du matin et 2h. de l'après-midi. Il semble qu'il y aura lutte à tous les sièges de conseiller. A la mairie, aucun candidat n'est en vue, si ce n'est le maire sortant, le Dr Roch Boivin.

AUTOS USAGEES



SPECIAUX DE JANVIER

RENAULT '62
Gordini, Sedan, 4 portes. \$850

CHRYSLER '61
Saratoga, Sedan, 4 portes, automatique, servo-freins, servovolant, radio. \$1,850

METEOR '60
Ranch Wagon, 6 passagers, auto. \$1,350

VAUXHALL '60
Super Sedan, 4 portes, radio. \$750

OLDSMOBILE '57
Super 88, 2 portes, toit rigide, radio. \$750

Garantie "Goodwill".
OUVERT tous les soirs jusqu'à 9 h.

**Richard
BEAULIEU
Auto Ltée**

548-5561
Rivière Deschênes
ARVIDA

La CS Régionale Lapointe se prépare à relever le défi lancé par le rapport Parent

Le perfectionnement du personnel enseignant est certes le point qui a soulevé le plus de commentaires et de questions au colloque organisé par la Commission scolaire régionale Lapointe, samedi dernier, à l'école Henri-Fortier à Kénogami.

Cette journée d'études (la première du genre dans la région) à laquelle participaient environ 350 personnes pour la plupart du milieu enseignant, avait pour but d'analyser l'idée maitresse qui se dégage des tomes 2 et 3 du rapport Parent: "l'attention à l'enfant".

Subir ou adapter

"Avant de se livrer plus avant dans l'action, la CSRL vous interroge pour savoir ce que vous pensez des recommandations Parent, expliquait le président de la régionale, Me Paul Bouchard. Allons-nous attendre que d'autorité tous les redressements suggérés nous soient imposés... où serons-nous suffisamment motivés par nos propres besoins pour agir sans contrainte, ajoutait-il.

Etudes suggestions

Les suggestions faites par l'assemblée seront soigneuse-

ment étudiées par le comité de planification de la CSRL. Vers la fin de février, ce comité soumettra le résultat de son travail à la direction de la régionale Lapointe afin de l'aider à prendre certaines décisions et à orienter sa politique.

Pédagogie traditionnelle VS active

Il semble évident que les membres du personnel enseignant de la régionale comprennent l'importance de l'éducation permanente qui vaut pour eux comme pour les élèves. L'application pratique de cette éducation permanente se présente sous forme de cours de perfectionnement. Plusieurs suggestions furent faites à ce sujet dont la possibilité d'avoir, dans notre milieu, grâce à la collaboration des quatre régionales, des cours de perfectionnement qui familiariseront le personnel enseignant avec la pédagogie active telle que sug-

gérée par le rapport Parent, aussi bien que des cours nécessaires à la poursuite d'études supérieures.

Supervision locale

La commission qui étudiait le chapitre de l'école élémentaire a également fait d'intéressantes suggestions. Ainsi on demanda à la régionale d'étendre son champ d'action au plan élémentaire en ce qui regarde les services d'un psychologue, travailleur social ou médecin et que des spécialistes en éducation physique, solfège, et arts plastiques soient autorisés au cours élémentaire. Plutôt que d'abolir les examens on préconise un contrôle local ou régional de supervision scolaire.

Coenseignement

Au niveau secondaire, la question d'un coenseignement (classe mixte) a donné naissance à des opinions partagées pour finalement en arriver à la suggestion d'école pilote afin que le coenseignement se généralise progressivement.

Formation d'instituts

La formation d'instituts a donné lieu à d'intéressantes délibérations et les membres de cette commission qui voient le bien fondé de telles écoles ont cru bon de préciser "que l'institut ne devrait pas relever de la commission scolaire régionale Lapointe mais d'une corporation publique.

Les maternelles

Au chapitre des maternelles, les représentants de la régionale ont mis les choses au clair: Lapointe n'a nullement l'intention d'en prendre la charge. D'un autre côté, il semble évident que les classes pour l'enfance exceptionnelle passeront sous la juridiction de la

régionale dès l'automne prochain.

Le colloque s'est terminé sur une note optimiste et enthousiaste du président Bouchard: "L'économie de ressources humaines et matérielles que nécessitait le relancement de notre cours secondaire, elle s'impose dans le regroupement des forces nécessaires à un institut, elle s'impose également à la création d'un centre d'études universitaires, comme le recommande pour notre région le rapport de la commission Parent. En conséquence, devant ces objectifs, nous devons, si ce n'est déjà fait, oublier immédiatement sous peine de coûteux retards ou même d'échecs désastreux, les particularités qui nous séparent, pour nous préoccuper ensemble de cet universel qui doit nous attirer comme un aimant, le bien commun de notre région".

On nous a donné le meilleur, à nous d'en profiter

"Le plus grand ennemi à tout renouveau souligne le rapport Parent à maintes circonstances c'est d'attendre du tout fait... ils sont malheureusement nombreux ceux qui pensent que le gouvernement... le ministère de l'Éducation... et d'autres pensent et agissent pour nous... pour ma part, je crois que le rapport Parent aura été un feu de paille dans notre révolution tranquille si de chaque milieu ne surgissent des gens décidés à en commencer la réalisation".

C'est en ces termes que le directeur général des études à la régionale Lapointe, M. Lionel Girard s'adressait à la nombreuse assemblée d'éducateurs — et quelques étudiants — spécialement réunis pour étudier le rapport Parent.

M. Girard a fait un brillant et réaliste exposé de la situation actuelle de l'éducation dans notre région. Soutenant que le renouvellement scolaire touche chacun de nous. Il affirmait que les réformes doivent venir de l'intérieur.

"La régionalisation de l'enseignement a mené des modifications profondes à nos

structures administratives, disait-il. Commissaires et parents se voient dans l'obligation de changer complètement leurs habitudes, leurs façons de penser. Les cadres paroissiaux deviennent des cadres régionaux. L'esprit de clocher subit un choc dont il ne se remettra pas, je l'espère, ajoutait-il.

La plus grande erreur n'est pas toujours celle de se tromper, mais celle de ne pas agir. Je suis de ceux qui croient qu'il faut agir maintenant; ce qui nous viendra de Québec permettra des ajustements progressifs, disait-il encore.

Chacun à notre manière, dans des termes que nous connaissons, n'avons-nous pas dans le passé, gémé d'être engagés dans un système mal coordonné, souvent sans issue. A grands cris n'avons-nous pas réclamé une étude sérieuse pour la réforme de l'enseignement? Des tonnes de mémoires ont été fournis à la commission Parent. Elle en a extrait le meilleur et elle nous l'a livré. Si nous voulons être honnêtes avec nous-mêmes, il ne nous reste plus qu'à nous mettre en marche dès maintenant, terminait-il".

CITE



D'ARVIDA, P. Q.

CITE D'ARVIDA
DISTRICT DE CHICOUTIMI
PROVINCE DE QUEBEC

CITY OF ARVIDA
DISTRICT OF CHICOUTIMI
PROVINCE OF QUEBEC

AVIS PUBLIC

AVIS est par le présent donné que le Conseil de la Cité d'Arvida, lors d'une assemblée régulière tenue dans la salle des délibérations du Conseil le 11 janvier 1965 et ajournée au 13 du même mois, a passé et adopté en première et deuxième lectures les règlements suivants:

"REGLEMENT NUMERO DEUX CENT QUATRE-VINGT, IMPOSANT POUR L'ANNEE FINANCIERE SE TERMINANT LE 31 DECEMBRE 1965, UNE TAXE FONCIERE GENERALE SUR LES IMMEUBLES IMPOSABLES DE LA MUNICIPALITE".
"REGLEMENT NUMERO DEUX CENT QUATRE-VINGT-UN AYANT POUR OBJET D'IMPOSER SUR LES PROPRIETAIRES RIVERAINS UNE TAXE D'AMELIORATIONS LOCALES COUVANT LE COUT DES BORDURES DE RUES ET TROTTOIRS EN BETON DE CIMENT CONSTRUITS DURANT L'ANNEE 1964".
"REGLEMENT NUMERO DEUX CENT QUATRE-VINGT-DEUX DECETANT CERTAINS TRAVAUX D'AMELIORATIONS DANS LA CITE D'ARVIDA POUR REMEDIER AU CHOMAGE".

Lesdits règlements entreront en vigueur et auront force de loi le jour de leur publication. Tout intéressé peut en prendre connaissance au bureau du Secrétaire-Trésorier, Chambre 18, Hôtel de Ville, Arvida, durant les heures régulières de bureau. DONNE A ARVIDA, P. Q., ce 14ème jour de janvier 1965.

PUBLIC NOTICE

NOTICE is hereby given that the Council of the City of Arvida, at a regular sitting held in the meeting hall of the Council on 11th January 1965 and adjourned to the 13th of the same month, did pass and adopt in first and second readings the following by-laws:

"BY-LAW NUMBER TWO HUNDRED AND EIGHTY IMPOSING FOR FISCAL YEAR ENDING 31st DECEMBER 1965, A GENERAL TAX UPON THE TAXABLE IMMOVEABLES IN THE MUNICIPALITY".
"BY-LAW NUMBER TWO HUNDRED AND EIGHTY-ONE HAVING FOR OBJECT TO IMPOSE UPON THE BORDERING PROPRIETORS A LOCAL IMPROVEMENT TAX COVERING THE COST OF THE CONCRETE CURBS AND SIDEWALKS CONSTRUCTED DURING YEAR 1964".
"BY-LAW NUMBER TWO HUNDRED AND EIGHTY-TWO ORDAINING CERTAIN IMPROVEMENT WORKS IN THE CITY OF ARVIDA INTENDED FOR THE RELIEF OF UNEMPLOYMENT".

The said by-laws shall come into effect and have the force of law on the day of their publication. All interested may take communication of same at the Secretary-Treasurer's office, Room 18, City Hall, Davis Square, Arvida, during business hours.

GIVEN AT ARVIDA, Quebec, this 14th day of January 1965.

Georges Hébert

Maire

Mayor

Georges-E. Carrier

Secrétaire-Trésorier
Secretary-Treasurer.



ARGENT COMPTANT · ARGENT COMPTANT · ARGENT COMPTANT · ARGENT COMPTANT

GAGNEZ LA CAGNOTTE

CHEZ STEINBERG



*Comment
jouer...*

Obtenez vos cartes du jeu "GAGNEZ LA CAGNOTTE" chez Steinberg. Aucun achat requis. Les règles du jeu apparaissent sur chaque carte. Toute la famille peut y participer et essayer de trouver les meilleures façons de gagner.

DES PRIX EN ARGENT de \$500 et \$100 ou bien 1500 timbres Pinky peuvent être gagnés par les clients de Steinberg. Vous aussi pouvez gagner! Il vous suffit de trouver les bonnes impressions à leur place respective. Rien de plus simple! Les noms des gagnants apparaîtront dans ce journal. Nous espérons bien voir votre nom y figurer. Commencez dès aujourd'hui! Les cartes du jeu "GAGNEZ LA CAGNOTTE" ne sont disponibles qu'aux supermarchés Steinberg seulement. Plus vous collectionnez de cartes, plus grandes sont vos chances de "GAGNER LA CAGNOTTE" chez Steinberg! Venez dès aujourd'hui et la meilleure chance à tous!

GAGNEZ

\$500

COMPTANT



Une combinaison de trois noms STEINBERG alignés permet au détenteur de ces trois cartes de se mériter un prix de \$500 en ARGENT COMPTANT!



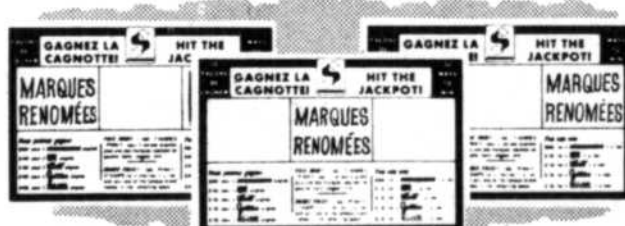
GAGNEZ

\$100

COMPTANT

DÉTERSIF **AJAX** BREUVAGES **Cott** L'HUILE VÉGÉTALE **Gattuso** THE **SALADA**
DETERGENT BEVERAGES VEGETABLE OIL TEA

3 AJAX alignés vous permet de gagner \$100. en ARGENT COMPTANT. Tout comme si vous avez 3 COTT, 3 GATTUSO, 3 SALADA alignés, vous vous méritez un prix de \$100. COMPTANT.



GAGNEZ

1500

TIMBRES

PINKY



Les détenteurs de cartes portant deux "CERISES" (l'une dans l'espace blanc de gauche, l'autre dans l'espace du centre de la deuxième carte) et l'un ou l'autre des produits mentionnés apparaissant dans l'espace de droite, recevront 1,500 Timbres Pinky.



RÈGLES DU JEU

- Aucun achat requis.
- Trempez la carte dans l'eau. Une des impressions suivantes apparaîtra dans l'un des trois espaces blancs: STEINBERG, AJAX, GATTUSO, SALADA ou CERISES.
- Collectionnez trois cartes, qui, placées l'une près de l'autre, offrent trois impressions identiques alignées. Ou, collectionnez 3 cartes ayant deux "Cerises" alignées ainsi que l'un ou l'autre des produits ci-haut mentionnés.

- Apportez les cartes gagnantes à votre supermarché Steinberg. Pour se mériter un prix, le participant doit répondre correctement à une question facile.
- Si rien n'apparaît ou si l'impression dans les espaces blancs n'est pas complète ou très nette; en somme si vous ne pouvez voir correctement l'identification du produit, cette carte est nulle, oui NULLE et sera échangée chez Steinberg pour une nouvelle carte.
- Les employés de Steinberg Limitée et leur famille immédiate ne sont pas éligibles.
- Le jeu se terminera le 13 mars 1965.

Il y a 10 façons de gagner! Commencez à collectionner vos cartes du jeu "GAGNEZ LA CAGNOTTE" dès aujourd'hui pour gagner votre premier prix!

7



ARGENT COMPTANT · ARGENT COMPTANT · ARGENT COMPTANT





Pierre dit... les festins des Fêtes ne sont qu'un souvenir... maintenant, LE PORC FRAIS EST EN VOGUE!

Les festins des Fêtes ne sont qu'un souvenir... maintenant, LE PORC FRAIS EST EN VOGUE ! PIERRE pourra vous dire que quand la saison des Fêtes et de la dinde est passée, tout le monde apprécie un changement d'aliments. Pour la plupart, c'est le porc qui est en vogue.

La faveur est à la saveur subtile et satisfaisante d'un rôti de longe... au goût délicat des côtelettes... au charme exotique des "sweet-and-sour spare-ribs". La viande de porc se prête à tant de préparations succulentes !

Steinberg — et votre ami PIERRE — feront le nécessaire pour vous fournir le porc le plus parfait, quelle que soit la coupe que préfère votre famille. Ils vous serviront aussi, naturellement, du bœuf impeccable, du poulet et toutes les viandes de premier choix. Même de la dinde !

En fait, votre supermarché Steinberg vous offre tout — des aliments parfaits, des articles ménagers... et des prix vraiment raisonnables. Une heureuse différence vous attend quand vous faites vos achats chez Steinberg. Alors, ne tardez pas... allez-y !

VIANDÉ DELICIEUSE
ET TENDRE !
SUCCULENTE ET RICHE
EN SAVEUR !

LONGES DE PORC FRAIS

Tout préparé ! Appétissant avec du riz et des tranches d'ananas !

BOUT DE COTES
(Poids moyen 3 lbs)

LA LB

43¢

BOUT DU FILET
(Poids moyen 3 lbs)

LA LB

53¢

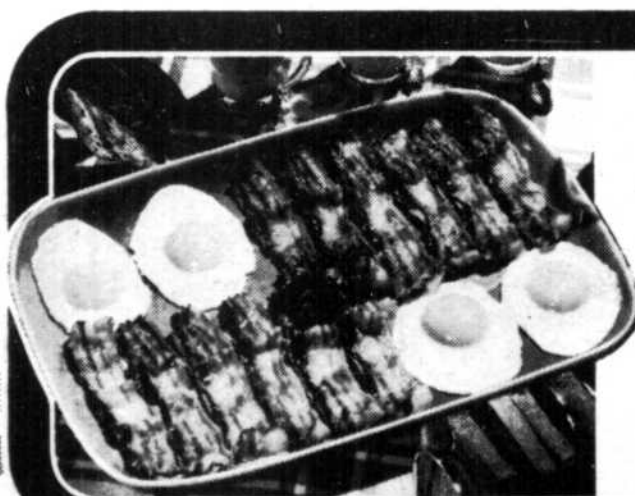
FRAIS DES CUISINES DE STEINBERG PATES AU POULET

Epargnez 14¢ cette semaine seulement

Chaque
gros pâté
pour

29¢

Un repas
en quelques
minutes !



BACON TRANCHE

Jack Spratt ou Premium de Swift
No 1, sans couenne (paquet 1 lb)

59¢

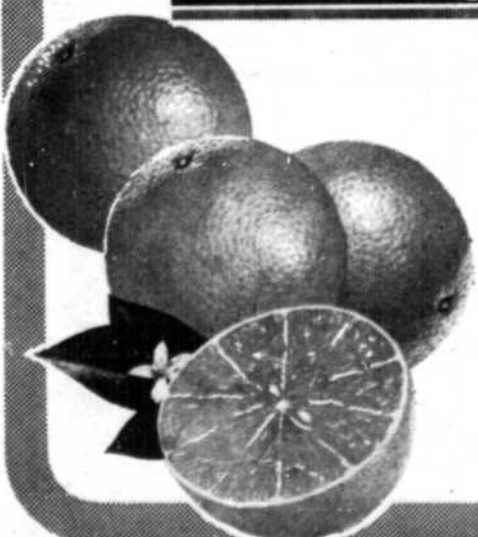
PARFAIT AVEC DES

OEUFs FRAIS

White Flock, nourissants
Catégorie "A", gros (la douz)

33¢

Fruits et Légumes!



ORANGES DE LA FLORIDE

Sucrées, juteuses, à pelure mince, favorites !

GROSSEUR
MOYENNE
250

**2 DOUZAINES
POUR
SEULEMENT 69¢**

Vitamines, idéales au petit déjeuner
offertes à un bas prix incroyable !

CHOU VERT

La
lb **09¢**

Céleri frais et croquant

piéds
pour **19¢**

de la Floride, classe no 1

Bananes mûres et dorées

Cabanita
LA LB **08¢**

petites, dans un sac poly.

Fraises

39¢

sucrées, rouges, juteuses, importées

POMMES

Mc Intosh

sac 5 lbs

49¢

FORMIDABLES AUBAINES CETTE SEMAINE!

BISCUITS AU CHOCOLAT

WHIPPETS

DE VIAU — 14¢ DE MOINS !

24 PAR
PAQUET
SEULEMENT
39¢

MAIS DORE

en crème.

Bte
10 oz
10¢
Idéal. de
fantaisie
**JUS DE
TOMATES**
Qualité de fantaisie !
3¢ de moins !Orchard King
Boîte 10 oz
10¢
CAROTTES SNYDER'S
Boîte 20 oz
seulement
10¢
De choix.
tranchées !
Betteraves ou navets
Snyder's
Boîte 20 oz
10¢
De choix.
en dés !
Mets Congelés!
Breuvage à l'orange
MARQUE PIC NIC
Concentré !
Chaque bte 6 oz
10¢
Pommes de terre
FRITES
Valley Farms
de choix,
pqt 9 oz
10¢
Pizza au fromage
HOLIDAY FARMS
Congelée !
Paquet 9 oz
10¢
Fromage doux Cheddar
Paquet
12 oz
49¢
Fields
O'Clover
Fromage Velveeta Kraft
Paquet
1 livre
67¢
Epargnez
6¢
Confitures St. Williams
Saveurs
assorties ! 5 bocaux
9 oz
\$1.00
Les prix annoncés sont en vigueur jusqu'à l'heure
de fermeture samedi, le 16 janvier 1965.
Les prix des fruits et légumes frais sont sujets aux
fluctuations du marché.
100

TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS

Avec ce coupon et une
commande de \$10 ou plus
de marchandises diverses ache-
tées en une seule fois !
Nul après sam., le 16 janv. aux
supermarchés Steinberg limitée.
Limite un coupon par famille.
STEINBERG
200

TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS

Avec ce coupon et une
commande de \$20 ou plus
de marchandises diverses ache-
tées en une seule fois !
Nul après sam., le 16 janv. aux
supermarchés Steinberg limitée.
Limite un coupon par famille.
STEINBERG
300

TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS

Avec ce coupon et une
commande de \$30 ou plus
de marchandises diverses ache-
tées en une seule fois !
Nul après sam., le 16 janv. aux
supermarchés Steinberg limitée.
Limite un coupon par famille.
STEINBERG
400

TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS

Avec ce coupon et une
commande de \$40 ou plus
de marchandises diverses ache-
tées en une seule fois !
Nul après sam., le 16 janv. aux
supermarchés Steinberg limitée.
Limite un coupon par famille.
STEINBERG
COMPOTE de POMMES

Bte 10 oz

10¢
Nature's
Best
SACS A LUNCH
25 par
paquet
10¢
de Guest
4¢ de
moins !
**NOURRITURE
POUR CHIENS**
PEP
2¢ de
moins !
Bte 16 oz
10¢
Poulet,
foie ou
boeuf
SAVON JERGENS
Format
de bain
10¢
Doux comme
une lotion!

VENTE à 10¢

FEVES AU LARD
Bte
10 oz
10¢
Stokely
Van
Camp's
SAUCE AUX TOMATES
5¢ de
moins !
Bte 7½ oz
10¢
Marque
Hunt's
**Soupe aux
pois
Habitant**

2¢ de moins

10¢
Prête-à-
servir!
Bte 8 oz
CAROTTES SNYDER'S
Boîte 20 oz
seulement
10¢
De choix.
tranchées !
Moutarde "KRAFT"
Bocal
6 oz
.10
SAUCE HOT CHICKEN
ESTA
bte 7 oz
10¢
Délicieuse
à tout usage!
MOUTARDE PREPAREE
Chaque
bocal 6 oz
10¢
Marque
Kraft
Betteraves ou navets
Snyder's
Boîte 20 oz
10¢
De choix.
en dés !
SPAGHETTI CATELLI
Bte
8 oz
10¢
Dans sauce
aux
tomates
MOUSSE DE VIANDE
4¢ de
moins !
Bte 3 oz
10¢
Puritan,
assorties
**POIS ET
CAROTTES**

Qualité de choix

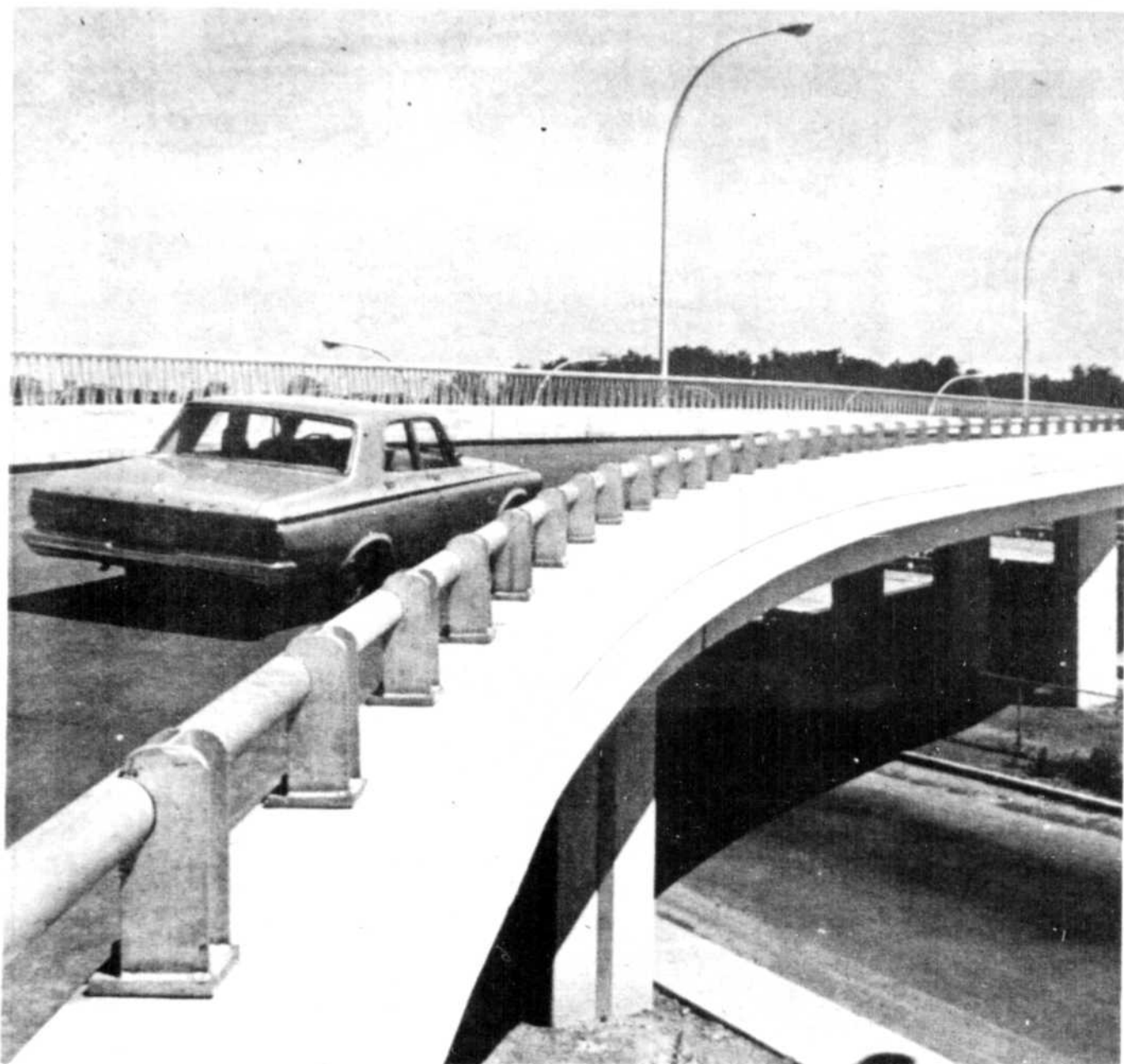
10¢
Marque YORK
Boîte 10 oz
POIS VERTS YORK
6¢ de
moins !
Bte 10 oz
10¢
non classés,
de
fantaisie !
MELASSE "Grandma's"
Poids net
12 oz
.10
De notre Boulangerie!
TARTE A L'ANANAS
10¢ de moins !
Fraîche du four
de Steinberg
chacune
49¢
Gâteau à l'ancienne
de Steinberg
6¢ de moins!
Chacun
39¢
Carrés de Steinberg
au beurre
d'arachides.
Chaque pqt
39¢

25
timbres PINKY
supplémentairesAUCUN COUPON REQUIS...
lors de l'achat de l'une ou l'autre
des pâtisseries Steinberg ci-
dessus !
Brioche
6 par
PQT
45¢

aux bleuets, de Steinberg

Beignes
12 par
PQT
45¢

frais, glacés au miel



PAR TOUTE LA PROVINCE. — Cette photo montre une section terminée, à l'ouest de Montréal, et fait ressortir les lignes nettes et fonctionnelles des lampadaires, des garde-fous et de la balustrade qui bordent le saut-de-mouton. Tous sont en aluminium Alcan dont l'usage se répand de plus en plus dans la construction routière.

Trois municipalités préfèrent les lampadaires d'aluminium

ARVIDA — La municipalité d'Arvida complètera, au cours de l'hiver, l'éclairage des rues de la ville en érigeant quelque 125 lampadaires d'aluminium, en plus de ceux qui ont été installés récemment sur la voie inférieure et sur le boul. Taschereau. Ces lampadaires seront érigés sur les nouvelles rues des quartiers St-Philippe et St-Mathias, de même que sur les rue Fay, Morisson, Dolbeau et quelques autres.

La ville d'Arvida compte maintenant 42 milles de rues éclairées qui sont munies de quelque 1,300 lampadaires dont 1,000 environ sont faits d'aluminium. Dans un article paru dans l'édition de la semaine dernière, nous rappelions qu'Arvida avait été la première municipalité de la région, et probablement parmi les toutes premières au Québec, à utiliser des supports verticaux en aluminium pour son système d'éclairage. En effet, dès 1949, la municipalité d'Arvida procédait à l'installation de 70 de ces poteaux d'aluminium.

Pas d'entretien

Avec la diminution du prix des poteaux d'aluminium et l'augmentation de celui des poteaux d'acier, il est devenu de plus en plus économique d'utiliser les produits d'aluminium qui, en plus, ont l'avantage de ne nécessiter aucun entretien. De l'avis de quelques ingénieurs des municipalités de la région, il en coûte de 10 à 15 dollars,

à tous les trois ou cinq ans, pour entretenir un poteau d'acier.

Jonquière-Kénogami

Profitant de l'expérience d'Arvida dans ce domaine et d'autres municipalités également, Montréal surtout, celles de Jonquière et Kénogami ont décidé de doter leur éclairage de rues, dorénavant, de poteaux d'aluminium.

C'est ainsi que la municipalité de Jonquière a fait un appel d'offres pour un total de 93 poteaux d'aluminium qui seront érigés sur plusieurs rues, là où il est nécessaire de compléter l'éclairage.

Les municipalités de Kénogami également érigera au cours de l'hiver, 10 poteaux d'aluminium pour compléter l'éclairage sur le boul. des Etudiants. C'est la première fois que ces

deux municipalités utiliseront des lampadaires d'aluminium et il semble que dorénavant, ils n'utiliseront plus que ça.

C'est là une confirmation d'un usage de plus en plus répandu à travers la province de Québec.

Québec demande une taxe scolaire de \$1.60 à Alma

ALMA — Pour satisfaire aux exigences du ministère de l'Éducation, la Commission scolaire d'Alma devrait imposer, d'une façon provisoire, un taux de taxe scolaire \$1.60 du \$100 d'évaluation et transmettre à ses contribuables des factures établies sur ce taux, quitte à produire plus tard des factures supplémentaires s'il arrive que le taux doit être fixé d'une façon définitive à niveau plus élevé. C'est le sens de la directive que le directeur général du financement de ce ministère vient de faire parvenir aux commissaires d'écoles d'Alma.

L'an dernier, et pour la première fois, le service des finances scolaires du défunt département de l'Instruction publique établissait l'indice de richesse d'Alma, en comparaison avec le reste de la province, et fixait son effort fiscal à un niveau tel qu'il commandait un taux de taxe scolaire de \$1.36. Cette année, Québec demande

une augmentation de \$0.24; même à ce nouveau taux de \$1.60, il resterait un déficit d'exercice de quelque \$115,000 que Québec semble accepter implicitement, du moins pour le moment.

Arrérages de taxes

Les comptes de taxes foncières en souffrance représentent quelque \$50,000 à la Commission scolaire d'Alma; soit \$500 d'us depuis au moins 3 ans; \$15,000 pour l'exercice 1962-63 et \$30,000 pour l'exercice 1963-64. Ceci ne tient pas compte des montants impliqués dans les contestations contre l'égalisation des rôles d'évaluation il y a 2 ans et contre le nouveau rôle d'évaluation de la ville d'Alma.

Important contrat à l'Atelier de Peinture d'Arvida

ARVIDA — Une firme d'Arvida, l'Atelier de Peinture, vient d'obtenir un important contrat de la compagnie A. Janin, entrepreneurs généraux chargés de la construction de l'édifice du Procureur Général, à Montréal. Le contrat au montant de \$272,228 a trait à l'exécution de travaux d'enduit de Résine-Epoxy.

Quatre services importants de notre système judiciaire seront logés dans cet immeuble qui s'élèvera sur le site de la désormais célèbre prison des femmes de la rue Fullum. L'immeuble a été conçu par l'architecte Jean-A. Gélinas. Les travaux de construction sont actuellement en cours.

725 enfants d'âge de maternelle

Le directeur des études, M. Paul-Emile Houle, a été autorisé à faire exécuter le recensement spécial à partir duquel les commissaires d'écoles établiront s'il y aura ou non des maternelles à la Commission scolaire d'Alma, en septembre prochain.

Le recensement général donne déjà quelque 725 enfants de 5 à 6 ans qui seraient éligibles aux classes maternelles en septembre soit une trentaine de groupes qui occuperaient 15 classes et 15 titulaires à raison d'une demie journée par jour par groupe.

La transaction d'Aluminium Limited est bâclée aux Etats-Unis

Le 5 janvier 1965, l'Aluminium Limited a soldé l'achat des installations de transformation d'aluminium de la National Distillers and Chemical Corporation et de la Cerro Corporation. Elle a également obtenu toutes les participations minoritaires dans les importants laminoirs de l'Alroll, Inc., à Oswego (New York).

A la suite de cette opération, six usines de transformation d'aluminium aux Etats-Unis passent à l'Alcan Aluminum Corporation, société dont l'Aluminium Limited détient la to-

talité des actions. L'Alcan Aluminum Corporation établira son siège social à Cleveland, dans l'Ohio.

L'opération d'achat s'est com-

plétée à la date prévue aux contrats.

Le Ministère de la Justice des Etats-Unis s'était adressé au tribunal fédéral du district du New-Jersey pour obtenir une injonction temporaire qui aurait empêché l'Aluminium Limited et la National Distillers de donner suite au contrat d'achat intervenu entre elles.

Cette demande a été entendue le 4 janvier à Newark et le juge fédéral de district James A. Coolahan, qui présidait l'audience, a rejeté le lendemain la demande d'injonction du Ministère de la Justice.

SUR LES BORDS DU SAGUENAY

Tout est possible, à preuve, nous venons de voir naître une compagnie cinématographique saguénéenne . . .

O-O-O

Dire que nos divers organismes régionaux se morfondent pour susciter de nouvelles petites industries. A quoi bon quand au fond c'est si facile . . .

O-O-O

C'est l'inspiration qui compte, Guy Bouchard vient de nous le prouver encore une fois. Blague à part M. Bouchard, vous ne manquez pas d'audace et nous vous souhaitons plein succès.

O-O-O

A la dernière assemblée du Conseil, lundi soir, un journaliste s'est emparé de l'agenda de l'assemblée de comité qui devait suivre. L'agenda en question appartenait à un conseiller. Le greffier n'a pas aimé ça et le conseiller concerné non plus . . .

O-O-O

Le stationnement rue Racine sur la côte sera facilité par l'aménagement prochain d'un terrain de stationnement, à l'arrière de la banque canadienne Nationale.

O-O-O

Les travaux d'hiver ne débutent pas vite à Chicoutimi et les chômeurs se lamentent, non sans raison. Les travaux en vue du prolongement de l'avenue Montcalm vers le boulevard Lamarche ne débutent toujours pas. L'ingénieur prétend qu'il n'a pas eu le temps pour préparer les plans et devis en vue d'une demande de soumission.

O-O-O

La seule chance qui reste à Chicoutimi d'avoir son immeuble commémorant le centenaire de la Confédération, c'est d'acquiescer, de concert avec les gouvernements provincial et fédéral, la propriété de feu John Murdock. C'est ce que souligne le secrétaire de la province dans une lettre qu'il vient de faire parvenir au Conseil.

O-O-O

Les conseillers se sont montrés intéressés à poursuivre des négociations dans ce sens, dans le plus bref délai possible.

O-O-O

Raymond, un bambin de trois ans, fils de M. et Mme Jean Maltais de Chicoutimi-Nord, a été écrasé à mort lundi alors qu'il traversait la rue.

O-O-O

La confection d'un rôle d'évaluation scientifique pour la cité de Chicoutimi débutera au cours des prochains jours. L'évaluation technique Inc. de Jonquière, a été chargée de faire le travail.

O-O-O

D'ici trois mois, l'appareil administratif de la Commission scolaire régionale du Saguenay devrait être sur pied. On est actuellement à parachever les travaux d'aménagement des bureaux au dernier étage de l'école St-Michel.

TIMBRES PINKY ADDITIONNELS



50 TIMBRES 'PINKY' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: LAIT ECREME Instantané, en poudre. Carnation Paquet de 3 lb Nul après le 19 janvier \$1.29	50 TIMBRES 'PINKY' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: MELANGE à gâteau: Robin Hood, blanc ou miel et épices (pqt 9 oz) ou chocolat, ou diable Hollandais (10 oz) 2 Paquets Nul après le 19 janvier 41¢	50 TIMBRES 'PINKY' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: Gratuit: Une bte 3 oz de FIXATEUR à cheveux "Golden Hour" 2 Btes 3 oz Nul après le 19 janvier 89¢	50 TIMBRES 'PINKY' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: DETERSIF Liquide MOM Bout. 24 oz par paquet Nul après le 19 janvier 79¢	50 TIMBRES 'PINKY' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: NETTOYEUR à fourneau de marque JIFOAM Chaque bte 16 oz Nul après le 19 janvier \$1.59
25 TIMBRES 'PINKY' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: Breuages aux fruits: marque Del Monte Ananas-Orange 49¢ Boite de 48 oz Ananas-Pamplemousse Boite de 48 oz Nul après le 19 janvier 45¢	25 TIMBRES 'PINKY' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: MAIS EN GRAINS congelé, de Green Giant dans sauce au beurre! Format pratique 9 oz Nul après le 19 janvier 37¢	25 TIMBRES 'PINKY' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: BISCUITS "Twinkys" de Marvin 4 choix biscuits par bte Bte de 3 lb pour seul. Nul après le 19 janvier \$1.00	25 TIMBRES 'PINKY' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: PEANUT BRITTLE de McCormick Boite de 14 oz pour Nul après le 19 janvier 55¢	25 TIMBRES 'PINKY' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: CHOCO FRY de Cadbury Grosse bte 1 lb Nul après le 19 janvier 71¢
25 TIMBRES 'PINKY' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: DINER au SPAGHETTI de Catelli (Pqt 14 1/2 oz) Sauce à la viande 45¢ Sauce 41¢ Tomate Nul après le 19 janvier	25 TIMBRES 'PINKY' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: POUDING Instantané Royal Saveurs diverses! Pqts 3 1/2 oz Nul après le 19 janvier 35¢	25 TIMBRES 'PINKY' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: RAVIOLI AU BOEUF Chef Boy-Ar-Dee ou Lasagna Boites 15 oz Nul après le 19 janvier 74¢	25 TIMBRES 'PINKY' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: PAPIER HYGIENIQUE PUREX COULEURS ASSORTIES rouleaux 62¢ Deux en 2 ppts 62¢ épaisseurs! Nul après mardi, le 19 janvier.	
25 TIMBRES 'PINKY' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: SOUPES ROSA Macaroni - Légumes ou chou Pqts 7 oz Nul après le 19 janvier 39¢	25 TIMBRES 'PINKY' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: CONFITURE DE FRAISES marque Habitant Bocal 24 oz seulement Nul après le 19 janvier 71¢	25 TIMBRES 'PINKY' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: OLIVES QUEEN non farcies, Coronation Chaque bocal 20 oz Nul après le 19 janvier 69¢	25 TIMBRES 'PINKY' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: GRUAU RAPIDE QUAKER (Paquet 48 oz) ou gruaux Instantané Quaker Paquet de 44 oz Nul après mardi, le 19 janvier.	
25 TIMBRES 'PINKY' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: CUBES OXO au POULET 12 par paquet 41¢ CUBES OXO au BOEUF 12 par paquet 37¢ Nul après le 19 janvier	25 TIMBRES 'PINKY' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: PAIN DE VIANDE de porc, BURNS 3 Boites 7 oz Nul après le 19 janvier \$1.00	25 TIMBRES 'PINKY' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: PAPIER d'aluminium de marque Alcan Rouleau 18" x 25' - 71¢ Rouleau 12" x 25' - 39¢ seulement Nul après le 19 janvier	25 TIMBRES 'PINKY' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: CAFE INSTANTANE 100% pur CHASE & SANBORN Chaque bocal 6 oz 12¢ de moins en spécial! Nul après mardi, le 19 janvier.	
25 TIMBRES 'PINKY' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: ADOUCEUR DE TISSUS marque Fleecy Boutelle de 64 oz Nul après le 19 janvier 88¢	25 TIMBRES 'PINKY' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: PATATES CHIPS PINKY Chaque sac 14 oz Nul après le 19 janvier 69¢	25 TIMBRES 'PINKY' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: ROULE DE SALAMI Steinberg Chaque Rouleau 16 oz Nul après le 16 janvier 69¢	25 TIMBRES 'PINKY' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: RIZ DAINTY LEGER ET FLOCONNEUX Paquet 2 lb Nul après mardi, le 19 janvier.	
25 TIMBRES 'PINKY' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: CROQUETTES DE BOEUF Savoureuses! La livre seulement Nul après le 16 janvier 69¢	25 TIMBRES 'PINKY' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: PIZZA de Steinberg Régulière, chacune Nul après le 16 janvier 53¢	25 TIMBRES 'PINKY' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: 10 (ou plus) PAMPLEMOUSSES Frais, importés Toute variété Nul après le 19 janvier	25 TIMBRES 'PINKY' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: PAPIERS-MOUCHOIRS KLEENEX, BLANC, ROSE OU AQUA 2 ppts 66¢ 400 par pour boîte Nul après mardi, le 19 janvier.	
25 TIMBRES 'PINKY' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: 5 lb (ou plus) POMMES croquantes Catégorie de fantasia Toute variété Nul après le 19 janvier	25 TIMBRES 'PINKY' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: 5 lb (ou plus) CAROTTES Toute variété Catégorie Canada No 1 Nul après le 19 janvier	25 TIMBRES 'PINKY' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: LAINE A TRICOT 54¢ de moins! 100% Dupont nylon "Crimp-Set" ou laine pure Botany Templeton! 3 Balles de 1 oz Nul après le 23 janvier \$1.00	25 TIMBRES 'PINKY' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: KETCHUP aux tomates HEINZ A LA RICHE SAVEUR DE TOMATES! 2 BOUTEILLES DE 11 OZ Nul après mardi, le 19 janvier.	

POELON

carré, en fonte pour sandwichs grillées ou oeufs individuels!

14¢ de moins! **59¢** Grandeur environ 4" x 4"

25
TIMBRES 'PINKY' ADDITIONNELS
 avec ce coupon et cet achat:
POELON A SANDWICH
 en fonte 14¢ de moins! Prix de vente
 Nul après le 23 janvier
59¢

Pour que soient vôtres de nombreuses merveilles telles que meubles, jouets, appareils électriques ou photographiques et même articles de sport, consultez votre catalogue de cadeaux PINKY et amassez en grande quantité les timbres que vous offre votre supermarché Steinberg.

Les propriétaires de Jonquière veulent le centre confédératif

JONQUIERE — Le projet de construction d'un centre culturel commémorant le centenaire de la Confédération canadienne, à Jonquière, vient de franchir une étape importante: celle de l'appui des contribuables. Faisant salle comble à l'hôtel de ville de l'endroit, ces derniers ont autorisé l'emprunt de \$150,000 nécessaires à la réalisation de ce projet de quelque \$450,000 et donné carte blanche au conseil municipal en ce qui concerne le site de cet édifice.

Les plans ont été faits jusqu'ici en fonction du cran Jacob. Architecte et urbaniste se sont prononcés en faveur de cet endroit autant pour le site que pour le panorama. Pour sa part, le conseil municipal espère insérer cette construction dans le cadre du réaménagement du mont Jacob. Com-

plexe à la fois culturel, social, récréatif et sportif, le mont Jacob deviendrait avec les années le centre de gravité de la ville de Jonquière.

Consécration

Un tel édifice, suivant les normes gouvernementales, ne

doit servir qu'à des fins culturelles. Les plans préliminaires qui prévoyaient un aspect social et lucratif, ont été remaniés en conséquence.

Outre un petit amphithéâtre et des salles d'exposition, l'architecte Bertrand Dallaire, de concert avec les autorités municipales, a prévu un certain nombre de locaux destinés à l'Institut des Arts du Saguenay.

Cette institution artistique, qui dispense son enseignement à quelque 700 élèves et qui, depuis sa fondation, n'a jamais eu de locaux adéquats, pourra occuper, à compter de 1967, presque la moitié du futur cen-

tre culturel. Les autorités municipales et gouvernementales reconnaissent donc, par le fait même, l'importance et la nécessité de cette école artistique.

Appui

A la récente assemblée publique qui a scellé le sort du règlement d'emprunt, différents organismes se sont prononcés en faveur du projet.

La Ligue des propriétaires de l'endroit avait auparavant suggéré que le centre de la Confédération soit situé entre les villes de Jonquière, Kénogami et Arvida. Mais devant les explications fournies par les responsables, son président, M. René Brassard, a demandé aux propriétaires de se rallier au projet initial et de donner carte blanche au conseil en ce qui concerne le choix du site.

La Chambre de commerce, la Société St-Jean-Baptiste et la Jeune Chambre de Jonquière ont également donné leur appui au projet.

Une question...

Quelques minutes avant la fin de cette assemblée historique, un contribuable posait une question qui a reçu une réponse très évasive de la part du maire de Jonquière. Cette question concernait le coût d'entretien de cet édifice confédératif. Bien que le maire, M. Napoléon Cantin, s'est dit incapable de donner un chiffre exact, il n'en demeure pas moins que les obligations financières de la cité pour l'entretien du centre culturel sont à la base de certaines réticences des membres du conseil municipal. Il en coûterait à la cité entre \$30,000 et \$50,000 uniquement pour l'entretien de l'édifice.

Quoi qu'il en soit, l'emprunt est approuvé et la construction doit être terminée avant le 1er janvier 1967. Une somme de \$450,000 sera donc investie dans ce centre culturel. Les gouvernements supérieurs en défraieront les deux tiers, soit \$300,000.

Encore un témoignage du bien-fondé des protecteurs de sécurité

Alma — Une photo vaut mille mots, à dit l'un, et, dans le même ordre d'idée, un exemple vaut un long discours. Aussi, les deux inspecteurs de sécurité de l'usine Alcan d'Isle-Maligne, MM. Rosaire Tremblay et Gérard Harvey, peuvent compter, depuis quelques temps, sur l'exemple de M. Elzéar Tremblay, préposé à un poste d'outillage du service des salles de cuves.

Entre autres fonctions, M. Elzéar Tremblay, employé à l'usine Alcan d'Isle-Maligne depuis bientôt treize ans, doit faire le nettoyage et le redressage des goujons employés comme conducteurs de courant électrique dans les cuves; il s'agit de tiges de métal d'une cinquantaine de livres. Les règlements de sécurité prévoient le port de protecteurs que les employés ajustent sur leurs chaussures lorsqu'ils font ce travail.

Récemment, M. Elzéar Tremblay avait à se féliciter d'avoir observé cette exigence. Un goujon qu'il était à remettre en condition lui tomba sur le pied, enfonçant légèrement le protecteur, ne lui causant aucune blessure. M. Tremblay ne doute pas un instant que sans ce protecteur, il s'en tirait avec un pied écrasé qui l'aurait sûrement obligé à s'absenter de son travail.



QUI DIT MIEUX ? — Quel témoignage plus convaincant sur la valeur des protecteurs de pieds ! M. Elzéar Tremblay, de l'usine Alcan d'Isle-Maligne, montre ici un protecteur sur lequel on peut voir l'empreinte laissée par un goujon. Cette pièce de métal pèse cinquante livres.

CITE



D'ARVIDA, P. Q.

CITE D'ARVIDA
DISTRICT DE CHICOUTIMI
PROVINCE DE QUEBEC

CITY OF ARVIDA
DISTRICT OF CHICOUTIMI
PROVINCE OF QUEBEC

AVIS PUBLIC

AVIS est par le présent donné que le Conseil de la Cité d'Arvida, lors d'une assemblée régulière tenue dans la salle des délibérations du Conseil le 23 novembre 1964, a passé et adopté en première et deuxième lectures le règlement suivant :

"REGLEMENT NUMERO DEUX CENT SOIXANTE-DIX-NEUF AYANT POUR OBJET L'ACQUISITION DE MACHINERIE ET D'EQUIPEMENT POUR LES DIFFERENTS SERVICES DE LA CITE ET POURVOYANT A L'APPROPRIATION DES DENIERS NECESSAIRES A CES FINS".

Ce règlement a été approuvé par le Ministre des Affaires Municipales en date du 7 janvier et par la Commission Municipale de Québec en date du 8 janvier 1965.

Ledit règlement entrera en vigueur et aura force de loi le jour de sa publication. Tout intéressé peut en prendre connaissance au bureau du Secrétaire-Trésorier, Chambre 18, Hôtel de Ville, Place Davis, Arvida, durant les heures régulières de bureau. **DONNE A ARVIDA, P. Q., ce 14ème jour de janvier 1965.**

PUBLIC NOTICE

NOTICE IS HEREBY given that the Council of the City of Arvida, at a regular sitting held in the meeting hall of the Council on 23rd November 1964, did pass and adopt in first and second readings the following by-law :

"BY-LAW NUMBER TWO HUNDRED AND SEVENTY-NINE HAVING FOR OBJECT THE ACQUISITION OF MACHINERY AND EQUIPMENT FOR THE SUNDRY DEPARTMENTS OF THE CITY AND PROVIDING FOR THE APPROPRIATION OF THE NECESSARY MONEYS THEREFOR".

This by-law has been approved by the Minister of Municipal Affairs on 7th January and by the Quebec Municipal Commission on 8th January 1965.

The said by-law shall come into effect and have the force of law on the day of its publication. All interested may take communication of same at the Secretary-Treasurer's office, Room 18, City Hall, Davis Square, Arvida, during business hours.

GIVEN AT ARVIDA, Quebec, this 14th day of January 1965.

Georges Hébert

Maire

Mayor

Georges-E. Carrier

Secrétaire-Trésorier
Secretary-Treasurer.

Future Quebec School System as seen by Lapointe Region (Based on analysis of Parent Commission Report No. 2)

		PRE-SCHOOL		ELEMENTARY						SECONDARY						INSTITUTE AND TRADE		HIGHER EDUCATION			
PUPIL'S AGE		4	5	6	7	8	9/10	10/11	11/12	12/14	13/?	14/?	15/?	16/?	17/?	18/?	3 OR 4 YEARS		1 OR 2 YR.	AS REQ'D.	
CATHOLIC	CONTROLLED BY	← LOCAL		CATHOLIC SCHOOL COMMISSION (ELECTED)						← LAPOINTE REGIONAL (APPOINTED BY COMMISSIONS)											
	FRENCH	4 YR	5 YR	I	II	III	→ MAKE UP →	IV	V	VI	→ MAKE UP →	VII	VIII	IX	X	XI		1	2	CENTRE OF UNIVERSITY STUDY	
	ENGLISH			→ I	II	III	→ MAKE UP →	IV	V	VI	→ MAKE UP →	VII	VIII	IX	X	XI		1	2	(4) LIMITED CHARTER UNIVERSITY	
SECULAR	CONTROLLED BY																				
	FRENCH	(EXISTING)																			
	ENGLISH	PRIVATE) 4 YR	5 YR																		
PROTESTANT	CONTROLLED BY																				
	FRENCH						→ MAKE UP →	IV	V	VI											
	ENGLISH			→ I	II	III	→ MAKE UP →	IV	V	VI	→ MAKE UP →	VII	VIII	IX	X	XI					
Pertinent Parent Report recommendations		5 yr old S.A.P. 4 yr old Later Subsidies to private units		Automatic promotion (Except make-up) "Activist" i. e. pupil participation Grouping by ability and team teaching Reduction religion and no exams						First cycle (General + 2 1/2 Hr practical) "Composite" 1,000 to 1,200 pupils Course by student's aptitude and interests 2 Hrs/week religion and exams results not for diploma						Second cycle specialize Academic General Vocational "Composite" Minimum 1,500 Residence if required, (Likely outside area for full course in English)		Grade XIII required for University and Universities will not teach grades XII & XIII Laval, Montreal & McGill only to have unlimited charter (Above Bachelor's) Anglo-Catholic Schools in Montreal to group and form new limited charter University			

THE LAPOINTE Regional Planning Subcommittee on English Secondary Education is studying the shaded sections only.

Alternatives for this level include partial or complete amalgamation by geographic areas, language or religion.

NOTE the tendency for all systems to be uniform in curriculum, grades and degrees.

A Preliminary Education Report

The English Secondary Education Subcommittee of Lapointe Regional School Planning Committee has held several meetings and is making progress in the fact-finding programme it has laid out. The Committee's recommendations on the future requirements for English Secondary Education must be completed by the end of February 1965, and preferably before that deadline. Thus, much remains to be done in a relatively short period. The Committee expects to solicit assistance and expressions of view-points from many individuals, and organizations in the near future.

The following is the detailed programme the Committee has mapped out:

Programme

- Study of English pupil population in Saguenay Lake St. John district, by religion.
 - present
 - projected for 5-year period
 - prospect for future employment with local industry and R.C.A.F. Bagotville
 - possibility of French speaking Roman Catholics enrolling in English schools
 - possibility of English speaking children enrolling in French Roman Catholic schools.
- Study of present school facilities in region and maximum capacity in each of the follow-

ing categories:

- Teaching areas.
 - Laboratories.
 - Gymnasium and auditoriums.
 - Libraries.
 - Administration and miscellaneous.
- Study of Curriculum:
 - Status of religion in curriculum as a condition of amalgamation.
 - Present curriculum, including streaming.
 - Improvements to streaming.
 - Curriculum consequent to changes in streaming.
 - Guidance and counselling.
 - Subject promotion and individual time tabling.

4. Study of Administration, Staffing and Financing:

- Separate.
 - Partial amalgamation.
 - Total amalgamation.
- Study of new facilities required.
 - Study of the possibilities of educating upper high school grades and post-secondary pupils outside of our administrative units.
 - Study of programme for exceptional children. (This is a responsibility of regional school boards).

To date brief preliminary reports have been received from Mr. Elmer Smith concerning school population. Mr. Dave Findlay regarding present school facilities, from Mr. F.M. Pereira on curriculum, and Mrs. Shirley Lindsay readministration.

With this preliminary investigation completed, the Committee expects that the facts, including the problems, will be somewhat clearer and each item can then be investigated in greater detail as required. For this more intensive study more expert opinion and diversified viewpoints will be required, and the Committee is making plans to obtain the maximum assistance possible within the time available.

At a meeting on Monday, 11 January 1965, the Subcommittee named the following committees:

Curriculum:
Mrs. N.W.F. Philipps, Chairwoman; Father N. Deneault; Rev. D.E. Caulfield and teachers of St. Patrick's and Saguenay Valley High Schools.

Administration, Staffing & Financing:
E. V. Smith, Chairman; Mrs. J. G. Lindsay.

Building and facilities:
F. M. Pereira, Chairman; D. A. Findlay.

Publicity:
D. A. Findlay.

Exceptional Children:
E. V. Smith.

All these Committee will be asking for help and information from many individuals and organizations. Also, individuals, other than those on the English Secondary Education Subcommittee, will serve on these subcommittees to assist with the detailed fact-finding and analysis of each of these subjects.

Any person or group wishing to present a brief to these Committees, or obtain further information, should contact the Committee Chairman, Mr. Roy Green or Committee Vice-Chairman Mr. F.M. Pereira.

It should be kept in mind that the Committee, no less than the general public, is planning the future of education under difficult circumstances. It is still not completely decided how much of the second Parent Commission report will be implemented by the government, and the third report, on financing, is not expected to be published until February 28, 1965, i.e. after the planning committee's deadline. For example, the decision to make Grade VII part of the High School will not be announced until next week.

Under the circumstances the Committee has made what seems to be the only possible assumptions:

- That the major recommendations of the Parent Commission Report No. 2 will be

(Continued on page 22)



By Reidy Smith

With The Passing of EPIPHANY on January 6th, Christmas-New Year & octave ends. Five Holidays in 13. A cease-fire declared on verbal greetings & written ones. Old Xmas trees strew sidewalks. Toasting New Year in anything but Pepsis or water is over. And we can get back to normal routine. But it was all good clean fun. A Priest in Ontario opines that continuing octave over Jan. 6th is dying out, as is enthusiasm by then. How about that?

CITY - PARKING Space on Centre St. widened onto vacant lot ferninst Bandstand. Cure bottleneck Hockey night, cars park both sides ferninst "Le Foyer". **POST OFFICE PLACE** Traffic heavier since Mellon St. Underpass opened. New lanes to be made. **"BEAUX SABLEURS"** (Sanders) on job night & day. Thaw made icy streets, & steps up to Ste. Therese need sanding, glare ice. Sanding does hamper skating on streets.

Three Little Girls In Green, Lads", Arvidiennes, Hostesses on AIR CANADA flights. Misses Louise Rainville, Raymond Moisan & Marthe Filion. Good show, Girls, keep smiling. We're proud of you.

"The Night Before Christmas" by Evelyn Ness Sawyer (cited by CBC radio CFM) — " 'Twas the night before Christmas. Guess who was in the house? Me, myself and I, and a simple doll house. Windows, sides, roof, door. Will it ever be off the floor? Help was needed to do the trick. Where oh where was good St. Nick? I hammered, I glued, I prayed a little too. But oh my dear how those minutes flew. The solution was clear as the hours went by. Around, up and down a big red bow I'd tie. The only thing left to do, it was clear — That nothing I'd missed, as quick as a mouse. When apart it all came, that Do It Yourself House."

Chamber Of Commerce warns Automobilists not to drive when drunk. But to stop, & phone Police to come & take wheel. Good. But who could get enough liquor to get drunk on, with liquor stores closed for past month & Q.L.B. employees still out on strike? Bootlegging from Ontario or USA, brings fines & jailling. A home Still? Still that's risky too.

KIWANIS CLUB - ARVIDA: — Kiwabians make ice & train Boys of Orphelinat, Chic'timi, in Hockey. "Picasso" Archer paints in red & blue lines, no Maple Leaf? Game "Quis Je Suis" divulged terrible secrets of some Member & pasts. Charter Night Jan. 30th.

THE BAND, under Ray Bertrand, re-opened rehearsals on Jan. 11. Concerts in Arvida, Dolbeau, St Felicien & Alma are scheduled for February.

Two Potlines To Be Closed Down

Due to an increasing tonnage going into stockpile, it has been decided to close down two potlines on January 18th, reported Mr. Gaston Dufour, Arvida, Works Manager. He added that this shutdown will cause the lay-off of approximately 250 employees.

He continued that in spite of the fact that world consumption of aluminum has never been greater, our sales have not kept up with our production. Thus, two of the four potlines which were opened between April 1963 and June 1964 will now be shut down and as a result, Arvida Works' aluminum production will be reduced to about 80% of capacity compared to the present level of some 88%.

Toby Saks Cellist at Concerts JMC

Toby Eaks, cellist, will be guest artist at the Jeunesses Musicales concert to be held in Arvida on January 21st at 8:30 P.M. in Guillaume Tremblay School.

Miss Saks will give concerts also in Chicoutimi on January 24th at 8:30 P.M. in Auditorium Beauchamp; on January 26th at 8:30 P.M. in the Town Hall, Kenogami for adults and on January 28th at 3 P.M. in the Bellevue Theatre for children.

In Alma, concerts will be held in the auditorium of the Hotel Dieu Hospital at 8:30 P.M. for adults on February 2nd and at 8 P.M. on February 3rd for children.

Fellini's "8½" At Film Society

The International Film Section of the Arvida Film Society will present Fellini's latest opus "8½" on Sunday 17th at 8:30 in the auditorium of Aluminium Laboratories Building.

A short film entitled "Birth of a Jet" will also be shown.



ROLLICKING SONGS and hilarious satire are provided when vivacious musical-comedy actress, Barbara Franklin, teams up with outstanding review performers Hugh Webster (left) and Eric House (right) in Canadian Players' hit vaudeville stage show "All About Us" which will be presented in Arvida on January 15th at the Saguenay Valley Elementary School.

A Preliminary Education...

(Continued from page 21)
implemented by the government.

2. That the Parent Commission Report No. 3 will not produce anything to alter the conclusions reached by the Committee.

However, the school system recommended by the Parent Commission Report No. 2 is so radically different from that which now exists, that the Committee found it necessary to analyse this report, and in spite of some difficulty, to adjust its frame of reference to the future. The chart presented above is the Committee's attempt to summarize the significant facts of the situation, and it is hoped it will prove helpful to all those interested in the education of the future.

It must be emphasized that the Committee is only studying secondary education, which will be Grades VII to XI in the future, rather than the present Grades VIII to XII. However, it has been necessary to keep in mind that the students will be coming from Elementary Schools which will have a considerably different teaching philosophy, and that many students will be progressing to a completely new type of school, called the institute, for Grades XII and XIII; this being the only path to University and teacher training.

At the secondary level the Parent Commission's recommendation of composite type schools with 1,000-1,200 pupils is particularly significant. To come anywhere near this pupil population in an English-speaking High School located in this area would require most if not all, the English speaking students in the Saguenay-Lac St. Jean area, both Roman Catholic and Protestant. Smaller schools are unlikely to be eligible for the substantial grants towards vocational facilities. Also in smaller schools, many students would not get the major advantages of vocational training, individual time-table and guidance proposed by the Parent Commission, and they would be at a disadvantage in looking for a job or in pursuing further studies in many cases.

Thus, for maximum benefit to English-speaking students in the whole area, the facts may indicate the need for somewhat unorthodox solutions, with the attendant additional administrative problems. However, as the Parent Report clearly indicates, the purpose of education is to prepare each student as well as possible for working and for living. To achieve this goal for our children in our particular context, some compromises, and even sacrifices, may be required from the English-speaking population.

ENGLISH LANGUAGE TEACHERS REQUIRED IMMEDIATELY

To teach English to non-English speaking adults, partly in traditional classes and partly in language laboratory.

Applicants may be men or women and must be of English mother-tongue, preferably with previous teaching experience.

Appointments may be part-time or full-time; a part-time appointment would involve a minimum of three hours teaching weekly.

Initially, appointments would be for 15 weeks early in the year 1965 with a possibility of renewal in the fall.

Please apply in writing to the Employment Manager, Aluminium Company of Canada, Limited, Arvida, P. Q.

NOTICE

Private

Bill

The Corporation of the Hotel-Dieu d'Alma will request the Provincial Legislature at its next session the adoption of a law to modify bill number 111, 15-16 George VI, Chapter 119 to the effect

- a) to increase its powers for the realization of their work;
- b) to change its name to "Les Chanoinesse Hospitalières de Saint-Augustin d'Alma";
- c) to define and to change certain powers in such a way as not to come in conflict with the Hospital Act, the Quebec Hospital Insurance Act or the laws governing the practice of medicine, dentistry or pharmacy and their respective rules and regulations.

ALMA, December 2nd, 1964.

HARVEY & HARVEY, Lawyers
Attorneys and duly authorized agents.

Playdowns For Silver "D" Provincial Championship To Be Held In Arvida

Playdowns for the 1965 Dominion Silver "D" Championships will be held at the Saguenay Country Club on February 2, 3 and 4th. Eight rinks from the eight curling zones in the Province will compete for the right to represent Quebec in the Dominion Championship to be held in Halifax at the end of February.

Representing Zone 8, Saguenay, will be the Dolbeau rink skipped by Mrs. Fernand Larouche and teammates Mrs. Gilbert Dumoulin, Mrs. Alex De Marchi and Mrs. Rene Bonenfant. Mrs. F. A. Dagg's rink of Mrs. W. Codrington, Mrs. Ed. Lank and Mrs. Robert Thomson were runners-up in the playdowns held in Dolbeau, last week.

The Saguenay Country Club will be hosting the Silver "D" playdowns and the organization committee for this event is as follows:

Mrs. F. A. Dagg, Chairman; Mrs. F. A. Masse (Kenogami) Vice-Chairman; Mrs. D. Findlay, Secretary-Treasurer; Chaplains: Rev. J. H. Richardson

and Canon Ls. Joseph Drouin; Draw Committee, Mrs. P. A. Syvaaja and Mrs. H. E. Brooker; Referees, Mrs. J. H. Gordon; Reception Committee, Mrs. J. L. Burrows, R. W. Blair, F. A. Masse and Mrs. F. A. Dagg; Host Drivers, Mrs. R. Black; Publicity, Mrs. K. W. Campbell (Club); Mrs. F. H. Duffy (Special); Opening Ceremonies, M's. H. R. Fee; Decorations, Mrs. Robert Thomson, Dominion Silver "D" Dinner, Mrs. C. A. Tectonidis; Information, Mrs. John Beresford; Entertainment, Mrs. R. A. Sloan.

Help and assistance has been offered by members of Dolbeau, Kenogami, Riverbend and Port Alfred curling clubs.



MRS. F. A. DAGG and two members of her committee, Mrs. F. A. Masse of Kenogami and Mrs. P. A. Syvaaja, discuss plans for the Silver

"D" Championships 1965 to be held at the Saguenay Country Club on February 2, 3, and 4.

Ski Course Starts January 14th

The Ski Course for women which was given last year on the Kenogami ski slopes at Mt. Fortin will start this year on Thursday January 14th. This course consists of six lessons from 1:30 to 4 p.m., the last hour being a practice with the instructors.

The fee is \$4. for residents of Kenogami and \$5 for others. This includes the use of the lift during the lessons.

Those interested should register at the ski chalet at Mt. Fortin on January 14th at 1:30 and the first lesson will be given on that day.

Margaret Leaver New President of W.A.

Miss Margaret Leaver, new President of the Women's Auxiliary of the Anglican Church will conduct a meeting to be held on Thursday, January 14th at 8:15 P.M. All members are requested to attend, if at all possible. Also elected with Miss Leaver are: Miss Sue Vogel, Secretary and Mrs. Enid Moysey, Treasurer. Mrs. Helen Roberts is the Retiring President.



Mrs. C. C. Wall, Captain of the 2nd Girl Guide Company in Arvida officiated at a Guide Enrolment which took place on December 8th. Seven Girl Guides were enrolled and pictured are Debby Zwicker and Margaret Belanger with Patrol Leader Mary Gill.

Year 1964 Was Most Active For Car Club

A Total of 14 cars participated in this year's closing rally organized by J. Hartman. The winners were: H. Morin and E. Arseneault of Arvida with a total of 12 points lost. Second place was P. Aubry and R. Dery with 38. Third place was A. Mailloux and A. Lalonde with 52 points.

This was the club's first try of a winter rally. All roads were snow covered. Marshalls located every 5 miles or so along the route were particularly checking for minor traffic infractions such as failing to come to a complete stop at stop signs, or failure to signal turns adequately.

In spite of the slippery roads, all cars returned home safely and without incident.

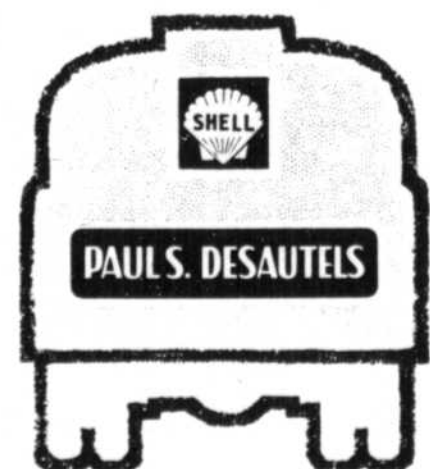
After the rallies, trophies were presented to winners of the six rallies held in 1964. These winners are:

Molson Trophy, Evan Wong. Hudson Bay Trophy, R. Gagnon.

Regin Automobile, Y. Bouchard.

BP Trophy, Y. Losier. Paul Desautels Prize, H. Vernon, Class "A" — M. A. Pratt, Class "A" — C. Harvey, Class "B" — R. Larouche, Class "B".

This completes the programme for 1964, the most active year in the history of the Club.



Aluminium Ltd. Concludes Agreement In States

On January 5, Aluminium Limited completed the purchase of the aluminum fabricating facilities of National Distillers and Chemical Corporation and those of Cerro Corporation and of the minority interests in Alroll, Inc., a large aluminum rolling mill in Oswego, New York.

Involved in the various transaction are six aluminum fabricating plants in the United States. Ownership of these facilities has been transferred the same day to Alcan Aluminum Corporation, a fully-owned United States subsidiary of Aluminium Limited which will have

its headquarters in Cleveland, Ohio.

The closing of the transactions follows a court hearing, Jan. 4, in the United States District Court for the District of New Jersey in which the United States Department of Justice sought to obtain a temporary injunction to prevent Aluminium Limited and National Distillers from concluding their portion of the agreement.

United States District Judge James A. Coolahan, who heard the arguments in Newark, New Jersey, issued the next day his decision denying the government application.

Bridge Club Meets Jan. 17th

The Arvida Bridge Club will hold its next monthly non-masters duplicate tournament Sunday, January 17th at 7:30 p.m. in Le Manoir du Saguenay. This is a special game restricted to those having from zero to 20 master points. It provides an opportunity for new or inexperienced players to play in a field where they have a good chance of winning. Each player should bring the partner of his choice, with whom he will play throughout the evening. The game will end at approximately 11 p.m.

The top ranking teams in the masters and non-masters game, January 3rd were as follows:

- 1— Messrs J. Mui, M. Pratt
- 2— Mr. and Mrs. D. Bell
- 3— Miss Anne Wahl and Mr. B. Wahl
- 4— Mr. and Mrs. P. Sanderson.

Dr. Guy Tremblay

DENTAL SURGEON
339 Davis St. ARVIDA
Tel.: 548-8366
Office hours:
Daily on appointments

For your Insurance Problem contact

Eric O'Connor

Canada Life Insurance Company Representative
232 Castel St. Arvida, tel.: 548-6254
Office Tel.: 543-4295

Sun Life Assurance Company of Canada

Mrs. Anna P. Girouard

Representative (Quarter Century Club Member)

In Arvida: Manoir du Saguenay
or, Quebec Address:

Sun life Assurance Company of Canada
Quebec Power Building
Quebec 2, Que.

L'enregistrement d'un véhicule-moteur

On peut maintenant se procurer les licences et plaques d'automobiles 1965. Que savez-vous des règlements touchant l'enregistrement d'un véhicule-moteur?

Pour votre information, dans le cas où vous aimeriez rafraîchir votre mémoire, voici quelques renseignements à ce sujet. Ils sont puisés dans le **Manuel de l'automobiliste**, une publication du ministère provincial des transports et communications.

L'enregistrement d'un véhicule automobile est la responsabilité du propriétaire. S'il s'agit du véhicule d'une corporation ou d'une société, c'est au représentant autorisé de cette société d'effectuer l'enregistrement, suivant les formalités prescrites par le Bureau des Véhicules Automobiles.

Au cas d'un transfert de propriété, l'acheteur et le vendeur

sont conjointement et solidairement responsables des dommages causés par ce véhicule jusqu'à ce qu'un avis en ait été donné au Bureau des Véhicules-Automobiles. Toute personne qui vend un véhicule automobile doit exiger, dans le plus bref délai, que le transfert soit effectué selon les exigences de la loi, si elle désire dégager sa responsabilité pour l'avenir.

C'est une infraction grave d'apposer sur un véhicule des plaques d'enregistrement qui n'ont pas été émises par le Bureau des Véhicules-Automobiles de la Province ou des plaques émises pour un autre véhicule.

Le Bureau des Véhicules-Automobiles reste propriétaire des plaques et peut en reprendre possession lorsque l'enregistrement du véhicule-automobile, pour lequel elles ont été émises, expire ou est annulé par le Directeur.

Les écoles normales continueront d'exister dans leur forme actuelle

A la suite de la parution du deuxième volume du rapport Parent, portant sur les structures, une certaine confusion existe peut-être dans la population touchant les Ecoles normales.

Les autorités des écoles normales du Diocèse se sont réunies dernièrement, et informent la population, particulièrement, les étudiants intéressés à l'enseignement, des points suivants:

1 - Toutes les écoles normales de la région continueront d'exister dans leur forme actuelle pour l'année 1965-66 et 1966-67. Le Ministre de l'Éducation, lui-même, l'a confirmé.

Notons qu'il existe six (6) écoles normales dans la région: 5 de filles et 1 de garçons.

Ecole normale du Bon-Conseil, Chicoutimi.

Ecole normale du Bon-Pasteur, Chicoutimi.

Ecole normale des Ursulines, Roberval.

Ecole normale des Franciscaines, Dolbeau (spécialité maternelle).

Ecole normale de Naudville, Alma.

Ecole normale Cardinal-Bégin, Arvida. (Garçons).

2 - Etant donné l'urgence de professeurs indiquée dans le Rapport Parent lui-même, les autorités des Ecoles normales du Diocèse espèrent et souhaitent qu'il y aura une augmentation considérable d'inscriptions dans les Ecoles normales.

3 - En conséquence les mêmes autorités demandent que tous ceux qui sont intéressés à l'enseignement le fassent savoir, le plus tôt possible, par une demande écrite à l'une ou l'autre de ces Ecoles.

4 - Il faut se rappeler que pour être admis dans une Ecole normale, il faut avoir passé, avec succès, au moins une onzième année.



LE CLUB DE LA DIRECTION des usines de l'Alcan d'Arvida soulignait dernièrement de façon tangible le départ de M. T. T. Anderson pour Montréal. De g. à d., M. Roland Lapointe, 2e vice-président du club et contremaître de la salle de cuves no 59, M. T. T. Anderson et M. Eugène Bugeaud, contremaître à l'atelier de la menuiserie et président du Club de la direction.

Tournoi de bridge à Arvida

Le tournoi mensuel de bridge duplicata, au club de bridge d'Arvida, aura lieu dimanche soir, le 17 janvier au Manoir du Saguenay. Le tournoi est réservé exclusivement à ceux qui n'ont pas encore accumulé un total de 20 points. C'est une excellente occasion pour les débutants de se faire valoir. Chaque joueur peut amener le partenaire de son choix; les deux joueront ensemble durant cette soirée qui se terminera vers 11 h.

GAGNANTS DU 3 JANVIER

Lors des parties jouées le 3 janvier, équipes des maîtres et des non-maîtres, les gagnants furent:

- 1—MM. J. Mui et M. Pratt
- 2—M. et Mme D. Bell
- 3—Mlle Anne et M. B. Wahl
- 4—M. et Mme P. Sanderson.

— THEATRE IMPERIAL — COMMENÇANT SAMEDI LE 16 JANVIER

PREMIÈRE EN AMÉRIQUE

SUR LA PLAGE ENSOLEILLÉE LES PLUS JOLIES BAIGNEUSES

ET
LOUIS DE FUNES
GENEVIEVE GRAD
MICHEL GALABRU
dans



LE GENDARME DE SAINT TROPEZ

Un film de
JEAN GIRAULT

vous feront rire aux larmes dans un rythme endiablé
UN GRAND FILM EN SCOPE,
EN COULEUR ET EN MUSIQUE

DIALYSCOPE - EASTMANCOLOR

UN FILM REMPLI D'IMPREVUS DANS LE
CADRE MYSTÉRIEUX DE L'ORIENT.

Des hommes durs et bagarreurs
entourés des femmes mystérieuses
de l'Orient...



ENFANTS:

Samedi après-midi à 1 h. 30, un excellent film d'action
en couleur et en cinémascope avec

YUL BRINNER:

"Les Fuyards de Zahrain"

CINEMA CARTIER

CHICOUTIMI
TOUS LES JOURS MATINÉE ET SOIRÉE COMMENÇANT À 1 h 15
TEL. LI. 3-3138

JAN. 16-17-18-19-20-21-22 SAM. à VEN.

3
FILMS

AU
MEME
PROGRAMME

3
PRIMEURS



M. Ovila Lapointe a connu Victor Delamarre

Après 22 ans de services aux usines de l'Alcan, à Arvida, M. Ovila Lapointe vient d'atteindre l'âge de la retraite. "Incroyable comme le temps passe vite", disait-il. La stabilité d'emploi et la camaraderie qu'il a connues au travail sont deux facteurs soulignés par M. Lapointe.

Après quelques années de chômage, d'insécurité et de difficultés financières occasionnées par la crise économique d'avant-guerre, M. Lapointe entra au service de l'Alcan, en 1942, comme cuviste. Puis, il fut concierge pendant quelques années. Transféré plus tard au

"Victor Delamarre"

Né au Lac-Bouchette, pays de Victor Delamarre, M. Lapointe passa sa jeunesse à Jonquière. A l'âge de 11 ans, il travaillait au moulin Price. Cependant, il retourna au Lac-Bouchette. L'agriculture et la coupe du bois servaient à sa subsistance.

En 1927, il épousait Mlle Ida Bouchard. Ils eurent cinq enfants: Florence, Raymonde, Noëlla, Réjane, toutes mariées, et Jean-Eudes. Après leur mariage, le couple Lapointe s'installa au Lac Edouard. M. Lapointe était alors opérateur des chaudières à vapeur du sanatorium de l'endroit.

Au moment de prendre sa retraite, M. Ovila Lapointe nous déclarait qu'il était heureux d'arrêter de travailler. "Mais je ne resterai pas inactif pour autant", ajoutait-il.



M. Ovila Lapointe

département de l'expédition du métal, la maladie vint interrompre le travail de M. Lapointe. Depuis les 13 dernières années, il était concierge à la bâtisse 34K des salles de coulage.



CITE



D'ARVIDA, P. Q.

CITE D'ARVIDA CITY OF ARVIDA
DISTRICT DE CHICOUTIMI DISTRICT OF CHICOUTIMI
PROVINCE DE QUEBEC PROVINCE OF QUEBEC

TAXES GENERALES

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Rôle Général de Perception des Taxes imposées par les règlements numéros 145, 165, 207, 208, 214, 241, 246, 258, 270, 280 et 281 des règlements de la Cité d'Arvida, a été complété et est déposé à mon bureau. Toutes les personnes tenues au paiement des sommes y mentionnées sont requises d'en payer le montant, à mon bureau, dans les vingt jours qui suivent la publication de cet avis.

DONNE A ARVIDA, P. Q., ce 14ème jour de janvier 1965.

GENERAL TAXES

PUBLIC NOTICE is hereby given that the General Collection Roll of Taxes levied under by-laws Nos. 145, 165, 207, 208, 214, 241, 246, 258, 270, 280 and 281 of the by-laws of the City of Arvida is completed and is deposited in my office. All persons bound to pay the sums therein mentioned are hereby required to pay the same at my office within the twenty days following the publication of this notice.

GIVEN AT ARVIDA, Quebec, this 14th day of the month of January 1965.

Georges-E. Carrier
Secrétaire-Trésorier
Secretary-Treasurer.

Théâtre CAPITOLE

Chicoutimi
TEL.: 543-3097

SAMEDI
A
VENDREDI
DU
16 AU 22 JAN.

"CEST LE FILM LE
PLUS TERRIFIANT
QUE J'AI
JAMAIS PRODUIT",
Alfred Hitchcock

Une aventure inoubliable dont la mise en scène vous épatera, un film dont vous ne pourrez rester insensibles à certaines scènes.

SAM. ET DIM., REPRESENTATION
CONTINUELLE A 1:00 H. P.M.

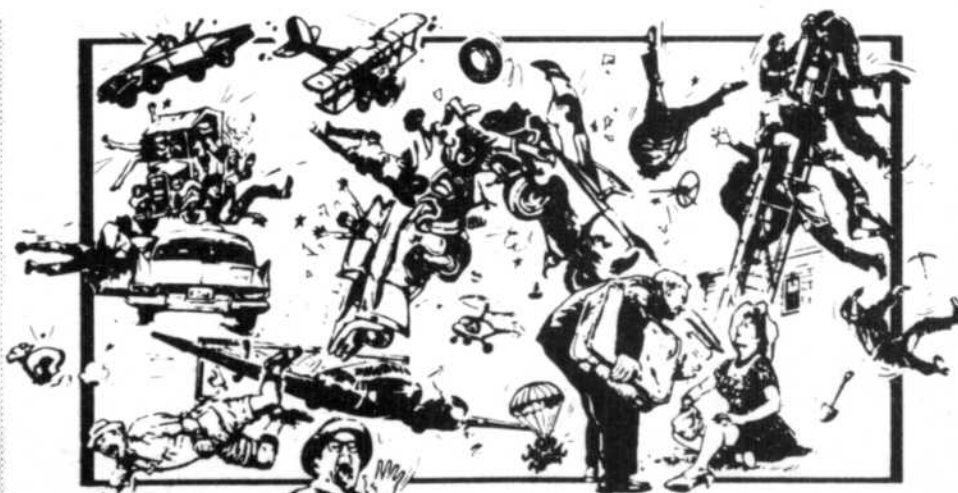
DU LUN. A VEN. EN SOIREE
SEULEMENT 7 h. ET 8 h. P.M.

NOTRE PROCHAIN SPECTACLE
"LA PEAU ROUGE"



PALACE - Arvida

PHONE: 548-4404 OR 543-3280



STARRING
SPENCER TRACY
MILTON BERLE
SID CAESAR
BUDDY HACKETT
ETHEL MERMAN
MICKEY ROONEY
DICK SHAWN
PHIL SILVERS
TERRY-THOMAS
JONATHAN WINTERS

STANLEY KRAMER
PRESENTS
"IT'S A
MAD,
MAD, MAD,
MAD
WORLD"

CO-STARING IN ALPHABETICAL ORDER
EDIE ADAMS
DOROTHY PROVINE
AND STARRING
PETER FALK
JIMMY DURANTE
ERNEST GOLD
AND MUSIC BY
WILLIAM T. JOSE
PRODUCED AND DIRECTED BY
STANLEY KRAMER
FILMED IN
ULTRA PANAVISION
TECHNICOLOR
RELEASED THRU
UNITED ARTISTS

EXACTLY AS SHOWN IN RESERVED-SEAT SHOWINGS AT ADVANCED PRICES!

CONT. SUNDAY FROM 1:00 P.M.

Week nights starting time 8:00 P.M.

MATINEE POUR ENFANTS SAMEDI 16 JANVIER

"LE MERCENAIRE" (à 1 h. 30 p.m.)

Cinémascopie en Couleurs
avec Stewart Granger (Prix d'entrée 25¢)

JAN. 16 TO 22
SAT. TO FRI.

OUR GREAT
SHOW
OF
THE MONTH



SOIREE ANNUELLE. — Le Club social des services médicaux, de sécurité et de l'hygiène de l'Alcan d'Arvida, tenait vendredi dernier sa soirée annuelle au mess de la marine à Chicoutimi. A cette occasion, il y eut échange de cadeaux entre

les employés. On reconnaît de g. à d., le Dr Marc Lacerte, Mme Gaston Fortin, Mme Yvon Fortin, M. Félix Fillon, M. Windell Gale, Mme Fernand Vallée et M. André Mercier.

JONQUIERE NELSON KENOGAMI

La construction de l'Institut de technologie à Jonquière progresse lentement, lentement. Commencés en octobre 1963, les travaux devaient être complétés en 12 mois. Mais pour différentes raisons, les élèves de cette institution ne bénéficieront certainement pas de leurs nouveaux locaux avant septembre 1965.

L'architecte du projet, M. Bertrand Dallaire, doit continuellement reviser ses prévisions. Une dernière extrapolation prévoit que les locaux de l'Institut seront disponibles vers le 15 mars, à moins d'imprévus bien entendu.

La configuration très irrégulière du roc, la température plutôt pluvieuse de l'été dernier, les sondages du sol incomplets sont, aux dires des responsables, les causes des retards successifs encourus dans la construction.

A ces impondérables s'ajoute une planification mal ordonnée des travaux. Alors que de l'extérieur, l'Institut de technologie présente l'aspect d'un édifice presque terminé, l'intérieur donne souvent l'impression que les travaux viennent de commencer.

Goudronner la toiture alors que sont terminés les travaux de peinture extérieure, en est un exemple. Ce qui nécessitera une nouvelle couche de peinture.

Une fois les locaux terminés, il ne restera qu'à installer l'équipement didactique, celui des gymnase et de la cafétéria.

Le projet de \$1,250,000 fait un vaste emploi du béton.

La construction de cet Institut de technologie révèle un souci de contrôler l'entrée des rayons du soleil dans les locaux tout en conservant un degré maximum d'éclairage naturel.

Enfin, la question du centre culturel commémorant le Centenaire de la Confédération à Jonquière est réglée. Les contribuables se sont prononcés en faveur d'un règlement d'emprunt de \$150,000 à cet effet. Les gouvernements supérieurs verseront un octroi de \$300,000 pour compléter le projet.

Le maire Napoléon Cantin est d'avis qu'il n'y aura pas d'augmentation de taxe cette année à Jonquière. Le contraire serait d'ailleurs mal vu à la veille des élections municipales.

Echos de la...

(suite de la 5e page) même 126 visites dans des foyers et a rétabli 5 pères de familles en leur procurant du travail par l'entremise du Bureau national de placement.

Le Conseil d'Arvida tentera d'obtenir l'autorisation de légiférer sur les heures de fermeture des établissements commerciaux situés sur les limites de la municipalité. "Notre but, a déclaré le maire Hébert, est de protéger nos commerçants qui sont défavorisés quand des établissements commerciaux analogues peuvent demeurer ouverts, alors qu'eux sont fermés".

Le conseiller Thérberge voit dans le fait que certaine épicerie licenciée demeure ouverte jusqu'à 11 h. le soir, une invitation pour les jeunes à consommer de la bière. Ils n'ont qu'à se faire accompagner d'un adulte pour s'en procurer, a-t-il dit.

Arvida accroît...

(suite de la 1ère page)

On note aussi une augmentation de \$25,000 prévue au poste "Travaux Publics". Cette somme permettra de terminer les travaux d'embellissement et d'amélioration de la circulation déjà entrepris à Arvida.

Budget non compressible

En résumé, les prévisions budgétaires sur lesquelles se sont prononcés les membres du Conseil n'offrent pas matière à controverses. A ce sujet d'ailleurs, le conseiller Brais a fait remarquer qu'il n'y a, en fait, que 25 p.c. du budget qui peut être réduit ou augmenté, c'est-à-dire, la partie correspondant au service de la dette. Les dépenses effectuées aux autres postes vont de soi et se prêtent très peu à des variations.

Doit-on s'attendre à une augmentation du taux de la taxe en 1966 ?

A ce sujet, le maire Hébert a répondu que tout dépend des propriétaires. "S'ils veulent des réalisations coûteuses comme la piscine au Foyer des Loisirs, a-t-il déclaré, il faudra s'attendre à devoir en payer le prix".

Réfection...

(suite de la 1ère page)

au besoin afin de rendre la répartition des dits bureaux plus fonctionnelle, etc. La bibliothèque pour sa part aurait été placée dans la salle actuelle du Conseil et le musée, très probablement dans les nouveaux locaux du séminaire.

Plusieurs raisons motivent la suspension de l'exécution de tous ces projets. En premier lieu, si la ville acquiert la maison Murdock, on y logera la bibliothèque. En second lieu, il n'est pas impossible que la ville récupère les locaux qu'elle loue actuellement à la province, résolvant ainsi le manque d'espace dans certains départements. C'est l'entreprise qui sera chargée de soumettre un plan de réorganisation du système administratif de la ville qui sera sans doute la mieux placée pour faire des recommandations à ce sujet.

En définitive, la ville n'a pas les données nécessaires pour décider d'une réfection majeure de l'hôtel de ville. Il est douteux qu'une décision définitive soit prise avant la fin de cette année à ce sujet. Notons que dans son dernier règlement d'emprunt, le conseil a voté une somme de \$35,000 à cet effet.

BILAN 1964: les revenus dépassent les prévisions et déterminent un surplus

ARVIDA — Voici le tableau comparatif des revenus et dépenses de la municipalité d'Arvida, tels qu'anticipés au début de l'année 1964 (Col. I) et tels qu'enregistrés à la fin de décembre de la même année

(Col. I. La troisième colonne présente les prévisions budgétaires pour l'année 1965. La dernière colonne, enfin, indique la proportion des revenus et dépenses totales que représente chaque poste.

REVENUS

	I Anticipés pour 1964	II Enregistrés pour 1964	III Anticipés pour 1965	IV 1965 %
Surplus reporté de l'année précédente	\$ 36,184.78	\$ 36,127.99	\$ 41,188.44	2.59
Taxe foncière	996,013.38	996,013.38	995,278.68	62.58
Aqueduc	155,240.96	170,957.64	170,608.17	10.73
Taxe de vente	165,000.00	195,575.85	212,010.00	13.33
Taxe d'affaires	30,000.00	30,432.01	30,000.00	1.89
Taxe de trottoirs	15,219.30	15,219.30	15,963.81	1.00
Taxe spéciale (rues et égouts)	29,167.72	28,328.97	32,438.63	2.04
Subventions et contributions	17,145.00	22,422.04	39,925.00	2.51
Portion de surplus 1964 reporté à 1965	—	—	24,000.00(1)	1.51
Divers	26,728.86	29,966.65	28,997.27	1.82
(1) Affectation d'une partie du surplus de 1964 pour les fins prévues au règlement No 272.				
GRAND TOTAL	\$1,470,700.00	\$1,525,043.83	\$1,590,400.00	100.00

DEPENSES

	\$355,750.00	\$344,949.77	\$396,100.00	25.16
Service de la dette (inc. Service d'aqueduc)				
Travaux publics (circulation et embellissement)	262,800.00	278,306.89	303,850.00	19.30
Aqueduc (moins Service de la dette)	136,950.00	165,788.95(1)	137,235.00	8.72
Administration (inc. Hôtel de ville)	131,655.00	138,733.52	138,505.00	8.80
Police	122,000.00	121,568.97	123,761.00	7.86
Octrois, subsides, contributions (incluant bibliothèque, fanfare, St-Vincent de Paul et Commission des Loisirs d'Arvida, Inc.)	121,914.00	117,455.72	111,602.00	7.09
Assurance et fonds de pension	41,230.00	45,841.50	46,965.00	2.98
Incendies	69,356.00	68,072.64	68,450.00	4.35
Améliorations et acquisition de machinerie	29,650.00	22,522.22	74,200.00(2)	4.71
Récréation et terrains de jeux	73,700.00	76,563.20	74,570.00	4.74
Conventions collectives	47,000.00	60,346.31	55,320.00	3.54
Santé	13,800.00	13,403.95	13,350.00	0.85
Divers et imprévus	49,895.00	6,301.75	29,922.00	1.90
GRAND TOTAL	\$1,455,700.00	\$1,459,855.39	\$1,574,200.00	100.00

(1) Incluant \$16,319.93 pour station de surpression et \$18,000.00 pour dépenses extraordinaires.
(2) Incluant \$44,000 spécialement approprié pour les fins des règlements numéros 272 et 273.



C'EST SI FACILE AVEC LES PETITES ANNONCES DU LINGOT

CHICOUTIMI : 316 avenue Labrecque 543-4474, local 27

TARIF : \$0.75 l'annonce, jusqu'à 50 mots, 3¢ pour chaque mot additionnel. — La même annonce trois semaines consécutives : \$2.

Achats, ventes, locations, emplois.

ARVIDA : Le Lingot, 347, rue Davis, 548-8875 ou à l'une des trois pharmacies.

ALMA : 67, rue Sacré-Coeur, 662-3080.

Heure limite: Lundi 5 h. p.m.

A VENDRE — FOR SALE

GRANDE MAISON, 6 pièces, située près du Manoir du Saguenay, Arvida, 3 ch. à coucher, ch. de bain, toilette, cuisine moderne, salle de jeu au sous-sol, grand terrain de coin, deux garages. S'adresser à 548-4432.

VERY LARGE HOUSE — Vicinity Manoir du Saguenay, six room house 3 bedrooms, 1½ bathroom, modern kitchen, finished playroom in basement, many extras, large corner lot, two garages. Phone: 548-4432.

MOTEUR DE CHALOUPÉ "Eclair" 30 forces, en parfaite condition. S'ad. 542-8947 le soir et le jour à 542-2287. M. J.-A. Landry.

A VENDRE

PROPRIÉTÉ résidentielle de 6 pièces plus restaurant et salle de billard, chiffre d'affaires garanti par le vendeur de \$600 par semaine. Prix \$3,000 comptant, balance conditions faciles.

PROPRIÉTÉ de 2 logements situés, boul. Talbot, Chicoutimi, prix \$8,000. — \$1,000 comptant, balance \$50 par mois, sans intérêt, construction récente, sous-sol et système de chauffage.

PROPRIÉTÉ de 7 logements, construction neuve, située au centre de Chicoutimi, revenu mensuel \$735; \$6,000 comptant, balance conditions faciles.

PROPRIÉTÉ située au centre de Chicoutimi, 4 logements à revenus de \$193 par mois — offerte \$2,500 comptant, balance \$130 par mois. Plus de 50 PROPRIÉTÉS ET

TERRAINS de même que plusieurs commerces, épicerie, restaurant et hôtels. Cause de départ ou maladie — Téléphonez, sans obligation de votre part, vous serez surpris des occasions concernant le prix et comptant pour la valeur offerte.

BUNGALOW situé près du Motel Montagnais, boul. Talbot, Chicoutimi, trois chambres, briques et pierres, pour \$2,500 comptant et conditions faciles.

PROPRIÉTÉ de 4 logements, dont 2 logements pour commerce, avec deux terrains et garages. Site excellent pour opérer un commerce d'épicerie, boucherie de même que magasin de linge, conditions et prix très faciles.

BUNGALOW, quartier Vanier, Chicoutimi-Nord, 3 chambres, 26' x 34'. Pour \$1,200 comptant, balance \$61 par mois, taxe incluse construction neuve.

BUNGALOW extra-moderne, situé à Chicoutimi-Nord, construction briques, et pierres avec abri d'auto - 26' par 46' pour \$3,000, en bas du prix de construction. Cause de départ.

OU A ECHANGER — Bungalow moderne, situé quartier Murdoch, Chicoutimi pour maison de 2 à 3 logements ou petit bungalow.

Bourse d'Immeuble Chicoutimi Enr.

courtier - licencié

333, rue Racine Est

CHICOUTIMI

543-0275 - 76

LINGE USAGE pour toute la famille, civil et militaire, surplus de l'armée, havre-sacs, linge d'automne et d'hiver. Pantalons, robes, veste (parkas), draperies, couvrepied. Marché où l'on vous donne entière satisfaction. Visitez le Marché de l'Economie, 208, rue Laure, Arvida (Jacques Larouche, prop.). 548-8069.

A VENDRE

A ARVIDA — Maison briques, 2 garages, coin de rues, meublée ou non, comprenant cinq chambres à coucher, trois salles de bain, grand salon, foyer, salle à manger, cuisine moderne, salle de jeux, bar, etc. Convient pour médecin ou autre professionnel. S'adresser à : 548-4108.

REFRIGERATEUR \$35 — Laveuse automatique — équipement de restaurant — machine à crème glacée moulée — machine automatique et rouleaux — roulotte-restaurant — porte de garage — refroidisseur à liqueur (22 cases) aussi un ordinaire — réfrigérateur-congélateur commercial, combiné — terrain commercial 150' x 100', à Kénogami. S'ad. à Auberge Centrale, Jonquière. S'ad. à 542-2516.

POUR VOS CADEAUX DE MARIAGE — anniversaire ou autres. Mme Pépin vous invite à consulter les prix qu'elle offre avant d'acheter. Pas de personnel à son emploi, elle peut donc concurrencer avantageusement. Faites une visite chez PEPIN & GAUTHIER — Magasin d'importation, 724, St-Hubert, Jonquière.

FOURREUR au prix du gros, conditions faciles de paiement, démonstrations à domicile, manteau tout fait au sur mesures, vision, loutre, castor, mouton perse, gris, noir, brun, mouton rasé, blanc, brun, rat musqué, noir, blanc, étoles et vision. Henri Lacroix, 27 ans d'expérience représentant manufacturiers, 773, ave. Des Clairons, Chicoutimi, 543-5650.

VERITABLE AUBAINE — Epic 64, balance de termes. S'ad. à 548-8097.

MOBILIER de chambre, télévision, réfrigérateur, mobilier de cuisine, machine à coudre, laveuse, housse pour siège de "Chevy II", mobilier de salon. S'ad. à 547-3340.

TELEVISION "Admiral", 21", laveuse "Gainaday" essoreur. S'ad. à 544-4448.

A VENDRE

MAISON à revenus - 3 logements, dont l'un libre en mai ou juin, grandeur du logement 2,000 carrés, chauffage à l'eau chaude, zonée pour les 3 logements, cause de départ, directement du propriétaire. S'ad. à 608, rue Taché, Chicoutimi ouest. Tél.: 543-6524.

VENTE SPECIALE POUR ABANDON DES AFFAIRES — fleurs pour la maison ou le jardin directement de la serre ou du fleuriste — (cause de maladie) 548-4132.

ANTENNE de TV, 10 éléments, avec fil, bassinet avec matelas, 20 livres catalogue taillée. S'ad. à 543-5523.

FORD '56, Station-wagon, très propre, moteur hors-bord, 6 force. S'ad. à 279, Labrecque, Arvida.

POELE "Moffat", 40", 4 ronds, fourneau, réchaud, en bonne condition. S'ad. à 548-8075.

METEOR '65, 8, automatique, tout équipée, en très bonne condition, 1500 milles, \$500 en bas du prix coûtant. S'ad. à 346, rue Joliet, Arvida, tél.: 548-6815.

2 CANICHES, âgés de 2 mois, réduits à \$50. S'ad. à 136, St-Laurent, Chicoutimi-Nord. 543-6764.



LES GENS QUI TRAVAILLENT A L'ALCAN sont fiers de retrouver partout où ils se rendent au cours de leurs voyages, les immeubles les plus modernes dont l'éclat est rehaussé par l'aluminium ALCAN, le métal de l'avenir. L'Alcan News

d'octobre nous en donne une autre preuve en publiant l'une des façades du Colisée de Toronto. On y voit 11,500 pi. carrés en panneaux d'aluminium à revêtement acrylique.

MONARCH '51, moteur 23,000 milles, pneus neufs, prêt pour l'hiver. \$175. S'ad. à 548-8083.

PORTABLE TYPEWRITER — "Brother Valiant" — 22 Rife "Marlen" Call 548-5137.

SPECIAL SALE FOR CLOSING BUSINESS — House & beautiful flower garden along with "Green House & Flower Shop" at anytime. (Selling out — owing to sickness) 548-4132.

A VENDRE

MAISON 6 pièces plus ch. de bain, comptant initial minime, 605, rue de l'Ecole, Arvida. S'ad. à 548-6857 après 5 h. p.m.

A LOUER — TO RENT

A ARVIDA — Logement 4 pièces comprenant, sal:n, cuisine, grande chambre et ch. pour bébé, plus ch. de bain, chauffé, éclairé, libre immédiatement, conviendrait pour jeune couple. S'ad. à 548-8845.

DEUX PIÈCES comprenant: grande cuisine et chambre meublée ou non. Entrée 220V. Convientrait pour couple sans enfant, personnes âgées ou célibataires. S'adresser à 548-4020.

LOGEMENT, 5 pièces avec ch. de bain, chauffé, et éclairé, près des magasins, situé 275, Lapointe, Arvida. (visible en tout temps). S'ad. à 548-6629.

AVEC PENSION - sous-sol avec chambre de toilette, et douche. S'ad. à 548-4120.

DEUX CHAMBRES MEUBLEES, situées 592, Hunt, Arvida. S'ad. à 548-8226.

LOGEMENT 4 pièces plus ch. de bain, deux entrées indépendantes, chauffé, 220 v., situé 336, rue Roberval, Arvida, libre immédiatement. S'ad. à 548-6037 le jour ou le soir.

BAS DE MAISON, 30' x 40, 3 ch. à coucher, salon double, salle de bain, trois entrées indépendantes, avec balcon, tapis et prélat, rideaux, toiles vénitennes en aluminium, chauffage à eau chaude (deux zones), entrée pour laveuse et sècheuse, peinturé à neuf, sous-sol très propre et chauffé, garage pour auto, très grand terrain. Située 951, boul. St-François, Jonquière, route 16-A, 1 mille d'Arvida. Tél.: 548-5063.

MAISON SEULE, 1½ étage, 219, Berthier, Arvida, libre à l'acheteur. S'ad. à 548-4213.

LOGEMENT de 3 pièces plus ch. de bain, situé à 235, Davis, Arvida, deux entrées indépendantes, 220v., chauffé, service de conciergerie. S'ad. à 543-6355 le soir et le jour à 548-5393 si occupé 548-8793.

ON DEMANDE — WANTED

JE SUIS ACHETEUR D'UN BUNGALOW, d'une propriété de 2 à 3 logements situés à Chicoutimi. S'ad. à 543-0276.

ON DESIRE acheter - moteur "hors-bord", usagé, 3 à 5 forces. S'ad. à 548-8442.

PERDU

ATTENTION — On a perdu un diamant dans le quartier Ste-Thérèse, Arvida, le 6 ou 7 janvier. S'ad. à : 548-6241, Mme Pierre Lebeau.

LOST — diamond lost in Ste Theresa parish, Arvida, on 6 or 7th January. Call 548-6241, Mrs. Pierre Lebeau.

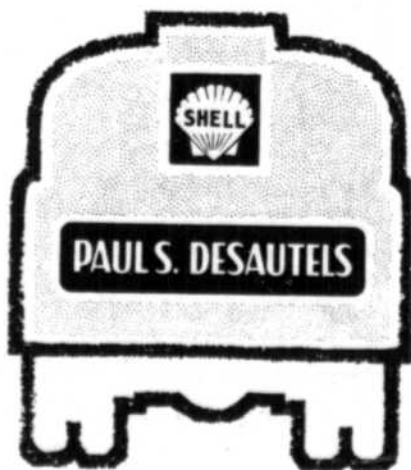
PERDU — 2 paires de bottes (pour dames) ont été échangées à la dance des "Teenager", 8 janvier à la sous-sol de la Légion Canadienne, Arvida. Les personnes concernées, s.v.p. communiquer avec Mme L. McNutt, présidente des "Dames auxiliaires" de la légion canadienne d'Arvida. 548-5334 après 5h. p.m.

Arvida Remboursement Enr.

Transformation et remboursement de meubles de tous modèles — tissus et vinyle de toutes qualités — estimation et transport gratuits. Travail garanti.

244, SIMARD ARVIDA

548-8301



FOUND - one young grey and white cat with long fur. Please contact, 110-D, Brittany Row, Arvida.

TROUVE - un jeune chat gris et blanc à long poil. S'ad. à 110-D, Brittany Row, Arvida.

SERVICE RADIO

TV

Pièces garanties 90 jours

Appelez 24 heures par jour

Octo Radio TV Service

235, Bergeron Arvida

Tél.: 548-4514

HUILE A CHAUFFAGE

POUR UN BON SERVICE

Appelez: 542-4538

RAYMOND DELISLE INC. JONQUIERE

la télévision au saguenay

CKRS-TV Canal 2 - 8 - 9 - 12

JEUDI 14 JANVIER

11.30 Mire et musique
12.00 Au petit comptoir
1.00 Sièges réservés :
"Le saint mène la danse" Adultes, res.
3.00 La bonne fourchette
3.30 Le quotidien magique
4.00 Bobino
4.30 La boîte à surprises
5.00 Cadets de la forêt
5.30 Furie
6.00 Panorama dernière édition
6.45 Causerie :
Nouveau Parti Démocratique
7.00 Ici Interpol
7.30 Les hommes volants
8.00 7e Nord
8.30 La poule aux oeufs d'or
9.00 Pleins feux sur Duke Ellington
10.00 Actualités politiques
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles du sport
11.00 Sur 16 MM :
"Cobra de Shanghai" Adultes, adol.

VENDREDI 15 JANVIER

11.30 Mire et musique
12.00 Au petit comptoir
1.00 Long métrage :
"Chronique d'un été" Adultes, res.
3.00 Tire l'aiguille
3.30 L'éternel féminin
4.00 Bobino
4.30 La boîte à surprises
5.00 Ti-Jean Caribou
5.30 L'enfant du cirque
6.00 Panorama spécial :
Long métrage :
"La revanche de Congo Bill" (deuxième époque)
8.00 Inspecteur Leclerc
8.30 Cinéma international :
"L'affaire de Trinidad" Adultes, res.
10.15 Les affaires de l'état :
"Libéral"
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles du sport
11.00 Les couchés-tard
11.30 Sur 16 MM :
"Pain, amour et jalousie" Adultes

SAMEDI 16 JANVIER

11.00 Mire et musique
8.45 Mire et musique
9.15 Cours universitaires :
"Le monde nordique"
10.00 Cours universitaires :
"Principes de science politique"
10.45 Cours universitaires :
"Urbanisme"
11.30 Tour de terre
12.00 La souris verte

12.30 Pépinot
1.00 Le golf et tennis sur table
2.00 Elles
2.30 Tire l'aiguille
3.00 F: MA
4.00 Les uns les autres
4.30 Images en tête
6.30 Claire Joie
7.00 A communiquer
8.00 Thierry-La-Fronde
8.30 La soirée du hockey
Boston à Montréal
10.15 Votre choix
10.45 Téléjournal
11.00 Supplément régional
11.09 Nouvelles du sport
11.15 Cinéma :
"Recours en grâce" Adultes, res.

DIMANCHE 17 JANVIER

8.45 Mire et musique
9.15 Cours universitaires :
"Cytogénétique"
10.00 Cours universitaires :
"Le roman canadien-français du 20e siècle"
10.45 Cours universitaires :
"Histoire de l'art"
11.30 Le jour du Seigneur
12.30 Le professeur Guillemain :
"Hugo"
1.00 Aventures vécues
1.30 Les travaux et les jours
2.00 Ivanhoe
2.30 Magazine international des jeunes
3.00 Univers des sports :
Hockey junior
4.00 Caméra '65
4.30 Les cinquante visages de l'Amérique
5.00 A l'heure du concile
5.30 L'heure des quilles
6.30 Caméra '65
7.00 Robin des bois
7.30 Les intrépides
8.30 Les insolences d'une caméra
9.00 Téléthéâtre :
"Tuez le veau gras"
10.45 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles du sport
11.00 Sur 16 MM :
"Inherit the Wind" Ad., res.

LUNDI 18 JANVIER

12.00 Au petit comptoir
1.00 Long métrage :
"Héros sont fatigués" Adultes, res.
3.00 Marie-Eve vous suggère
3.15 Des goûts et des couleurs
3.30 Miroir d'Eves
4.00 Bobino
4.30 La boîte à surprises
5.00 Enquêtes Jobidon
5.30 Popeye

CJPM-TV Canal 6

JEUDI 14 JANVIER

12.00 La 12ième Heure
1.00 Bon après-midi
2.00 Super bingo
2.30 En matinée :
"Nostalgie" Adultes, res.
4.00 Rin Tin Tin
4.30 Zoo capitaine bonhomme
5.30 Théâtre des petits
6.00 Télé magazine
6.30 Nouvelles, météo, sports
6.45 Ciné Roman
7.00 Coin de paradis
7.30 Mot de passe
8.00 A la catalogne
8.30 Cinéma Kraft :
"Le fauve est lâché" Adultes
10.00 Adam ou Eve
10.30 Nouvelles
10.45 Fin de soirée :
"Auberge fleurie" Adultes

VENDREDI 15 JANVIER

12.00 La 12ième Heure
1.00 Bon après-midi
2.00 Super bingo
2.30 En matinée :
"Troika" Tous
4.00 Les Boucaniers
4.30 Zoo Capitaine Bonhomme
5.30 Théâtre des petits
6.00 Télé magazine
6.30 Nouvelles, météo, sports
6.45 Ciné roman
7.00 Remous
7.30 En première :
9.30 Alors raconte
10.00 Famille Stone
10.30 Nouvelles
10.45 Fin soirée :
"Symphonie fantastique" Ad.

SAMEDI 16 JANVIER

12.00 Coquetel musical
1.00 Bon pied bon oeil
2.00 Joyaux de l'écran
2.30 Disco Six
3.30 Inspecteur Blaise
4.00 Cinéma :
"Frère Bouquinquant" A décons.

5.30 Théâtre O'Henry
6.00 Samedi Sports
6.30 Coin du disque
7.00 Jeunesse d'aujourd'hui
8.00 Ciné spectacle :
"Homme de la tour" Adultes
9.30 Fernand Gignac
10.00 Découvertes '64
10.30 Nouvelles
10.45 Fin soirée :
"Les jeunes filles dans la nuit" Adultes

DIMANCHE 17 JANVIER

12.00 Premier pas
12.30 L'heure des petites quilles
1.30 En ce temps-ci
2.00 Histoire vécue
2.30 O.N.F.
3.00 Cinéma :
"Le fidèle Lassie" Tous
4.30 Images d'actualités
5.00 Casey Jones
5.30 Petits bonhommes
6.30 Jeunes talents Catelli
7.00 Ciné spectacle :
"Dans les bas fonds de Chicago"
8.30 Qui dit vrai
9.00 Perry Mason
10.00 Bon voyage
10.30 Nouvelles
10.45 Québec en marche
11.00 Face à face

LUNDI 18 JANVIER

12.00 La 12ième heure
1.00 Bon après-midi
2.00 Super Bingo
2.30 En matinée :
"Passion des femmes" Adultes, res.
4.00 Dernier des Mohicans
4.30 Capitaine Bonhomme
5.30 Théâtre des petits
6.00 Télé magazine
6.30 Nouvelles, météo, sports
6.45 Ciné roman
7.00 Homme invisible
7.30 Le Virginien

CINEMA

CAPTTOLE — Chicoutimi
LES OISEAUX
(du 16 au 22) Adultes et adol.
LA DIFFICULTE D'ETRE ADULTE
(du 16 au 22) Adultes
IMPERIAL — Chicoutimi
LE GENDARME DE SAINT TROPEZ
(du 16 au 22) Adultes
DU GRISPI POUR HONG KONG
(du 16 au 22)
CARTIER — Chicoutimi
SAMSON GEANT DE LA VALLEE
DES ROIS
(du 16 au 22) Adultes des réserves

PIGALLE A TOKYO
(du 16 au 22) Adultes des réserves
DANS LES GRIFFES DE L'HOMME
INVISIBLES
(du 16 au 22) Adultes
BELLEVUE — Jonquière
DEUX NIGAUDS CONTRE
FRANKENSTEIN
(du 16 au 21) Adultes et adol.
LE DERNIER DE LA LISTE
(du 16 au 21) Adultes et adol.
CENTRE — Jonquière

6.00 Panorama dernière édition
6.45 U.C.C. en marche
7.00 Les quatre justiciers
7.30 Police des plaines
8.00 Les belles histoires des pays d'en haut
8.30 De 9 à 5
9.00 Bras dessus bras dessous
9.30 Chasse à l'homme
10.00 Les 15-25
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles du sport
11.00 Cinéma :
"Entraineuse fatale" Adultes

MARDI 19 JANVIER

12.00 Au petit comptoir
1.00 Sièges réservés :
"Le chant de l'alouette" Adul
3.00 Votre cuisine madame
3.30 Si santé m'était comptée
4.00 Bobino
4.30 La boîte à surprises
5.00 A la pointe de l'exploration
"Rivière sans étoiles" (11)
5.30 Chevalier Bayard
6.00 Panorama dernière édition
7.00 Destination danger
7.30 Le troisième homme
8.00 Rue de l'anse
8.30 Tous pour un
9.00 La cour est ouverte
9.30 M. Le Coq
10.00 Intérêt et principal
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles du sport
11.00 Festival Jean Renoir
"Chottard & Cie"

MERCREDI 20 JANVIER

12.00 Au petit comptoir
1.00 Sièges réservés :
"En route vers l'Alaska" Adultes
3.00 Reflets
3.30 Le temps de vivre
4.00 Bobino
4.30 La boîte à surprises
5.00 Coeur aux poings
5.30 Dessins animés
6.00 Panorama dernière édition
6.45 Tirons ensemble
7.00 Aventures d'outre mer
7.30 Le Théâtre d'Errol Flynn
8.00 Le pain du jour
8.30 Cité sans voiles
9.30 Super production :
"Pourquoi viens-tu si tard?" Adultes, res.
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles du sport
11.00 Super production :
"Pourquoi viens-tu si tard?"
12.00 Théâtre chez vous

MARDI 19 JANVIER

12.00 La 12ième Heure
1.00 Bon après-midi
2.00 Super Bingo
2.30 En matinée :
"Vacances à Ischia" Adultes, res.
4.00 Rin Tin Tin
4.30 Zoo du Capitaine Bonhomme
5.30 Théâtre des petits
6.00 Télé magazine
6.30 Nouvelles, météo, sports
6.45 Ciné roman
7.00 Au nom de la loi
7.30 Aventures dans les îles
8.30 Tentez votre chance
9.00 La parenté est arrivée
9.30 Le Saint
10.30 Nouvelles
10.45 Fin soirée :
"Barbier de Séville" Adultes et adol.

MERCREDI 20 JANVIER

12.00 La 12ième Heure
1.00 Bon après-midi
2.00 Super Bingo
2.30 En matinée :
"Toute la ville accuse" Tous
4.00 Les 3 mousquetaires
4.30 Zoo Capitaine Bonhomme
5.30 Théâtre des petits
6.00 Télé magazine
6.30 Nouvelles, météo, sports
6.45 Ciné roman
7.00 Comment? Pourquoi?
7.30 Les incorruptibles
8.30 Hockey :
Canadiens vs Toronto
10.00 Devinez juste
10.30 Nouvelles
10.45 Fin soirée :
"Un crime étrange" Adultes

DESIRS SOUS LES ORMES
(du 17 au 19) Adultes, des rés.)
ET MOURIR DE PLAISIR
(du 17 au 19) Adultes, des rés.
OPERATION COFFRE FORT
(du 20 au 23) Adultes
LA DERNIERE ATTAQUE
(du 20 au 23) Adultes, des rés.
ELYSEE — Kénogami
UN SINGE EN HIVER
(du 16 au 21) Adultes, des rés.
PALACE — Arvida
IT'S A MAD, MAD, MAD WORLD
(du 16 au 22) Adultes

Il faut attendre la fin des travaux avant de critiquer la nouvelle voie principale

ARVIDA — Il est trop tôt pour se prononcer sur les qualités et les défauts de la nouvelle voie inférieure, dans le prolongement de la rue Mellon, a déclaré, au cours d'une entrevue, l'ingénieur-gérant de la ville d'Arvida, M. Roland-E. Lemieux. Nous pouvons dire cependant, a-t-il ajouté, que les plans respectent les normes les plus acceptées du génie civil et qu'ils ont eu, sauf pour l'intersection LaSalle, l'approbation du ministère des Transports et celle du ministère de la Voirie.

De son côté, le maire de la ville, M. Georges Hébert, a déclaré qu'il était hasardeux d'ouvrir à la circulation une voie dont les travaux ne sont pas complétés. "Nous l'avons fait, a-t-il ajouté, dans un désir d'éviter tout accident sur la traverse à niveau. Il faudrait attendre la fin des travaux avant de porter un jugement trop sévère sur le nouveau boulevard d'Arvida.

Trop d'intersections

Le reproche le plus souvent entendu concernant le nouveau boulevard a trait aux intersections trop nombreuses. A ce sujet, M. Lemieux fait remarquer que l'intersection LaSalle n'était pas prévue sur le plan original. Elle a été ajoutée à la demande des commerçants de la rue LaSalle et le coût en est entièrement absorbé par la municipalité.

Le maire de la ville et le gérant ont fait savoir que de nombreuses études sont actuellement en cours en vue de la fin des travaux, le printemps prochain. Là où c'est nécessaire, les intersections seront élargies, des îlots seront aménagés et à toutes les intersections, des feux de circulation synchronisés seront installés. Ceci aura pour effet de permettre une circulation normale et facile.

Décès de M. Joseph Dufour

M. Joseph Dufour qui travaillait à la centrale hydroélectrique de Shipshaw, est décédé subitement, le 2 janvier, à l'âge de 53 ans. M. Dufour résidait à St-Jean-Vianney et était à l'emploi de l'Alcan depuis 29 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse, dame Antoinette Blackburn et sept enfants: Huguette, épouse de M. Ghislain Villeneuve, Ronald, Rosala, Aline, Laurent, Gérard et Madeleine. Le service funèbre fut chanté à l'église de St-Jean Vianney.

Le défunt était membre du Club des 25 de l'Alcan et de la caisse de retraite. A la famille éprouvée Le Lingot offre ses condoléances.

Dr R. Choquette
B.A.D.D.S.
Chirurgien-dentiste
(Edifice Brassard) Arvida
382 Mellon 548-4907
Bureau tous les jours
rendez-vous

Au Carré Davis

Des études se poursuivent également afin de faciliter la sortie des usines en face du Carré Davis. Un projet a été mis de l'avant qui préconise la division de cette sortie en trois voies, l'une tournant sur la droite, une autre continuant tout droit sur le Carré Davis et une troisième, tournant vers la gauche, vers le viaduc. Chacune de ces voies aurait son propre feu de circulation, synchronisé avec les autres sur le boulevard.

Devant certaines remarques concernant les intersections à angle droit, M. Lemieux a expliqué que, selon les normes du génie civil, il est prouvé que ce type d'intersection augmente la sécurité des automobilistes comparativement aux intersections à angle aigu ou obtus. Quand les feux de circulation sont respectés, il n'y a plus de danger.

Par une voie rapide

Conçue comme la voie principale d'Arvida, il semble qu'on ait jamais pensé faire de la rue Mellon et de son prolongement sur le Boul. Davis une voie rapide au sens commun du terme. C'est une voie destinée à permettre une circulation facile à travers toute la ville, en empruntant qu'une seule artère.

Remerciements

Madame Georges Gilbert, de Chicoutimi, et les membres de sa famille remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de M. Georges Gilbert, le 19 décembre, à Chicoutimi.

PHILIPS
A LOUER
Partout dans la région.



Modèle 65 19" Portative

\$12 par mois
(3 mo. min.)
Un mois \$15

R.S.V.P.
ELECTRIQUE ENR.
350 Mellon — Arvida
Tél.: 548-5339



L'organisation est en branle pour le bonspiel provincial féminin, en février, à Arvida

C'est une équipe de Dolbeau dirigée par Mme Fernand Larouche et formée de Mmes Gilbert Dumoulin, Alex DeMarchi et René Bonenfant qui représentera la région du Saguenay au bonspiel du Silver D. provincial à Arvida, les 2, 3 et 4 février prochain.

Elle a vaincu, en finale, une équipe formée de Mmes F. Dagg, W. Codrington, Ed. Lank et Robert Thomson.

Plusieurs comités

L'organisation du plus grand bonspiel féminin jamais présentée dans la région s'est mise en branle. Voici la formation des divers comités :

RESPONSABLE DE L'ORGANISATION: Mme F.-A. Dagg, d'Arvida; assistante: Mme F.-A. Masse, de Kénogami.

SECRETAIRE-TRESORIER : Mme Dave Findlay.

AUMONNIERS: Le Révérend J. J. Richardson et M. le chanoine L.-Joseph Drouin.



Mme F. A. Dagg

COMITE DU TIRAGE DES EQUIPES: Mmes O. A. Syvaaja et H. E. Brooker.

COMITE DES ARBITRES : Mme J. H. Gordon.

COMITE DE RECEPTION : Mme J. L. Burrows, présidente de la section de curling à Arvida, R. W. Blair, F. A. Masse et F. A. Dagg.

COMITE des CHAUFFEURS: Mme R. Black.

COMITE DE PUBLICITE : Mme K. W. Campbell et Mme F. H. Duffy (spécial).

CEREMONIE D'OUVERTURE: Mme H. R. Fee.

COMITE DE LA DECORATION: Mme Robert Thomson.

COMITE DU DINER: Mme C. A. Tectonidis.

COMITE DES RENSEIGNEMENTS: Mme John Beresford.

COMITE DE LA RECREATION: Mme R. A. Sloan.

Signalons que les autorités des clubs de Kénogami, Dolbeau, Riverbend et Port-Alfred ont offert leur aide à l'organisation du bonspiel.

Après une râclée, l'équipe Eberts revient en force

Gagnant avec une régularité étonnante, l'équipe de D. H. Eberts formée de M. et Mme D. H. Eberts, de M. et Mme H. Boden, de Maurice Potvin et de M. et Mme E. Nemeth n'a subi que deux défaites depuis le début de la saison.

Après avoir été humiliée la semaine dernière au compte de 10-0 aux mains de la formation de R. Arseneault, les meneurs ont repris le chemin de

la victoire cette semaine en l'emportant 8-5 sur l'équipe de l'expérimenté C. Dubuc.

L'équipe de Arseneault est montée en deuxième place grâce à deux gains d'affilés. Cette semaine, en l'absence de R. Arseneault, c'est Mme Doreen Black, Gisèle Girard et R. Black qui se sont permis de faire subir un échec de 7-6 à l'équipe de R. Thomson.

Voici le classement:

	Jouées	Gagnées	Perdus	Egal	Points
EBERTS, D.H.	10	8	2	-	16
ARSENEAULT, R.	10	6	3	1	13
RIVARD, A.	10	6	4	-	12
CLAVEAU, A.	10	6	4	-	12
DOBSON, J.R.	10	6	4	-	12
DUBUC, C.	10	6	4	-	12
SABISTON, G.	10	5	4	1	11
TREMBLAY, L.	10	5	5	-	10
PUXLEY, P.A.	10	5	5	-	10
THOMSON, R.	10	5	5	-	10
BROCHU, L.	10	4	6	-	8
MARSHALL, P.	10	4	6	-	8
LINDSAY, J.C.	10	4	6	-	8
CHARETTE, L.P.	10	4	6	-	8
KRAWCIW, W.	10	3	7	-	6
LAVOIE, G.	10	2	8	-	4

Charette 8 — Eberts 8; Tremblay 5 — Dubuc 5; Dobson 3 — Sabiston 4; Brochu 9 — Claveau 10; Wrawciw 9 — Lavoie 6; Marshall 4 — Rivard 10; Thomson 6 — Lindsay; Arseneault 7 — Puxley 8.

Le bonspiel junior provincial

C'est de nouveau l'équipe du Saguenay High School d'Arvida, dirigée par le capitaine Ted Bateman et comprenant en outre Brian Ross, Terry Loucks et Bill Johnston qui a mérité le privilège de représenter notre région au prochain bonspiel provincial intercollégial. Elle a décroché la victoire à l'issue d'une série de joutes éliminatoires contre les représentants de Port-Alfred, Dolbeau et Bagotville, sur les glaces du Saguenay Country Club d'Arvida, à la fin de décembre.

Les éliminatoires provinciales se dérouleront du 27 janvier au 30 janvier sur les glaces du Quebec Winter Club. 15 districts de la province participeront aux épreuves.

En nous annonçant la nouvelle, M. Elmer Smith a précisé que le gagnant représentera le Québec au championnat national, à Fredericton, au Nouveau Brunswick, durant la semaine du 15 février.

Signalons que M. Smith est le nouveau représentant régional auprès de l'Association de curling des écoles secondaires du Québec. Il remplace à ce poste M. R. E. Wyber.

Pour revenir au bonspiel intercollégial, ajoutons que c'est la compagnie

Pepsi Cola Ltée qui commandite le tournoi. Les dépenses des joueurs, leur déplacement sont donc défrayés par la compagnie.

L'ASSISTANCE

Depuis quelque temps déjà, on commente les assistances aux joutes de la Ligue junior Saguenay-Lac-Saint-Jean. Le statisticien de la ligue, le confrère Jean-Paul Tremblay, a questionné les propriétaires des équipes à ce sujet. "Evidemment, les résultats auraient pu être meilleurs, mais loin d'être désastreux, ils rencontrent les objectifs fixés par la plupart des clubs", écrit le publicitaire de la ligue.

Et il poursuit : "Au cours de cette première moitié de saison, le club de Dolbeau a connu une augmentation tangible sur l'an dernier en conservant une moyenne de 900 personnes par partie. A Port-Alfred et à Jonquière, la direction précise que les assistances étaient sensiblement les mêmes qu'à pareille date l'an dernier, avec des moyennes respectives de 1,100 et 1,000 spectateurs par rencontre. A Arvida, la moyenne est de 700 et à cet endroit, on accuse une légère diminution. Enfin à Alma, la moyenne est de 600 et même si ce chiffre paraît assez faible, il dépasse quand même les normes fixées par les sociétés au début de la saison".

Les dirigeants espèrent toutefois que l'assistance augmentera de 1,000 spectateurs par joute dans la deuxième moitié du calendrier. Les autorités du circuit ne pèchent pas par pessimisme. C'est tout de même un bon signe. Nous verrons ce que leur réserve la réalité dans quelques mois.

Dans un autre texte, le publicitaire nous annonce une nouvelle intéressante : soit l'application d'un nouveau système de repêchage pour favoriser un meilleur équilibre des équipes.

Le président Marcel Robert souhaite aussi que chaque équipe de la ligue devienne club-école d'une équipe professionnelle.

Où nous devançons l'Ontario

On se plaît souvent à faire des comparaisons avec l'Ontario pour marquer surtout notre retard dans maints domaines. Les autorités du Club de courses Saguenay nous apprennent toutefois que le Québec l'emporte facilement dans un domaine sur l'Ontario : soit sur les sommes pariées aux courses. Le Québec l'emporta avec \$97,626,056 comparativement à un maigre \$38,412,098 en Ontario. Précisons que les montants pariés aux courses dans le Québec représentent 65% de tous les paris faits au Canada.

C'est un championnat dont nous aurions pu facilement nous passer!





M. et Mme Jos. Hébert et Mme et M. Frédéric Arseneault.

Hébert et ses compagnons dominant le classement

La Ligue mixte de curling de la paroisse Saint-Mathias, qui compte 8 équipes, vient de terminer sa première partie du calendrier régulier sur les glaces de curling du Foyer des Loisirs.

C'est l'équipe du capitaine de M. et Mme Jos. Hébert qui a terminé au premier rang.

Ce circuit est présidé par M. Jos. Hébert et il est sous l'égide de l'O.T.J. de Saint-Mathias. Il dispute ses rencontres le vendredi soir à 7.00 p.m. au Foyer des Loisirs.

CLASSEMENT	Points
Jos. Hébert	12
Marcel Desbiens	8
René Perron	7
Lucien Perreault	7
Gaston Dallaire	6
Jos. Fortin	6
Frédéric Tremblay	6
L.-P. Langevin	4



M. et Mme Marcel Desbiens et M. et Mme M. Gravel.

Le calendrier des parties dans la ligue Junior

Le mardi, 12 JANVIER :	Jonquière à Dolbeau	8.30 hres
	Arvida à Port-Alfred	8.00 hres
Le vendredi, 15 JANVIER :	Dolbeau à Port-Alfred	9.00 hres
	Alma à Jonquière	9.00 hres
Le dimanche, 17 JANVIER :	Alma à Arvida	2.00 hres
	Port-Alfred à Dolbeau	2.00 hres
Le mardi, 19 JANVIER :	Alma à Dolbeau	8.30 hres
	Jonquière à Port-Alfred	8.00 hres
Le vendredi, 22 JANVIER :	Arvida à Jonquière	9.00 hres
	Port-Alfred à Alma	9.00 hres

Gagnon, maître skieur

Le président et examinateur de l'Association saguenéenne des moniteurs de ski, Théo Gagnon, vient de participer à une série de cours de moniteur professionnel donnés par l'Alliance des moniteurs professionnels de ski du Canada, à Sainte-Agathe, dans les Laurentides.

Des skieurs de France, d'Autriche, de Suisse, d'Allemagne et des Etats-Unis ont suivi assidument ces cours d'une durée de 10 jours. Parmi les quelque 100 candidats, 40 ont obtenu leur brevet. Théo Gagnon passa avec succès ses examens.

Le chef examinateur était nul autre que le grand champion Elli Symmreaur, instructeur de l'équipe autrichienne.

Signalons que Théo Gagnon est moniteur de l'école de ski, du Mont Jacob, à Jonquière.



Le palmarès des meilleurs compteurs de la Ligue junior

Avec 40 buts, Phil Desgagné, des Marquis de Jonquière, demeure de loin le meilleur franc-tireur de la Ligue junior de hockey Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il a enregistré 61 points jusqu'à maintenant.

Deux joueurs de Port-Alfred, Michel Pelletier et Gilles Delisle, suivent dans l'ordre avec 57 et 44 points, puis vient Georges Ouellet d'Alma, avec 44 points également.

Voici d'ailleurs le palmarès des meilleurs compteurs :

	Pj	Buts	Ass.	Tot.	Pun.
PHIL DESGAGNE, Jonquière	21	40	21	61	25
MICHEL PELLETIER, Port-Alfred	22	27	30	57	46
GILLES DELISLE, Port-Alfred	21	30	14	44	42
GEORGES OUELLET, Alma	22	20	24	44	22
NORMAND COTE, Jonquière	21	17	26	43	13
GERMAIN GUAY, Alma	23	16	24	40	71
DENIS PILOTE, Jonquière	21	9	31	40	6
JOCELYN HARDY, Jonquière	21	13	25	38	40
JEAN GAGNON, Arvida	24	15	22	37	45
NORMAND DELISLE, Port-Alfred	21	16	18	34	14
OVILA BOUCHARD, Port-Alfred	22	13	21	34	4
AURELIEN PERRON, Jonquière	21	12	21	33	51
MICHEL PAINCHAUD, Dolbeau	24	18	14	32	45
GHISLAIN RENAUD, Alma	23	14	17	31	44
H-PAUL HEBERT, Dolbeau	24	16	14	30	7
MARCEL LAPOINTE, Jonquière	21	8	21	29	49
CLAUDE PAQUET, Arvida	24	13	14	27	10
CAROL VILLENEUVE, Arvida	20	15	13	28	55
ANDRE ROY, Dolbeau	24	18	7	25	2
JACQUES MOFFAT, Alma	17	9	16	25	18
MARC FORTIN, Alma	23	7	18	25	5
MARTIN BOILY, Jonquière	20	10	12	22	19
J-EUDES TREMBLAY, Arvida	24	7	13	20	28

d'âge midget parmi les jeunes de l'Association de hockey mineur du Parc Powell et de l'O. T. J. de Sainte-Thérèse d'Arvida.

Les équipes disputent leurs rencontres le vendredi soir au Parc Powell et au pavillon de l'O. T. J. de Sainte-Thérèse et le samedi, deux joutes sont disputées à l'aréna du Foyer des Loisirs. Le calendrier comprend 18 parties.

Les quatre équipes sont les suivantes: Les Bruins de R. Morisson, les Canadiens, de Robert Lafontaine, les As de Réjean Cloutier et les Leafs de Tom Curley.

Les Bruins tiennent la tête du classement avec 8 points, les As et les Leafs suivent avec 4 points et les Canadiens n'ont pas encore remporté une seule victoire.

Au cours de la dernière fin de semaine, les As ont défait les Leafs 2-1, vendredi, pendant que les Bruins déclassaient les Canadiens 10-2.

Dans la rencontre de samedi, A. Potvin a enfilé deux buts pour permettre aux Bruins de l'emporter sur les Leafs par 4-3. Les autres pointeurs furent G. Girard, 1 but, et D. Kinsman, 1 but. Pour les Leafs, P. Parent enregistra deux filets et J. Boyle compléta le pointage.

M. Arseneault a conduit les Canadiens à une victoire de 5-2 dimanche en comptant 2 buts. M. McCoy, K. Bolduc et M. Martin enregistraient les autres filets alors que M. O'Doherty et J.-M. Bouchard comptaient pour les vaincus.

Au bridge à Arvida

Voici les derniers résultats de la partie opposant les maîtres et les non-maîtres au Club de bridge d'Arvida :

- 1—MM. J. Mai et M. Pratt
- 2—M. et Mme D. H. Bell
- 3—Mlle A. Wahl et M. B. Wahl
- 4—M. et Mme D. P. Sanderson.

Les Bruins défont les Leafs et conservent la tête dans la Ligue du Quartier Nord

La Ligue midget du quartier nord d'Arvida, dont le responsable est M. C. Backman, est en train de connaître une activité intense. Elle a recruté ses joueurs

Les jeunes s'amuse- ferme au parc Central

La saison de hockey, de l'organisation mineure du Parc Central d'Arvida, bat son train. Trois lignes fonctionnent. Seul le circuit Mosquito est vraiment incomplet avec seulement deux équipes. Les Castors ont présentement le meilleur sur les Aiglons.

Mais le circuit pee-wee compte quatre clubs.

Voici les dernières statistiques des activités de l'organisation du hockey mineur du Parc Central :

MOSQUITOS

CLASSEMENT

	PJ	G	P	N	PP	PC	Total
CASTORS	4	3	1	0	4	2	6
AIGLONS	4	1	3	0	2	4	2

Meilleurs compteurs

	B	A	Total
D. Bordeleau (Castors)	2	0	2
Y. Tremblay (Castors)	1	1	2
G. St-Pierre (Aiglons)	1	1	2

Gardiens de but

CASTORS :

	PJ	PC	BL	Moy.
B. Bluteau	3	0	3	0.00
Y. Tremblay	1	2	0	2.00
TOTAL	4	2	3	0.50

AIGLONS :

	PJ	PC	BL	Moy.
D. Villeneuve	2	2	1	1.00
A. Lespérance	2	2	0	1.00
TOTAL	4	4	1	1.00

CLASSEMENT

	PJ	G	P	N	PP	PC	Total
LOUPS	4	4	0	0	12	2	8
LIONS	4	3	1	0	9	5	6
OURSONS	4	1	3	0	6	7	2
TIGRES	4	0	4	0	1	14	0

Meilleurs compteurs

	B	A	Total
B. Gagné (Loups)	3	4	7
P.P. Dufour (Loups)	3	1	4
G. Aubut (Loups)	3	1	4
M. Hardy (Lions)	3	1	4

Gardiens de but

	PJ	PC	BL	Moy.
C. Duchesne — Loups	3	2	2	0.67
J. Mathieu — Lions	3	4	2	1.33
R. Villeneuve — Oursons	2	3	0	1.50

CLASSEMENT

	PJ	G	P	N	PP	PC	Total
AS	3	3	0	0	17	6	6
CONTINENTAL	2	1	1	0	3	8	2
BOSTON	3	0	3	0	6	12	0

Meilleurs compteurs

	B	A	Total
A. Lavoie (As)	5	4	9
J.P. Dubé (As)	4	2	6
A. Chiasson (Boston)	4	2	6

Gardiens de but

	PJ	BC	Moy.
J.-C. Dufour — As	3	6	2.00
G. Bélanger — Boston	2	8	4.00
A. Tremblay — Boston	1	4	4.00
R. Mador — Continental	2	8	4.00

Le Club de direction Alcan d'I.-M. tient son bonspiel

Alma — C'est samedi et dimanche prochains, qu'aura lieu le bonspiel annuel des membres du Club de la direction Alcan d'Isle-Maligne, au Curling de Riverbend, à Alma. Ce tournoi, ouvert aux invités des Forces Motrices, de l'Alma et Jonquière et du bureau du Ré-

seau, comprendra trente équipes qui joueront toutes une première partie d'élimination entre 8h. le matin et 8h. le soir, le samedi.

Le programme comprend deux buffets, chacun des deux jours, et deux soirées récréatives.

Un autre triomphe pour l'équipe de P. O'Doherty

L'équipe de P. O'Doherty, composée du 3e R. Arseneault, du 2e Ed. Wood et du premier Bill Charlton a remporté les honneurs du bonspiel provincial de Roberval, en fin de semaine. Elle a vaincu en finale la formation de Chapais que pilotait le skip John Crawford.

Ce bonspiel provincial commandité par M. Laval Tremblay, de la Brasserie Molson, s'est déroulé les 9 et 10 janvier. 24 équipes y ont participé dont des équipes de Chibougamau, La Tuque, Opemiska, Chapais et Shawinigan.

C'est la quatrième victoire d'affilée pour P. O'Doherty cette saison.

Les meilleures équipes de curling en lice

Nos équipes de curling, qui s'étaient illustrées au dernier bonspiel mixte provincial commandité par la brasserie O'Keefe auront encore l'occasion de se faire valoir du 23 au 27 février prochain lors des joues éliminatoires à Québec.

Environ 2,500 curleurs, membres de plus de 120 clubs, doivent participer à ces épreuves qui se termineront à la fin du mois.

L'an dernier, c'est l'équipe du C.A.R.C. de Bagotville, sous la direction du skip Bill Tracy, qui avait remporté le titre provincial en défaisant celle de Art Merrick, du Westmount St. George, par 8-5.

Les représentants de la région se sont ensuite classés troisième au bonspiel national à Toronto.

Depuis quatre ans, les éliminatoires provinciales du Québec ont été gagnées à tour de rôle par les équipes de Sherbrooke, Québec Cambrai, Hudson Curling Club, de la banlieue de Montréal, et celle de Bill Tracy, de Bagotville. La série éliminatoire du 23 au 27 février à Québec, dont la dernière joute sera disputée au Winter Club, mettra en opposition les vainqueurs des bonspiels régionaux des 14 zones du circuit de curling mixte O'Keefe.

Les régions suivantes seront représentées: Québec et ses environs, Bas Saint-Laurent, Côte Nord, Vallée du Saint-Maurice, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Québec nord-ouest, Québec sud-ouest, Estrie nord, Estrie sud, Québec-ouest, et les quatre zones de la région de Montréal comprenant Lakeshore, Centrale, Sud et les Laurentides.



ALLONS-Y. — Bien heureuse de son cadeau des fêtes, cette jeune fille se prépare à effectuer sa première glissade à ski.

CITE



D'ARVIDA, P. Q.

APPEL D'OFFRES

La CITE D'ARVIDA recevra des soumissions cachetées portant la mention suivante : —

“SOUMISSION POUR PONCEAU COLLECTEUR”.

Le travail consiste à construire un ponceau en béton, de ciment 10' par 6' qui servira à canaliser la rivière Deschênes sur une longueur approximative de 400 pieds linéaires et localisé au sud de la rue St-Jean-Baptiste.

Des formules de soumission, des plans et un devis spécial relativement à ce projet peuvent être obtenus au bureau de l'Ingénieur-Gérant de la Cité, Hôtel de ville, Arvida, à compter du 15 janvier 1965, moyennant le paiement d'une somme de \$10 par chèque visé ou en monnaie légale du Canada. Ce dépôt ne sera pas retourné au soumissionnaire.

Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie sous forme de chèque visé payable à la cité d'Arvida pour un montant non inférieur à dix pour-cent (10%) du montant de la soumission globale. Cette garantie est confisquée si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Ce dépôt sera remis au soumissionnaire à moins qu'il ne soit l'adjudicataire.

Les soumissions sous pli cacheté et portant la mention indiquée plus haut sont rapportables au plus tard le 25 janvier 1965 avant 4 heures p.m., (heure normale de l'est) au bureau de l'Ingénieur-Gérant de la Cité, Hôtel de ville, Arvida.

Les soumissions seront ouvertes lors d'une assemblée générale qui sera tenue le même jour à 8 heures p.m. et les soumissionnaires sont invités à assister à leur ouverture.

Le présent avis est donné en conformité des articles 609b et suivants de la Loi des Cités et Villes.

La Cité d'Arvida ne s'engage pas à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'encourra aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

Les soumissionnaires devront tenir compte que ces travaux devront être exécutés dans le cadre du programme d'encouragement des travaux d'hiver dans les municipalités.

DONNE A ARVIDA, P. Q., ce 14ème jour de janvier 1965.

Georges-E. Carrier
Secrétaire-Trésorier

Nouvelles minutes

Marcel Lessard aux Nations-Unies

ALMA — M. Marcel Lessard, député de Lac-St-Jean à Ottawa, vient d'être choisi pour faire partie de la délégation de la Chambre des Communes à la présente session des Nations-Unies, à New York, au cours des deux premières semaines de février. A ce titre, M. Lessard sera observateur aux séances de l'Assemblée générale et participera aux discussions des comités d'étude.

Encore le Colisée

CHICOUTIMI — Les formalités se poursuivent et Chicoutimi n'a toujours pas acheté le Colisée. La dernière démarche en lice, est une demande du Conseil pour que soit amendé le règlement autorisant l'achat de l'immeuble. On se souviendra qu'il était question dans ce règlement d'un montant de \$230,000 pour l'achat, alors que la ville ne paiera en définitive que \$205,000. Ceci permettra à la ville de consacrer une somme de \$95,000 environ au lieu de \$70,000 pour l'exécution des réparations de la bâtisse.

Homologations

CHICOUTIMI — Le conseil municipal de Chicoutimi a procédé lundi soir à une série d'homologations de terrains en vue du prolongement de rues déjà existantes ou le tracé de nouvelles. A peu près tous les quartiers sont impliqués. Dans la majorité des cas, il s'agissait du renouvellement de procédures déjà prises il y a cinq ans. Ces mesures prennent une importance particulière, alors que Chicoutimi est à la veille d'avoir un plan directeur d'urbanisme.

Le plan directeur coûterait \$62,500

CHICOUTIMI — Le plan directeur d'urbanisme de Chicoutimi coûterait à la ville une somme totale de \$62,500 et non de \$70,000. Par ailleurs, \$50,000 seulement sont prévus au règlement d'emprunt à l'item confection d'un plan directeur d'urbanisme, d'aqueduc et d'égout. Ceci ne nuira en rien la réalisation du projet, car rien n'empêche la ville de faire effectuer le travail sur une période de deux ou trois ans et d'ajouter chaque année, à même le budget, les sommes qui manqueront pour parachever le travail. Incidemment, le contrat avec l'entreprise qui doit confectionner ce plan sera signé ces jours-ci.

L'affaire Caron

CHICOUTIMI — Le Conseil municipal de Chicoutimi a révoqué à toute fin pratique, le permis de construction qui avait été émis à M. Marc Caron, en vue de la construction d'un garage, boulevard Talbot. Cette décision va à l'encontre de la recommandation du conseiller juridique de la ville qui avait suggéré au Conseil de ratifier le permis émis par le gérant M. Raoul Bergeron. En fait le Conseil est consentant à ce qu'un permis soit émis, mais à condition qu'il n'y ait pas de pompe à essence sur le terrain. Il se trouve que c'est à condition d'avoir de telles pompes que M. Caron peut financer sa construction...

Agrandissement

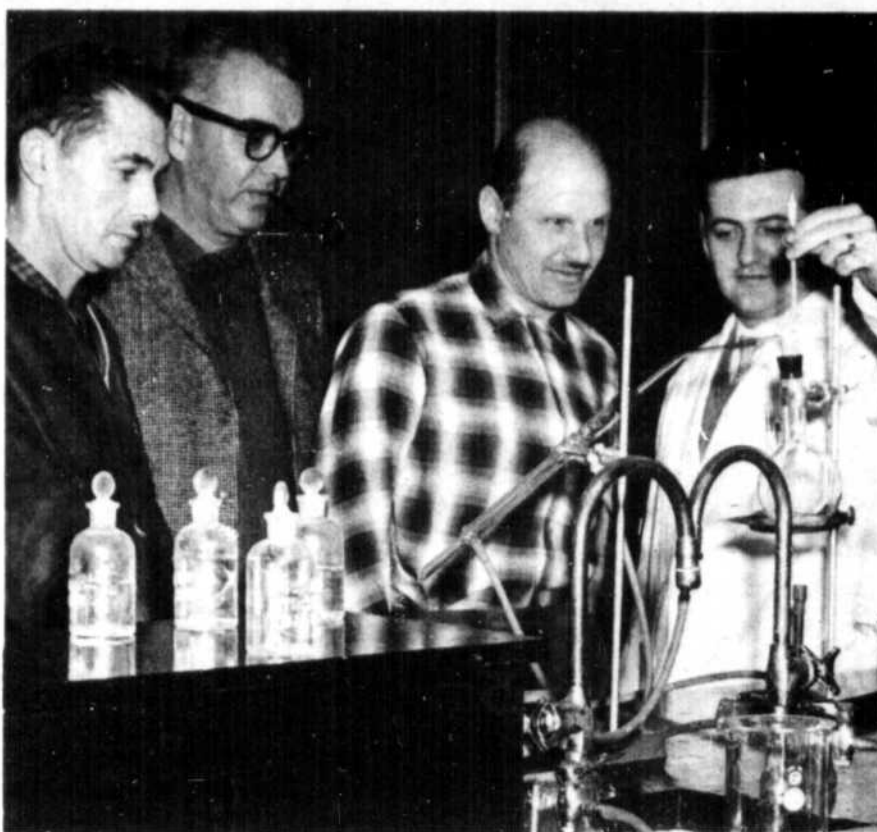
CHICOUTIMI — La succursale de la banque Canadienne Nationale située rue Racine sur la côte à Chicoutimi, sera agrandie considérablement au cours des prochains mois. On a commencé la démolition de la résidence attenante à la banque pour construire une nouvelle aile. On s'efforcera de conserver à l'immeuble tout son style. Au moment de sa construction cette succursale était considérée comme le plus bel immeuble de Chicoutimi. Par ailleurs, on aménagera à l'arrière de la banque, un terrain de stationnement.

Soirée sociale le 29 janvier

Les quelque 350 membres du club social de l'usine de minerai no 2 de l'Alcan à Arvida, sont invités le 29 janvier à une soirée sociale. L'hôtel Le Montagnais, à Chicoutimi, est le lieu de rendez-vous.

Cette danse avec orchestre est organisée à l'occasion de la mise à la retraite de M. Azade Cyr, membre de ce club social. De nombreux prix de présence sont prévus.

Les intéressés sont priés de s'adresser à M. Léopold Thibeault, organisateur de la soirée et directeur du comité des loisirs du club social de l'usine de minerai no 2.



RETOUR EN CLASSE. — Comme les étudiants plus jeunes, les adultes ont repris, après les Fêtes, les cours interrompus à Noël. Sur la photo apparaissent MM. Roland Bigonnesse, Howard Hurley, Albert Wilson tous des employés de l'Alcan qui écoutent les explications du professeur de physique de l'Institut de technologie d'Arvida, M. Laval Lechasseur.



Que pensez-vous d'une entreprise qui assure ses dirigeants à la Mutual Life?

M. Prévost

Vous voulez parler, je suppose, d'une assurance que souscrit une entreprise sur la vie de ses collaborateurs les plus précieux, afin de se protéger contre toute perte financière, advenant leur décès?

Interviewer

C'est bien cela.

M. Prévost

D'après moi, une entreprise qui souscrit une telle assurance fait preuve de sagesse. Mais pourquoi la Mutual Life en particulier?

Interviewer

Parce qu'à la Mutual Life le prix de revient est très bas. À la longue, chaque millier de dollars d'assurance coûte très peu.

M. Prévost

J'aimerais qu'on me donne des chiffres illustrant un cas précis. Où dois-je m'adresser?

Interviewer

Téléphonez simplement au représentant Mutual Life de votre localité.



La Mutual Life

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA
FONDÉE EN 1869 / SIÈGE SOCIAL, WATERLOO, ONT.

Succursale :

110 est, Racine, Chicoutimi. — Tél.: 543-4081 - 543-0577

Jean-Louis DUMAIS, gérant

Représentants:

CHICOUTIMI :

Fernand Roy
988, rue Pierre-Bédard
Tél.: 543-4081 & 549-0468

Benoît Cardinal
401, rue Honoré-Mercier
Tél.: 543-4081 & 549-1273

J.-Edouard Dufour
457, rue Bédard
Tél.: 543-4081 & 549-1317

ARVIDA :

Gustave Bouchard,
941, av. Provencher
Tél.: 543-4081 & 549-1442

Robert Wilhelmy
340, rue Davis
Tél.: 548-5993 & 548-5304